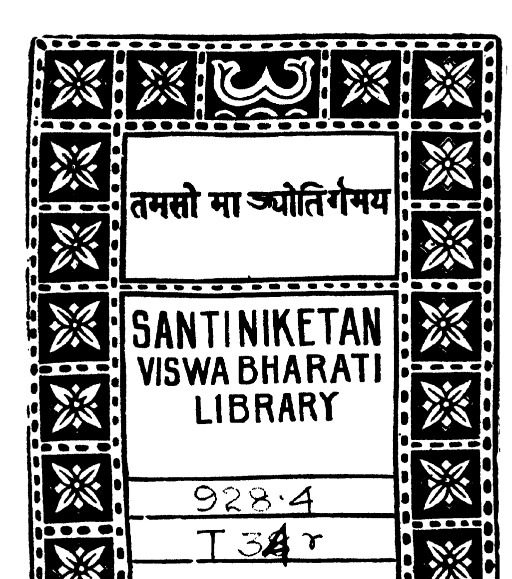


तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
928.4
T34r

A. THIERS

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

A. THIERS

PAR

PAUL DE RÉMUSAT

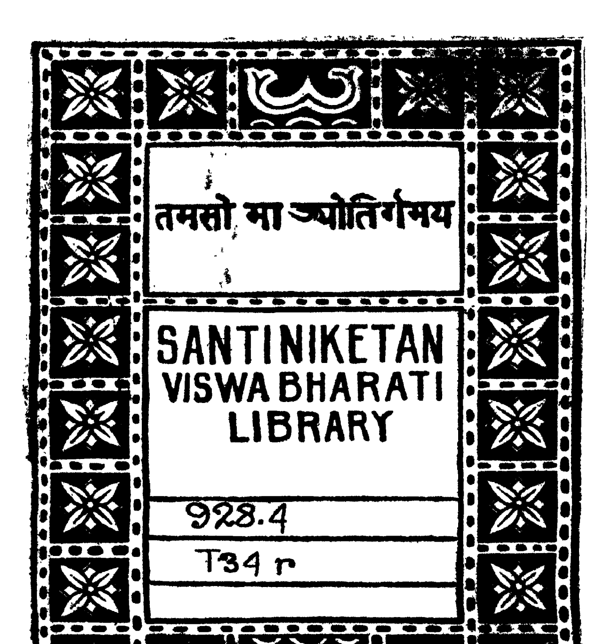
Sénateur.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1889



तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
928.4
T34 r

A. THIERS

I

AVANT-PROPOS

Si l'art d'écrire consistait seulement à envelopper de phrases correctes et élégantes une pensée ingénieuse, ou à suivre rigoureusement une image nouvelle et une métaphore heureusement choisie, il y aurait peu de grands écrivains, et ce serait presque un paradoxe de placer M. Thiers parmi ces élus. On remarquerait en effet que cet homme d'État n'est pas dans ses livres parfaitement correct, ni toujours élégant, ni rapide, ni pittoresque. Son imagination vivement touchée des faits s'émeut des choses et non des mots, et ne se peint pas dans son style. Il jette parfois avec négligence des phrases traînantes, des expressions ternes, des réflexions, des *à peu près* de diction et de pensée.

Mais, très heureusement, les qualités des grands écrivains sont d'un ordre très supérieur à ce qu'on enseigne dans les rhétoriques; les procédés de l'art

d'écrire se distinguent par autant de nuances que les esprits dont cet art est la manifestation la plus brillante, et si quelques-uns des mérites, qui font les Racine ou les Boileau et dont se passait Saint-Simon, ont manqué à l'historien de la Révolution et de l'Empire, celles qui le caractérisent ne sont pas d'un moindre prix. Sans recherche, sans effets, sans art apparent, il déroule dans un ordre vaste et clair une narration immense qu'il dirige en maître, et qui semble l'entraîner avec son lecteur. La diffusion dans le détail n'ôte rien au mouvement de l'ensemble, et ce fleuve majestueux, cette belle Loire qui s'épanche avec tant de largeur, nous emporte comme un torrent. Sous un coloris un peu froid, une chaleur cachée, la passion de l'auteur pour son sujet, celle du narrateur qui suit les faits dans leur course, anime l'ouvrage tout entier. Et quel ouvrage! Dix volumes sur l'histoire de la Révolution, et vingt sur le Consulat et l'Empire! Ce dernier livre surtout est pénétré de cette ardeur et peut être considéré comme le plus magnifique monument de la littérature contemporaine. L'Académie française l'a justement consacré. Jamais la verve d'un écrivain ne s'est ainsi soutenue pendant vingt-cinq ans, au point que les derniers livres surpassent les premiers par l'intérêt, la vigueur et l'inspiration. N'y a-t-il pas là de quoi racheter quelques redondances, quelques réflexions sans portée morale, trop peu, comment dirait-on? trop peu de ce que Tacite avait trop.

Et les discours! Parce qu'une opinion a été prononcée en public, au lieu d'être écrite dans la solitude ou dictée, n'est-elle plus une œuvre littéraire, si le morceau tout entier en a les caractères? Puisque les discours de M. Thiers, refroidis sur le papier, sont des modèles de clarté et de belle ordonnance, puisqu'on est encore séduit, en les lisant, comme lorsqu'on les entendait sortir de cette bouche expressive aux lèvres minces, avec le son accentué d'une prononciation méridionale, puisque les quinze volumes, publiés par les soins judicieux de M. Calmon [1], forment un cours de politique sensée, de finances pondérées, de gouvernement libre et sage, et que ce cours est utile aux générations qui se succèdent, n'est-il pas juste d'en relever les mérites et d'en faire l'histoire, même l'histoire littéraire?

La vie des hommes de lettres est intimement mêlée à celle de leurs ouvrages, et c'est un des progrès de la critique moderne de ne pas les séparer. Voltaire d'abord, puis M. Villemain et M. Sainte-Beuve nous en ont donné des modèles. La nécessité est plus évidente ici, car tous les écrits de M. Thiers sont en même temps des actions; il n'a pas seulement raconté l'histoire, il l'a faite. Il faut pourtant se restreindre et résister au plaisir, un peu mélangé de peines, de raconter toute l'histoire de France depuis soixante ans, et quoiqu'il s'agisse d'un ora-

1. *Discours parlementaires de M. Thiers*, publiés par M. Calmon, 15 vol. in-8. Paris, C. Lévy, 1879-1883.

teur, ce n'est pas une précaution oratoire de dire que, dans ces pages, les détails ne seront donnés qu'en ce qui concerne directement sa personne et ses titres à une juste renommée. L'espace manquerait pour aller au delà, et pour franchir la limite, assez mince pourtant, qui sépare l'histoire d'un tel homme de l'histoire de son pays.

II

LA RESTAURATION

C'est en 1823 que le nom de M. Thiers frappa pour la première fois les yeux du public, ou du moins, fut pour la première fois imprimé sur la couverture d'un livre. Le titre était : *Les Pyrénées* [1], et quoique plusieurs passages en soient recueillis dans les guides des voyageurs, comme la meilleure description de la vallée d'Argelès et de la plaine de Tarbes, l'ouvrage n'est point fait pour les touristes. Ce récit d'un voyage accompli dans l'automne de 1822 est avant tout un pamphlet politique contre la guerre d'Espagne, guerre qui n'était point commencée, mais dont les préparatifs poussés activement provoquaient un grand éclat de passions et de prétentions absolutistes. C'est seulement au mois de mars 1823 que partit le duc

1. *Les Pyrénées et le midi de la France pendant les mois de novembre et de décembre 1822*, par A. Thiers, in-8. Paris, chez Ponthieu, 1823. Cet ouvrage a été réimprimé en 1874.

d'Angoulême; mais déjà les Chambres avaient fort discuté, et un ministère était tombé. Les temps étaient donc favorables pour résumer les impressions que donnait l'aspect des pays menacés à un esprit éclairé. On sait de quoi il s'agissait : la Cour de France et les Chambres avaient résolu de remettre en possession de sa couronne, de retrôner comme on disait, le roi Ferdinand VII renvoyé par ses sujets. C'était une étrange entreprise, dans un temps où les principes constitutionnels commençaient à revivre, et de la part d'une nation qui avait plus d'une fois reconnu que les peuples n'appartiennent qu'à eux-mêmes. Il est vrai que les émigrés n'aimaient guère à s'incliner devant ce droit, et la maison de Bourbon revenue par l'étranger y voyait une condamnation indirecte de ses espérances et de ses démarches depuis trente ans. La Restauration était elle-même un grand exemple d'intervention. Mais tous ses soins eussent dû être de le faire oublier. C'eût été de justice, de morale, de raison, comme de bonne politique, et tout cela marche assez souvent d'accord, quoi qu'on en dise. Sous l'empire de la Charte, il fallait reconnaître aux peuples le droit de jouir de la liberté politique et de mettre, en certains cas, la force au service du droit. Encore s'il se fût agi de maintenir sur son trône un roi menacé! Mais on envoyait une armée française en Espagne pour rendre à un roi dépossédé la plénitude de la souveraineté reprise par ses sujets. C'était à faire frémir tout esprit

libéral. Tous frémirent en effet, et les discussions dans les deux Chambres furent admirables.

L'occasion était excellente pour entrer dans la politique, et surtout dans la polémique. Ce n'est point d'ailleurs en théoricien que M. Thiers attaquait la guerre, ou plutôt les projets de guerre, mais en se moquant avec désinvolture et bonne humeur des soldats *de la foi*. Cette bonne humeur, grande qualité chez un homme politique, M. Thiers l'a conservée à travers tant d'orages, et lui a dû jusqu'au dernier jour des succès parlementaires et populaires. Ne devait-il pas dire cinquante ans plus tard, dans une circonstance solennelle : « Il faut prendre tout au sérieux, rien au tragique ». Cette bonne humeur, une des formes du courage, est peut-être, avec l'esprit, le caractère le plus saillant de son premier écrit. En cherchant bien toutefois, on y apercevrait d'autres qualités qui se retrouveront aussi plus tard : un style aisé et naturel, encore qu'un peu traînant, et qui semble la langue même du bon sens, un intérêt pour toutes choses, arts, sciences, industries, dont il décrit les opérations jusqu'au détail. Il y a là telle page sur la fabrication de la soude à Marseille qui fait prévoir, prédiction aisée quand les événements l'ont confirmée, ces explications abondantes sur les tissus, les fers et les matières premières qui ont appris tant de choses à nos contemporains. On serait tenté d'en copier des pages entières, si dans le cours de cette étude l'occasion ne devait se présenter souvent de citer les opinions de M. Thiers expliquées

par lui, de transcrire des discours où se retrouve cet heureux mélange de la pratique et de la théorie, se liant sans effort aux sentiments les plus nobles, et s'associant à des descriptions brillantes, presque poétiques. Il n'était pas en vain fils du Midi, et dans ses veines coulaient quelques gouttes du sang d'André Chénier.

Ce n'était pas le premier écrit du jeune élève du lycée de Marseille. Né dans cette ville le 15 avril 1797, après des classes brillantes, il était venu à Aix pour ses études de droit. A peine licencié, en 1820, il concourait pour un prix proposé par l'Académie d'Aix. Son discours, un éloge de Vauvenargues, fut jugé le meilleur; mais les académies de province étaient quelquefois entachées d'esprit de coterie, et celle d'Aix conservait un peu de tendresse pour l'ancien régime. M. Thiers n'avait pu vivre jeune, actif, passionné, dans les sociétés, et qui sait? peut-être dans les cafés d'une petite ville fort lettrée et fort éprise de l'esprit, sans commencer d'y être connu et goûté, sans y donner, sinon des preuves, du moins des espérances de talent. Il passait pour un des coryphées du libéralisme dans ce milieu tout agité encore des passions de 1815. Un membre de l'Académie, M. d'Arlatan de Lauris, magistrat éclairé, ayant dénoncé l'incognito par un excès de bienveillance, l'Académie refusa de donner le prix, faute de concurrents assez distingués, et le concours fut remis à l'année suivante. Un an après, M. Thiers renvoyait, sans cacher son nom, le premier travail,

et en composait un second. Celui-ci arrivait de Paris, d'une manière indirecte et sans signature. L'Académie triomphante accorda le prix au second, tandis qu'elle reléguait à l'accessit le premier et le meilleur des deux. Le *Constitutionnel* en a donné plus tard un extrait qu'il faudrait citer. Et pourtant ces œuvres de jeunesse des hommes célèbres sont un peu décevantes, tant on les y trouve déjà tout entiers. On aimerait à penser que l'étude, l'expérience, la vie, créent les qualités, ou tout au moins les développent jusqu'à les transformer. Mais le cours de l'existence ne semble servir qu'à donner plus de confiance, plus d'occasions de montrer du talent, plus de sûreté dans l'expression, et il n'est pas certain que M. Thiers eût en aucun temps parlé des moralistes avec plus de grâce et de simplicité.

Sans insister sur ces temps de jeunesse, sur ce milieu où M. Thiers s'est formé, on doit placer à côté de lui, dès ce moment, son contemporain M. Mignet. Il aima jusqu'au dernier jour ce compagnon dévoué, d'une inaltérable affection, et ce n'est point là un incident de biographie, c'est un trait de caractère. Cet esprit mobile, actif, qu'ont traversé de si grands événements,

> Où tant de passions et d'œuvres germeront;

cet homme qui a connu pendant trois quarts de siècle la fortune et la disgrâce, l'exil et le pouvoir, la faveur du public et l'impopularité impi-

toyable, est resté fidèle aux nobles amitiés contractées dans son enfance ou sa jeunesse. Il les a conservées, comme il a gardé très pures les plus sérieuses des opinions qu'il embrassait avec une égale ardeur. Les séparations, les ruptures ont été rares dans sa vie. Sans doute, il n'était pas incapable de sévérité pour les hommes, mais il fallait l'avoir offensé bien fortement pour encourir sa rancune. Non seulement pour ses amis, auxquels il pardonnait tout, permettait tout, mais pour ceux-là même qu'il prenait une fois en goût, qui lui témoignaient un jour, un seul jour, de l'attachement, il avait un inépuisable fonds d'indulgence. A peine se vengeait-il par quelque épigramme innocente d'un abandon ou d'un mauvais procédé. On en pourrait citer cent exemples. Voici l'un des moindres : M. Berger, député de l'opposition sous la monarchie de Juillet, était l'un de ses fidèles. M. Thiers lui avait montré et prouvé de l'amitié pendant bien des années. Après le coup d'État, M. Thiers fut exilé, comme on sait, et M. Berger saisit ce moment pour adhérer avec éclat au pouvoir nouveau. Peu après, sans retrouver précisément son libéralisme passé, l'ancien député chargea un ami de savoir ce que pensait son ancien patron, et s'il pouvait rentrer en grâce : « Dites-lui que je l'appelle toujours mon fidèle berger », répondit M. Thiers, et tout fut oublié.

Auprès de M. Mignet, M. Thiers n'a jamais eu rien à oublier, rien à pardonner, et l'antiquité n'a pas illustré de plus noble exemple d'amitié. Le contraste

était grand entre ces deux hommes, soit par l'apparence extérieure, soit par la nature de l'esprit. Mais il existait entre eux, outre cette sympathie naturelle que les psychologues les plus habiles ne peuvent que constater sans l'expliquer, ce que Cicéron indique comme la première des conditions de l'amitié : vouloir les mêmes choses et repousser les mêmes choses : *eadem velle, eadem nolle.* Entre ces deux êtres si différents, la conformité de sentiments était, et est demeurée si absolue, qu'en entrant dans la vie, ils écrivaient deux histoires de la Révolution française conçues dans le même esprit, et que le dernier survivant a pu de ses doigts de quatre-vingts ans, corriger et publier le dernier écrit politique de son ami, sans que personne y ait rien trouvé à redire, ni pu soupçonner une altération dans la pensée et dans les intentions de celui qui en avait tracé les premières lignes. Pylade n'en a jamais tant fait pour Oreste.

En 1820 ou 1821, M. Thiers et M. Mignet, déjà fort unis, comprirent à la fois qu'ils n'étaient point faits pour le barreau, et se décidèrent à venir à Paris. Ils avaient pourtant plaidé une fois, et dans la même cause; du moins M. Thiers le racontait, sans être désavoué par son ami. Ils devaient défendre un homme accusé d'incendie et d'assassinat, deux crimes punis de mort. Sur le premier chef, après une plaidoirie de M. Thiers, l'homme fut acquitté; sur le second, malgré une défense présentée par M. Mignet, il fut condamné. On lui fit grâce pour-

tant, parce qu'il fut prouvé, disait M. Thiers, que les juges s'étaient trompés. Troublés par les plaidoiries, ils l'avaient cru innocent là où il était coupable, criminel où il était innocent. La séduction l'avait emporté sur la froideur logique.

Le *Voyage aux Pyrénées* n'était qu'un recueil d'articles publiés d'abord dans le *Constitutionnel*, journal où M. Thiers avait été admis sur la recommandation de M. Manuel, son compatriote. En même temps, il écrivait le bulletin politique des *Tablettes universelles,* revue hebdomadaire fondée par M. Coste. Les articles du *Constitutionnel* étaient animés, mais sérieux; ceux des *Tablettes,* d'un tout autre ton. Si ce n'était une médiocre gloire pour lui, on pourrait dire que M. Thiers a inventé la Presse légère, qui a tant fleuri et même fructifié depuis. Il donnait ces détails, nouveaux alors, dont se compose la vie des gouvernements, les petites nouvelles de la partie secrète des affaires, tout le ménage des mouvements intérieurs du conseil des ministres et des conférences diplomatiques. Ces articles eurent d'autant plus de saveur qu'on sut bientôt que l'écrivain puisait ses renseignements à la source féconde qu'ouvrait tous les jours M. de Talleyrand irrité, qui l'avait dès l'abord pris en goût. M. Thiers alla jusqu'à publier un article ironique sur le voyage à Bruxelles et à Gand que le roi Louis XVIII venait d'imprimer, et blessa l'amour-propre d'auteur plus sensible que celui de roi. Il poussa la hardiesse, ce qui était plus délicat encore, jusqu'à faire intervenir, sans mau-

vaise grâce, dans la polémique, le nom de Mme du Cayla dont l'influence était alors très active, et qui passait pour la maîtresse du roi. L'habileté était assez grande pour qu'il fût difficile de poursuivre. Nous avons vu plus tard Prévost-Paradol se mettre aussi parfois hors des atteintes d'un pouvoir plus redoutable et plus dur que celui de la Restauration. Tous deux pourtant ont eu le même sort en cette occurrence, suivant les temps : le *Courrier du Dimanche* de Prévost-Paradol a été supprimé, et le journal de Coste fut acheté par M. de Villèle.

Ce n'était pas une habile ni utile manœuvre. Dans de telles circonstances, on n'achète pas un journal comme une plantation travaillée par des nègres. Le journal est vendu, mais les rédacteurs s'en vont. Ce n'en était pas moins un ennui, et il fallut chercher une autre feuille pour les jeunes libéraux qui faisaient leurs premières armes. « La jeune garde est battue », disait M. Thiers, puisant déjà ses comparaisons à la source de l'Empire, riche en métaphores. Mais la défaite n'était pas grave, et le *Constitutionnel* gardait une arme, ou plutôt une armée plus redoutable. M. Thiers y écrivait des articles d'un style aussi facile, aussi clair, aussi entraînant qu'il l'a jamais fait. Peut-être même la rédaction en était-elle plus piquante et plus soignée que celle de ses autres écrits. Il n'avait pas encore cette propriété du langage politique, cet art de disposer son sujet, cet ordre d'une grande étendue, cette déduction lucide et persuasive, plus pressante peut-être que d'autres

plus nerveuses et plus correctes, dont il a donné tant de modèles. Mais il traitait franchement les questions politiques, en bannissant l'invective et l'acrimonie. Fort différent de ce qu'il faisait aux *Tablettes*, il négligeait les reproches puérils, et acceptait les questions telles que le pouvoir les posait lui-même, entre l'aristocratie et la démocratie, entre l'émigration et le patriotisme, surtout entre la Restauration et la Révolution. Il ne faisait pas seulement des articles de polémique directement politiques; tout lui était bon pour exprimer des opinions libres et sensées, pour montrer sur toutes choses un esprit souple, clair et sérieux.

Il fit même dans le *Globe* une série d'articles sur l'Exposition des tableaux de 1822, qui ont été recueillis en brochure dans le même temps. C'est à cette Exposition que débutaient Horacé Vernet dont il prédit la popularité, Delacroix dont il devina l'étrange génie. Voici ce qu'il disait à propos du tableau de Gérard tant de fois gravé, qui représentait Corinne inspirée :

« Le roman de *Corinne* passe pour la composition la plus entraînante d'une femme célèbre qui a surpris son siècle par la force et la vivacité de son organisation, et surtout par une hardiesse de pensée étrangère à son sexe. Mobile, ardente, dirigée par le hasard de son éducation vers les objets élevés, Mme de Staël porta dans les hautes régions intellectuelles toute la personnalité d'une femme, répandit beaucoup de chaleur et d'aperçus brillants, ce qui

suffit à la multitude qui veut être émue et éblouie; mais elle n'égala jamais la passion profonde de Rousseau, la passion douce de Bernardin de Saint-Pierre, ne fit sur tous les sujets que des tentatives qu'on prit pour des résultats, n'eut jamais cette grâce naturelle de l'être qui est resté à sa place, et fut punie de ne pas l'avoir gardée, par l'absence de charme, par le désordre d'esprit et par une célébrité dont l'homme le plus fort peut à peine supporter le poids.

« Les observations de Mme de Staël sur la société sont justes, piquantes, et saisies de très haut, mais sa poésie est fausse; aussi Delphine me semble préférable à Corinne. Cependant, si l'on est toujours bien quand on est soi, Mme de Staël devrait avoir atteint la perfection dans Corinne où elle s'est mise en épopée. Mais elle a été trop elle-même et s'est livrée trop franchement à tous les excès de son esprit. Livrée à ce goût mystique des Allemands qu'on appelle aujourd'hui le genre *impressif*, et qui consiste non à produire des sensations, mais à raconter éternellement celles qu'on éprouve, Mme de Staël n'a pas mieux réussi que tant d'autres à décrire l'Italie; elle a exprimé ses impressions, au lieu de faire voir la terre qui les produisait. Les anciens ont peint, Bernardin de Saint-Pierre a peint aussi, et ils n'ont pas compté un à un les mouvements de leurs cœurs : c'est ce qui a donné tant de réalité et de vivacité à leurs tableaux. »

Tout sévère que soit ce passage pour Mme de

Staël, il le fallait citer, parce que M. Thiers ne l'eût désavoué à aucun moment de sa vie. C'était une de ses originalités de n'avoir point, sinon de goût, du moins de considération pour l'esprit des femmes, même pour leur génie, et ce mot est ici à sa place. Il en avait moins encore pour le genre de littérature qu'il appelle *impressif*, mot d'un néologisme rare sous sa plume, et dont il eût été plus repentant que du jugement même. Ce mot, du reste, n'a pas réussi, et M. Littré qui ne l'avait point mis dans son Dictionnaire, ne l'a trouvé pour son Supplément que dans une traduction d'Aristote. Et cette traduction, par une singulière fortune, est celle de M. Barthélemy-Saint Hilaire, le savant austère qui, venant des confins de la République dogmatique, n'a pas résisté à la séduction de M. Thiers, et est devenu le compagnon dévoué de ses derniers jours.

Alors comme plus tard, M. Thiers ne faisait aucun cas de la littérature qui consiste à décrire les impressions que font sur un auteur les choses ou les idées. Il parlait, lui, directement des choses et des idées. Il n'aimait pas et comprenait peu l'observation intérieure, l'analyse psychologique, l'examen des sensations dont on a tant abusé depuis cent ans, et sa haine de la déclamation s'étendait jusqu'au genre descriptif et romanesque. Jamais homme n'a moins ressemblé à René, à Faust, à Adolphe. C'est dans le Nord que règne l'esprit rêveur qui sait se détacher de toute personnalité, se juger et s'observer soi-même, et M. Thiers était essentiellement un homme

du Midi, à l'esprit net, sûr et prompt. Il ne connaissait ni le découragement, ni l'indécision, ni le regret d'un parti pris. Deux grandes familles d'esprits se partagent le monde, et ont depuis plus de cent ans des noms qui en expriment clairement les différences : M. Thiers procédait de Voltaire et non de Rousseau.

Ce goût pour la simplicité, la clarté, la vérité s'épanchait dans les articles politiques du *Constitutionnel* où il apportait des idées nouvelles. L'école des journalistes de la Restauration était une école d'hommes d'État. Celle du *Globe*, plus philosophique, celle du *Constitutionnel*, plus pratique, représentaient chacun des courants de la Révolution française. On peut dire que cette Révolution dont des paradoxes récents essayent de contester l'utilité et les résultats, avait établi et tenté de réaliser trois principes : la liberté philosophique de la raison : c'était le vœu le plus cher de l'humanité depuis la Renaissance; puis la refonte, sous les auspices du principe d'égalité, de la société du moyen âge qui subsistait encore; enfin, la liberté politique, sous la seule forme connue alors, comme aujourd'hui, le gouvernement représentatif ou parlementaire. Ces trois principes, la Restauration semblait à tout moment les menacer. On ne parlait guère ouvertement, au nom du gouvernement, pour défendre les deux premiers, et le troisième, garantie des deux autres, à de fréquents intervalles, ne semblait pas en sûreté. Toutes les idées nouvelles étaient en

horreur au clergé et à la noblesse qui s'attribuaient une influence prépondérante. Le catholicisme de ce temps, moins disposé aux légendes et à l'ultramontanisme, était plus contre-révolutionnaire que celui d'aujourd'hui, plus clairement absolutiste. C'était une religion d'émigrés et de courtisans. Quiconque défendait l'Église était, presque sans exception, un ennemi de la liberté. La noblesse, bien près du temps où ses priviléges lui avaient été enlevés, les regrettait. La royauté, surtout quand Charles X avait succédé à Louis XVIII, n'admettait pas que la Charte pût durer toujours, ne voulait pas que ce fût la consécration de l'œuvre de 1789. La présence d'un Bourbon sur le trône lui paraissait rendre évident que la Révolution devait se tenir pour vaincue. Au fond, Charles X n'avait pas plus de respect pour les Chambres que Louis XV pour le parlement de Paris, et il l'a bien prouvé en 1830.

Même sans préparer un coup d'État, la Cour, le roi et les royalistes y pensaient comme à une dernière ressource, à laquelle ne résisteraient que des ambitieux, des niais ou des scélérats; car c'est ainsi que, dans les partis, on traite ceux dont on est séparé par la plus faible nuance. Pendant la plus grande partie de la Restauration, qu'était le ministère, sinon un parti au pouvoir? Or, « un parti au pouvoir, a dit quelque part M. Thiers, c'est la foudre entre les mains d'un enfant ».

De là, une situation très tendue pour tous ceux qui désiraient l'application des principes de 1789, le

triomphe définitif de la Révolution française, députés, journalistes, politiques de toute espèce, et chacun résolvait le problème à sa façon. Les uns, M. de Lafayette par exemple, considéraient la question comme jugée, et pensaient que, la monarchie étant en conspiration contre la Charte, toute conspiration était légitime. Au fond, pour M. de Lafayette, toute monarchie était une concession qu'il pouvait faire à sa raison et à son pays, mais cette concession ne lui plaisait guère. Il connaissait mieux que personne les misères de l'ancien régime, car il les avait comprises et jugées, sans en souffrir lui-même. Il se rappelait les indignations de sa jeunesse, lorsque, avant 1789, se promenant à Chavaniac, voyant les paysans agenouillés dévotement sur son passage et lui baisant les mains, il disait entre ses dents : « Patience! patience! Je vous le passe encore pour cette fois, mais c'est bien la dernière. » Sa défiance était trop justifiée par ses souvenirs, et quoiqu'il préférât la monarchie des Bourbons à l'Empire, il gardait à ceux-ci une répugnance ombrageuse. L'opinion publique ayant pourtant accepté le roi légitime, de la main, il est vrai, des étrangers, il y avait consenti, mais comme à un contrat qui liait le roi autant que lui-même. Dès qu'un ministère de contre-révolution fut formé, dès que les bruits de coup d'État devinrent persistants, il considéra comme dénoué ce faible lien. Et comme pour lui il n'y avait pas de distance entre la pensée et l'action, du moment qu'il pensait qu'on avait le

droit de conspirer, il conspirait, même sans chances de succès.

Un tel parti, un peu démodé, était assurément le moins dangereux de tous pour la Restauration, car rarement une conspiration a renversé un empire, un assemblage incohérent de mécontents a prévalu contre la force d'organisation d'un gouvernement. Ce parti n'était pas défendu, n'était même pas représenté dans la Presse, mais seulement à la Chambre par M. de Lafayette, M. d'Argenson, M. Manuel, et dans les sociétés secrètes composées de jeunes gens hardis auxquels se mêlaient quelques bonapartistes. C'est de ce parti que Mme de Simiane, fort bonne royaliste, disait à M. de Lafayette : « Rien n'est au-dessus des honnêtes gens de votre parti. Votre élite est très supérieure à la nôtre, mais notre moyenne vaut mieux que la vôtre, et vos coquins sont pires que les nôtres. »

Une autre opposition était représentée à la tribune par M. Royer-Collard, M. Camille Jordan, M. de Serre parfois, et le duc Victor de Broglie toujours. Leurs armes, plus dangereuses que les conspirations, étaient d'abord l'éloquence, puis le journal *le Globe*, rédigé par des jeunes gens dont les noms sont encore sur toutes les lèvres quand on parle des écrivains qui ont honoré le nom de journaliste, MM. Vitet, Duchâtel, Dubois, Sainte-Beuve, Duvergier de Hauranne, de Rémusat. Ceux-ci n'avaient pour la Restauration ni amour, ni haine. Ils se contentaient d'exprimer des opinions d'un libéralisme absolu, en

philosophie comme en politique, même en littérature. Ils ne demandaient à la monarchie que d'appliquer ces principes, et ils acceptaient d'avance tout gouvernement, monarchie ou république, qui les respecterait. Il n'était pas très difficile de voir que, de tout gouvernement, le plus incapable de pratiquer leurs théories était précisément celui qui se prétendait *légitime*, c'est-à-dire supérieur et antérieur à toute Charte, mais ils ne tenaient pas à tirer explicitement cette conclusion de leurs écrits. Le duc de Broglie qui figurait parmi eux au premier rang, a dit ou plutôt a fait dire dans ses Mémoires à un inconnu fort spirituel, et qui sans doute n'est autre que lui-même, ou quelqu'un des siens, que c'étaient *des révolutionnaires d'idées, des jacobins de méditations, qu'ils appliquaient aux idées le mot de la révolution : Ote-toi de là que je m'y mette* [1]. Mais dans la politique, comme dans la nature, les opinions sont représentées par des hommes et les systèmes par des gouvernements. Annoncer, désirer une révolution dans les unes, c'est de bien près menacer les autres. L'empereur Napoléon n'avait pas tort de considérer les idéologues comme dangereux. Oui, ils sont dangereux, très dangereux, car ils font comprendre et haïr la tyrannie, et enseignent aux peuples les garanties de la liberté.

Avec la même facilité que les royalistes mettaient à sacrifier la Charte, s'il leur était démontré que la

1. *Souvenirs du feu duc de Broglie*, t. II, p. 137.

respecter c'était mettre la monarchie en péril, les rédacteurs du *Globe* n'auraient pas eu grand'peine à supprimer la monarchie, si celle-ci se déclarait incompatible avec la Charte. Les uns préféraient la monarchie à la liberté, les autres faisaient leur choix en sens inverse. La reine Anne d'Autriche a bien dit que prévoir la sédition c'est être séditieux. C'est ce qu'on pense, surtout quand on peut être soi-même l'objet d'une sédition.

Les doctrinaires étaient aussi peu séditieux que possible, et point du tout conspirateurs. Longtemps même, ils ont pu espérer que cette révolution tant prévue pourrait être épargnée, et quand les choses tournaient mal, ils en étaient sincèrement affligés. Leur opposition était *loyale*, et ils ne demandaient que ce qu'ils auraient eux-mêmes pratiqué, s'ils eussent tenu le pouvoir. Ils acceptaient le ministère de M. de Martignac, comme eux, ou leurs élèves, devaient défendre quarante ans plus tard le cabinet de M. Ollivier. Ils ont enfin déploré le ministère de M. de Polignac, qui ne laissait plus d'espérance au triomphe pacifique de l'opinion. Les royalistes n'en considéraient pas moins comme des ennemis ces philosophes auxquels le sort des Bourbons était indifférent, qui les voyaient courir au danger sans les plaindre, et qui les eussent vu périr, politiquement bien entendu, plutôt que de consentir au sacrifice de la moindre théorie.

M. Thiers placé par ses origines parmi les ennemis de l'ancien régime, presque bonapartiste au lycée,

prévenu contre le clergé et l'aristocratie, avait eu pour première émotion politique le spectacle de la double invasion de la France, puis celui de la réaction de 1815 dans le Midi. Il ne pouvait apporter à la Presse de Paris que les opinions de la Révolution française dont il se proposa de soutenir résolument la cause, sans haine, sans colère, mais sans faiblesse, ni concession. Dès ses premiers articles dans le *Constitutionnel*, il fit preuve d'une opposition inflexible, sans aigreur ni perfidie, fondée plutôt sur la nécessité des choses que sur l'autorité des principes. Il n'était anarchique à aucun moment, et l'esprit de liberté était dès lors chez lui tempéré par l'esprit de gouvernement. Moins pratiquement révolutionnaire que les députés d'extrême gauche, et moins théoriquement que les rédacteurs du *Globe*, il avait tiré comme conclusion moyenne de la Constituante, de la Convention et de l'Empire la théorie et la nécessité de la monarchie constitutionnelle. Mais...

Il avait de l'amour pour les réalités.

Il avait plus ou autre chose que de l'amour, il avait du respect pour les faits. Dans son besoin de s'éclairer par l'histoire, il cherchait le type de ce gouvernement normal là où il existait effectivement, en Angleterre, et il ne songeait qu'à fidèlement calquer le dénouement de notre Révolution sur le dénouement de l'autre. C'était une politique nouvelle, sinon tout à

fait dans le fond, car l'admiration pour la liberté anglaise faisait partie du patrimoine des libéraux alors comme aujourd'hui. M. Thiers soutint cette thèse d'une façon qui la rajeunissait, d'abord dans le *Constitutionnel*, puis dans le *National* fondé par lui après une tentative d'union avec le *Globe* qui échoua pour des dissentiments de détail. Les doctrinaires, novateurs en tout, étaient romantiques et économistes. M. Thiers avait déjà son indélébile horreur pour le libre-échange et l'économie politique qu'il appelait insolemment la *littérature ennuyeuse*. Mais partout où il écrivait, il se montrait convaincu que les souvenirs des temps cruels de la Révolution étaient trop présents, trop saignants, pour que la République fût possible. Il se défendait des illusions de M. de Lafayette, et il craignait en même temps que les principes absolus des doctrinaires ne conduisissent à un changement trop profond de l'organisation politique. Avec une sagacité dont il devait donner plus d'une preuve, il avait vu que l'obstacle à la liberté n'était ni la Charte, ni la centralisation, ni même la forme monarchique, c'était la légitimité. Sous ce principe se cachait une puissance toujours menaçante en face de la nation et de ses institutions, et un souverain qui ne prétendrait pas à un droit antérieur et supérieur, donnerait toutes les garanties nécessaires. Une révolution pourrait ainsi se faire dans un esprit de fondation et non de destruction. C'était une pensée forte, simple et pourtant très neuve.

Quant au roi de ce gouvernement fondé sur la ruine de la monarchie de droit divin ou personnel, qui pouvait accepter, aimer les principes de la Révolution française, assez grand seigneur pour ne point trouver d'égaux et de rivaux, assez séparé de la maison de Bourbon pour ne s'en rapprocher jamais, il était aisé d'en discerner les traits dans un prince placé sur les marches du trône. Ce prince, sans prévoir que son avènement serait le résultat logique des combinaisons politiques d'un jeune Provençal, venu d'Aix pour écrire dans les journaux, sans conspirer d'aucune façon, conduit uniquement par ses souvenirs de famille et de jeunesse, ne faisait rien qui pût rendre impossible le rôle qu'on lui destinait. Le duc d'Orléans libéral, populaire, en disgrâce à la cour, n'était pas un émigré, et n'avait pris aucune part aux fautes du départ et du retour de la maison royale. Il avait servi dans les armées de la République, et son père n'avait donné que trop de gages à la Révolution.

Ces raisons de tout genre ont rendu la Révolution de 1830 plus acceptable pour un public peu sensible aux raisonnements et à la théorie seule. C'était pourtant la théorie, cette théorie sans laquelle « il est impossible, disait M. Royer-Collard, de savoir ce qu'on dit quand on parle, et ce qu'on fait quand on agit », qui avait guidé M. Thiers dans le choix de son opinion, et l'avait rapproché de celui qui a été longtemps son rival, M. Guizot. Celui-ci, sans tendre directement à l'imitation, invoquait fréquemment les

exemples de l'Angleterre. M. Thiers disait très nettement : « Il faut passer la Manche et non l'Atlantique ». Il soutenait dans tous ses articles un orléanisme rationnel, et mettait toute la souplesse et toute la fécondité de son esprit à démontrer que c'était le seul moyen pratique de faire triompher la Révolution dans les idées et dans les faits, et de la terminer par la réalité du gouvernement parlementaire, comme elle avait commencé. Il a soutenu ces principes pendant huit ans, avec des alternatives de hâte et de patience, suivant que le gouvernement royal s'éloignait plus ou moins de son idéal, et que le coup d'État, toujours annoncé, était plus ou moins imminent. La hardiesse de la pensée était grande, mais la mesure de l'expression si bien gardée qu'il ne fut jamais incriminé, tandis que M. Mignet devenu plus tard si sage, et M. Dubois, si méticuleux, n'échappèrent pas aux poursuites, et furent condamnés en police correctionnelle.

Il est impossible de reproduire des articles si nombreux, si variés. Mais il en fallait dire le sens général qui fait honneur à la modération et à la perspicacité de M. Thiers, et dont le résultat combla toutes ses espérances. Oui, on ne saurait trop s'en étonner : cette politique imaginée en prévision des fautes du pouvoir, cette politique qui exigeait, pour réussir, des révolutionnaires modérés, des conservateurs hardis, des libéraux sans crainte, un peuple brave et sage, un prince prudent et sans préjugés, des hommes d'État venus de côtés divers et s'asso-

ciant dans une œuvre commune, cette politique de raison réussit. Un jour vint où le roi Charles X, conspirant contre son propre gouvernement, plus téméraire que décidé, suivant la jolie expression de M. Molé, fit naître l'occasion tant attendue, sinon tant cherchée, et donna passage à la pure Révolution de 1830.

Les écrits politiques ne suffisaient pas à épuiser l'activité de M. Thiers. Depuis la vie de miss Bellamy du théâtre du Covent-Garden, jusqu'à un article sur le livre de Boisserée et la cathédrale de Cologne, et une étude sur Law qui fut le premier et presque le seul article d'une *Encyclopédie progressive* annoncée à grand fracas, tout lui était bon pour éclairer et instruire le public. Il faut particulièrement noter une de ses contributions à la *Revue française*, sur les Mémoires du maréchal Gouvion Saint-Cyr [1]. On y remarque les premières traces de ce goût pour les batailles et de ce talent particulier pour en décrire les péripéties, qui devait plus tard tant servir sa renommée. Ce morceau a eu la singulière fortune d'être traduit, presque mot à mot, et employé sans indication de source par M. Disraeli dans son panégyrique du duc de Wellington, et par surcroît M. Littré l'a imprimé dans l'édition des œuvres d'Armand Carrel [2], comme l'ouvrage de celui-ci. M. Littré, si pénétrant, s'y est trompé, et il n'a pas

1. *Revue française*, novembre 1829, p. 196.
2. *Œuvres politiques et littéraires d'Armand Carrel*, t. V, p. 132.

reconnu M. Thiers pourtant bien semblable à lui-même dans ce début :

« On persuaderait difficilement aux hommes, et surtout aux hommes de notre temps qui ont vu beaucoup de militaires, que l'art de la guerre est celui de tous peut-être qui donne le plus d'exercice à l'esprit. Cela est pourtant vrai, et ce qui fait cet art si grand, c'est qu'il exige le caractère autant que l'esprit, et qu'il met en action et en évidence l'homme tout entier. A cet égard, l'art de la guerre n'a que l'art de gouverner qui lui ressemble et l'égale. Regardez, en effet, aux œuvres des poètes, des savants, des orateurs les plus célèbres : leurs œuvres, même les plus belles, ne vous diront jamais de quelle trempe fut leur âme. Regardez, au contraire, aux actions des généraux et des hommes d'État : toujours vous y lirez leur caractère autant que leur esprit, parce qu'on gouverne et on combat avec son âme tout entière. Bien entendu cependant, que gouverner ne signifie pas administrer une préfecture, et que combattre ne signifie pas charger à la tête d'un régiment. Autrement il faudrait donner une âme et un esprit à trop de gens. »

Il n'est pas inutile non plus de citer un article que M. Thiers écrivit en réponse à M. de Montlosier. M. Sainte-Beuve a, il est vrai, déjà imprimé ce passage dans ses *Portraits contemporains,* mais comment parler de la littérature de ce siècle sans reprendre les citations que M. Sainte-Beuve a faites, et même sans répéter parfois ce qu'il a dit?

« Non, nous n'avions pas avant 89 tout ce que nous avons eu depuis; car il eût été insensé de se soulever sans motif, et toute une nation ne devient pas folle en un instant. Ces concessions que vous appelez des bienfaits, et moi des restitutions, n'ont été conquises que par la Révolution. Ce mot seul les rappelle toutes, et le mot opposé rappelle leur privation. Songez qu'avant 89, nous n'avions ni représentation annuelle, ni vote de l'impôt, ni égalité devant la loi, ni admissibilité aux charges. Vous prétendez que tout cela était dans les esprits; mais il fallait la Révolution pour le réaliser dans les lois.

« Je suis tout aussi franc que vous, et je l'avouerai : de votre côté et du nôtre, il n'y a que des hommes et des passions d'hommes; il n'y a, entre vous et nous, de différence que la justice de la cause. Chez nous, comme chez vous, il peut y avoir eu des vanités, des passions féroces; des plébéiens nés dans nos rangs auraient déclaré la guerre à leur patrie, mais convenez aussi que des nobles nés dans vos rangs auraient pu être dans le Comité de Salut public. Nous sommes tous hommes, et cette condition est dure. Tous les partis ont leurs bons et leurs méchants, et ne diffèrent que par le but. Mais vous conviendrez qu'entre un Bailly mourant, la tête et le cœur pleins de vérités, et un d'Éprémesnil mourant plein d'entêtement, quoique le sacrifice soit le même, le mérite ne l'est pas. Tous deux ont succombé pour leur cause, mais lequel pour la vérité? »

C'est l'opinion de M. Thiers sur cette Révolution française qu'il a exprimée dans son histoire, histoire dont il faut enfin parler, et qui suffirait à le placer parmi les grands écrivains. En quatre années, de 1823 à 1827, à travers ses autres travaux, à travers sa jeunesse qui devait lui faire terriblement de bruit, car la vie était bien agissante en ces premiers jours du siècle pour un homme tel que lui, il parvint à publier les dix volumes qui racontent l'histoire de France de l'année 1789 au 18 brumaire. Il avait dû s'associer à M. Bodin. Ce nom protecteur d'un audacieux inconnu avait été exigé par le libraire, qui craignait de ne pas couvrir les frais de l'édition, et qui y gagna une fortune. Dès le troisième volume, en 1824, M. Bodin s'effaça, et M. Thiers affronta seul le jugement du public, les rancunes de quelques contemporains, les sévérités de la critique, et seul aussi recueillit une gloire qui n'était qu'une avance sur celle qui l'attendait à son second ouvrage.

C'était, en effet, une entreprise sérieuse et hardie de raconter sous les yeux de ceux qui en souffraient ou s'en vantaient encore, un temps aussi compliqué, aussi varié, aussi généreux et aussi criminel, touchant à tant d'hommes et tant de faits. On pourrait faire l'histoire de tout un siècle des temps passés, sans rencontrer un si grand nombre de personnes originales à peindre, de partis à choisir, d'explications à chercher pour des actions équivoques. Plus d'une fois, l'historien a pu se demander quel choix il eût fait entre les différentes factions du temps, et je

parle de celles qui n'avaient aucun souvenir sanglant à se reprocher, ni aucun attentat contre la patrie; plus d'une fois, il a dû voir ce que sa propre expérience devait lui enseigner plus tard, qu'en temps de révolution, le plus difficile n'est pas toujours de faire son devoir, mais de le connaître. La route d'ailleurs n'était nullement tracée. Des récits contemporains, des mémoires de toute sorte qui nous ont instruits plus tard, des résumés même qui ont permis au moindre écolier de se faire une opinion, on ne connaissait que les témoignages les plus passionnés; c'étaient des apologies ou des récriminations; et puis les témoins, en justice, encore qu'un peu sujets à l'erreur et à la prévention, sont très supérieurs aux témoins historiques. Celui qui le premier a dit : « Je ne suis pas sûr de ce fait, car je le tiens d'un témoin oculaire », pensait assurément au spectateur d'un fait politique. L'histoire du temps, pour les contemporains, n'est qu'un thème à déclamations. Enfin, un écrivain ne tenant à la Révolution que par l'intérêt de la justice et de la liberté, prenait le soin d'en retracer l'utile et instructif souvenir.

C'était la première fois que M. Thiers prenait le rôle d'éducateur du peuple français, ce peuple auquel il devait enseigner dans le cours de sa vie tant de choses qui toutes ne sont pas oubliées. Il a commencé par apprendre à ce peuple le bien qu'il devait penser de sa propre histoire et de lui-même. L'a-t-il trompé? Peu de gens l'ont dit alors, et moins de gens l'ont pensé depuis. On a pu, cependant, pré-

tendre avec quelque apparence de raison que l'indignation lui avait manqué en face des crimes qui ont souillé la Révolution; et manquer d'indignation en ce cas, c'est manquer d'impartialité. Le reproche serait juste, s'il s'agissait d'une de ces histoires dramatiquement racontées, comme l'histoire des Girondins de M. de Lamartine et ses analogues. Mais c'est ici un simple récit dont la moralité découle toute seule, sans que le lecteur soit averti de ce qu'il doit penser. Encore serait-il facile de citer plus d'une page où les malheurs et les fautes sont exposés comme il convient pour émouvoir. Qui aurait pu mieux ressentir les blessures faites à l'humanité et à la justice que celui, que ceux qui n'aiment la Révolution que pour sa généreuse origine et pour ses utiles résultats? C'est le parti modéré, le parti libéral, le centre gauche, comme on dit dans le jargon des assemblées, ce parti dont M. Thiers a été le chef, qui a surtout souffert de cette déviation des principes de l'humanité pendant une des périodes de la Révolution française. Qui plus que les libéraux a dû déplorer que deux années de l'histoire moderne, deux années de ce XVIIIe siècle si délicat, si juste, aient mérité ce nom sinistre : *la Terreur*. Ce parti n'est-il pas le seul qui soit innocent de toute violence, qui n'ait point de sang sur les mains, sauf le sien qu'il a répandu pour sa cause? N'est-ce pas lui qui a souffert de tous ces crimes? Et il n'en a pas seulement souffert dans la chair de tant de victimes immolées : toutes les factions politiques ont tour à tour

invoqué contre lui ces souvenirs sanglants comme un titre à la pitié ou à l'admiration, lui seul en a dû toujours détourner les yeux avec horreur. C'est contre lui qu'en toute occasion on s'est prévalu des attentats commis au nom de la liberté. Encore aujourd'hui, nous sommes victimes de cette inconséquence funeste d'une nation qui voulait précisément se relever de l'esclavage. L'imagination de nos contemporains, après cent ans, en est encore infestée, et les uns en sont rendus plus timides pour réclamer ou accepter la liberté qu'ils aimeraient, les autres, plus passionnés pour la licence qui n'est qu'une des formes de l'oppression. On en est tantôt effrayé, tantôt fanatisé, et le drapeau rouge, en politique, comme le lambeau de pourpre agité par le torero dans le cirque, sert à la fois d'excitant et d'épouvantail. C'est l'un des plus puissants arguments des ennemis de la liberté de droite et de gauche, et rien n'est plus funeste à l'équilibre nécessaire des esprits.

Mais s'il n'est point insensible aux maux de l'humanité, M. Thiers s'applique beaucoup plus à comprendre les hommes qu'à les juger. Il n'a point sur les Jacobins ces paradoxes que vingt-cinq ans après, M. de Lamartine, sans excuse, teignait de ses couleurs éclatantes. Il essaye, non de les justifier, mais de saisir les mobiles qui les font agir.

« Nous nous voyons transportés avec lui, a écrit M. Sainte-Beuve, sur cette terrible Montagne qui ne nous avait jamais apparu qu'à distance, environnée

de tonnerre et d'éclairs; nous en montons tous les degrés, nous l'explorons comme un volcan éteint, et nous comprenons qu'on a pu voir de là les choses sous un aspect particulier, et les juger autrement que d'en bas. Sans absoudre les coupables, nous en venons à les expliquer. »

On peut ajouter que M. Thiers, comme M. Mignet dans un écrit plus court, empreint des mêmes sentiments, est un partisan passionné de la Révolution française, et les malheurs particuliers s'effacent quelquefois pour eux devant la grandeur du résultat. Il est comme un général d'armée qui ne peut s'attendrir devant chaque blessure, parce qu'il a les yeux fixés sur ce but : la victoire. Les combats particuliers, les souffrances, la mort, semblent être dans la nécessité, et il est conduit au fatalisme, ou à quelque chose qui y ressemble fort. Comment s'en défendre tout à fait ? Comment résister au désir, en écrivant l'histoire, de faire découler les faits les uns des autres, de donner aux événements et aux hommes un caractère plus logique qu'il ne leur appartient, d'en croire les épisodes inévitables? Mieux est fait le récit, plus cette idée subjugue, et moins on entrevoit que les événements aient pu tourner d'une autre façon, ou qu'il soit possible de leur imaginer un cours plus vraisemblable. Il serait trop commode de penser que les malheurs publics ne sont que des accidents et seraient facilement évitables. Mais non, les choses ont dû se passer dans cet ordre et non dans un autre. Si cette

impression est naturelle dans un récit bien fait, comment M. Thiers échapperait-il à l'écueil? Dans sa manière purement narrative, il ne dégage pas souvent les conséquences, il ne conclut pas, à proprement parler, au fatalisme, mais le lecteur raisonne pour lui, et construit chemin faisant la philosophie de son histoire. L'auteur est victime de son extrême clarté qui montre les faits dans une lumière éclatante, et donne à tout un caractère d'évidence et de rigoureuse logique. Mais jamais cette logique ne vient en aide à l'apologie des excès.

Il en faut pourtant parler de cette clarté tant vantée, et de ce style original à force d'être simple. C'est un peu le style de Voltaire, mais Voltaire, plus élégant, aiguise son esprit, et le fait sentir, tandis que le côté railleur ne se rencontre que plus tard chez M. Thiers, dans ses discours. Ici l'effort, qui ne se sent point, est précisément de ne rien montrer que les faits. Ces faits si nombreux, si compliqués, apparaissent seuls à travers le style comme à travers une glace limpide, la comparaison est de M. Thiers lui-même, et non seulement les faits et les hommes, mais tous les détails de l'administration et de la guerre modernes. Trop souvent les historiens ne savent bien que quelques points de leur sujet, et à ces parties ils sacrifient le reste, ou dissimulent leur embarras par des suppositions ou des déclamations. Ici, tout est dans une égale lumière, et l'écrivain, par une réunion de circonstances, ou plutôt par une seule circonstance, un

travail intelligent et assidu, connaît toutes les pièces, tous les papiers d'État, toutes les négociations intérieures et extérieures. Ce n'était pas seulement la première fois qu'on écrivait l'histoire de ce temps, c'était la première fois qu'on écrivait l'histoire de cette façon, en y mettant la vie. L'auteur n'est pas un historien, mais un stratégiste, un financier, un homme d'État.

La lecture est si aisée qu'on ne sent pas à première vue tout le mérite. Il faut se rappeler que jusqu'à ce siècle, dans notre pays du moins, l'histoire n'a été écrite que par des hommes de lettres qui la racontaient, avec plus ou moins de talent, comme un élève de rhétorique fait un discours latin, et même un discours français, sans y peindre la réalité, sans avoir jamais vécu, sans même concevoir comment on vit dans le monde où se décide le destin des États. Les historiens regardaient, écrivaient d'en bas, pour ainsi dire, ou quelquefois, pour des esprits supérieurs, d'en haut, de trop haut. C'est de plain-pied qu'écrit M. Thiers.

Voltaire en avait donné l'exemple dans l'*Histoire de Charles XII,* et montré que le fardeau de l'écrivain est plus pesant qu'autrefois, qu'il lui faut plus de précision, plus d'attention aux usages, aux mœurs, aux lois, au commerce, qu'il en est de l'histoire comme de la métaphysique et de la physique : la carrière s'est prodigieusement accrue. Mais quelle différence entre une biographie courte et brillante d'un héros, et ce monde entier d'écrivains, d'ora-

teurs, de généraux, ces assemblées tumultueuses, qu'une intelligence robuste fait revivre! On sent, en le lisant, que l'auteur sera bientôt, qu'il est déjà de ceux qui non seulement racontent les destinées de la France, mais qui les font, et que ce journaliste est un homme d'État.

C'est la carrière que lui ouvrit bientôt le roi Charles X, en réalisant les prédictions de ses ennemis les plus sombres, par les ordonnances de juillet 1830. La France répliqua par l'insurrection triomphante, si rapidement apaisée et satisfaite, et par l'organisation du gouvernement du duc d'Orléans sous le nom heureusement choisi de Louis-Philippe qui ne rappelait ni les Louis, ni les Charles, ni les Philippe, et d'un seul mot tranchait tout lien entre la monarchie du présent et celle du passé.

III

LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

Le gouvernement de Juillet n'a pas eu de bonheur. D'abord il est tombé, ce qui est toujours fâcheux pour un gouvernement, car le succès est quelque chose en ce monde, surtout en ce monde politique. Après la chute, les doctrines en ont été peu défendues par ceux qui l'avaient servi, par ceux-mêmes qui l'avaient fondé. Enfin, les écrivains nouveaux qui l'ont raconté avaient aussi leur parti pris, et l'attaquent tantôt au point de vue conservateur, tantôt au point de vue révolutionnaire. Comme la religion protestante exposée aux anathèmes des catholiques contre le libre examen et aux critiques qui reprochent à cet examen de n'être pas assez libre, la monarchie révolutionnaire a été fusillée de tous les côtés.

Le nombre était faible d'ailleurs, même alors, de ceux qui aimaient le gouvernement de Juillet pour lui-même, pour cette double raison que c'était le con-

traire de la Restauration et le contraire aussi du jacobinisme. Le roi Louis-Philippe se plaignait un jour de M. Molé, son premier ministre, et comme son interlocuteur lui répondait que M. Molé était pourtant fort attaché à son gouvernement : « Non, non, dit le roi, car il n'est pas avant tout antilégitimiste ». Quel défenseur de la monarchie d'Orléans parlerait ainsi aujourd'hui? Après la chute de ce fragile édifice, il était naturel que chacun suivît sa nature, redevînt légitimiste ou fusioniste comme on a dit longtemps, ou bien, au contraire, n'ayant point de foi monarchique, point de goût pour la partie d'apparat, de cérémonial, nécessaire à toute monarchie, se préoccupant avant tout de chercher un abri contre le retour de l'ancien régime ou du despotisme, acceptât ou même désirât la République. Après 1848, M. Guizot, par exemple, devait tourner à droite, M. Dufaure ou M. de Tocqueville à gauche.

Ceux qui ont persisté longtemps dans l'esprit de 1830 sont rares. Plus rares encore sont les publicistes qui ont pris soin de défendre la théorie constitutionnelle ou même qui l'ont bien comprise, en préconisant ce gouvernement intermédiaire qui n'avait de la monarchie que le nom, dans lequel la souveraineté nationale était reconnue, le roi soumis aux lois, et où le dernier mot appartenait au pays. C'était bien en politique ce que le protestantisme est en religion, et combien peu de ceux qui ne sont pas eux-mêmes protestants, pensent que le protestantisme est en effet une religion, autre chose qu'une philosophie!

Combien de catholiques s'étonnent que les disciples de Luther ou de Calvin croient à quelque chose, combien de libres penseurs s'étonnent de trouver chez ceux qui ont proclamé le droit du libre examen, quelques croyances fondamentales et indélébiles ! C'est pourtant ce qu'on doit admettre, si l'on veut comprendre la monarchie de Juillet. Il faut accepter que cette monarchie fondée sur une révolution est aussi légitime que le serait pour un royaliste l'héritier direct de Louis XIV. Ce n'est pas un pouvoir de hasard, mais un gouvernement ayant les mêmes droits que les autres, et plus de devoirs peut-être. L'un des historiens les plus distingués de cette époque, M. Thureau-Dangin, vient d'être consacré par l'Académie française. Par ses relations du moins, sinon par le fond de ses opinions, il ne paraît pas absolument un ennemi, et pourtant le système de la révolution de 1830 semble lui être absolument étranger ou odieux. Il se fait du gouvernement et des personnages de ce temps un idéal qui n'a que des rapports très éloignés avec la réalité. A tout moment, sa raison semble confondue, et il est injuste même pour ceux qu'il voudrait défendre. Toutes les fois que M. de Broglie ou M. Guizot prennent quelque mesure libérale ou populaire, s'associent à quelque acte démocratique, se conforment, en un mot, aux conséquences de la Révolution, il est près de les accuser de faiblesse ou de palinodie. En revanche, lorsque M. Thiers signe une mesure de gouvernement, fait acte de conservateur, ce qui ne lui coû-

tait guère, M. Thureau-Dangin prend soin de remarquer qu'il manqué à tous ses principes. Peu s'en faut qu'il ne le considère comme un de ces brigands devenus gendarmes par lesquels M. Renan admet que l'ordre a été fondé dans le monde. Les uns et les autres pourtant ne faisaient que se conformer au système général, à la théorie qui avait triomphé en juillet 1830.

Ce n'est pas tout : à la chute réelle, à l'abandon de quelques défenseurs naturels, à l'hostilité des historiens passionnément orthodoxes, cette monarchie a joint une autre disgrâce : c'est d'avoir été mal vue, ce n'est pas assez, d'avoir été dédaignée, haïe, vilipendée, par les écrivains d'imagination. Et ces écrivains ne sont pas sans disposer des opinions, et surtout des impressions de la postérité. Oui, ce gouvernement fondé sur une théorie philosophique, presque littéraire, dont les premiers inventeurs étaient des hommes de lettres, dont les ministres étaient membres des académies, où le talent d'écrire et de parler donnait le pouvoir, où l'on ne s'élevait que par l'intelligence, a été sans relâche bafoué par ceux qui librement écrivaient à l'ombre des droits conquis par les victimes de leurs sarcasmes. Sauf MM. Casimir Delavigne, Scribe et Alfred de Musset, celui-ci même plutôt par des relations personnelles, tous les autres, MM. de Balzac, George Sand, Frédéric Soulié, Eugène Sue, Charles de Bernard, Lamartine qui a passé sans transition de l'opinion légitimiste à l'opinion démagogique, d'un rêve à un

autre, tous ont affecté d'outrager ce gouvernement de bourgeois qui n'aspiraient pourtant qu'à donner le pouvoir au mérite. M. Victor Hugo lui-même, quoique pair de France, n'a rendu justice que plus tard, dans le roman des *Misérables*, au roi Louis-Philippe dont il a tracé un juste portrait.

La raison de cette étrange aberration du sentiment littéraire est malaisée à discerner. On peut penser que les jeunes seigneurs d'ancien régime ou les ouvriers socialistes sont les seuls héros capables de séduire les ingénues de M. de Balzac et de George Sand. Et pourtant cela ne présente rien de nécessaire en soi. M. Sardou a donné plus tard à l'ingénieur une situation enviable dans les romans et les comédies, et cet ingénieur peut être justement soupçonné d'être libéral ou républicain, sans cesser d'être aimé. Sans doute, ce n'est pas tout, et il faut tenir compte pour juger ces écrivains d'une humeur naturellement frondeuse. La littérature a conservé à travers les temps, l'habitude d'attaquer le pouvoir, même lorsque ce pouvoir est devenu littéraire. Qui sait si l'amertume n'est pas devenue plus grande entre ces deux puissances, lorsqu'elles se sont rapprochées, et que les hommes d'État n'ayant d'autre prétention que d'être des hommes d'esprit, une rivalité s'établit nécessairement ? Jusqu'à la Révolution française, dont en 1830 on tentait d'appliquer les maximes, il y avait un abîme entre les deux professions. Les gens de lettres considéraient d'en bas les maîtres du monde, et n'avaient pas la prétention de s'égaler, même de

se comparer à leurs ministres. La société moderne a donné le pouvoir aux mêmes conditions que la gloire littéraire. Il en fallait conclure que les lettres étaient ennoblies : on a mieux aimé croire que le pouvoir était abaissé. Ce pouvoir cessait en même temps d'être redoutable, et il n'est pas dans la nature humaine de respecter beaucoup ce qu'elle ne craint pas un peu. C'est une faiblesse qui tend à disparaître, et cela fait honneur à notre temps. Mais, pour prendre l'exemple d'un littérateur, très honnête homme et libre d'esprit, il n'est pas prouvé que M. Mérimée ne supportât pas plus aisément le joug, plus pesant cependant, d'un neveu d'empereur ou d'un ministre sans éclat, choisi par la faveur du maître, que l'autorité, si libérale qu'elle fût, d'un de ses confrères à l'Académie, sans autres titres au pouvoir que d'avoir écrit l'Histoire de la civilisation ou celle du Consulat, dont le style ne vaut pas celui du *Vase étrusque*.

Cette révolution de Juillet faite pour établir le règne de la raison, et qu'y a-t-il de plus spirituel ? excita donc la haine ou la moquerie de toute la littérature nouvelle. Sous la Restauration, les purs littérateurs, vaudevillistes ou romanciers, de M. Étienne à M. de Chateaubriand, mettaient leur prétention à se transformer en journalistes, et l'art des pamphlets politiques était devenu la première ambition de quiconque savait tenir une plume. La nouvelle génération suivit une marche inverse. Lassitude, besoin d'innover, scepticisme qui suit les révolutions, développement

insolite d'une faculté longtemps engourdie en France, l'imagination, tout contribua à faire rechercher dans l'art d'écrire, plus que toute autre chose, les formes et les effets de style. Les théories de l'art pour l'art incitaient les jeunes gens à croire que la littérature n'avait pas d'autre but qu'elle-même, et que le privilège du talent était de ne rien devoir aux idées. La plus belle phrase devait être celle qui ne contiendrait rien. On sait quelle dextérité M. Théophile Gautier a déployée à ce jeu. On trouva original et commode d'exclure ainsi de la république des lettres tous ceux qui donnaient une application utile à leur art, et notamment ceux qui l'employaient à écrire ou à parler sur la politique, surtout sur cette politique modérée, libérale, *bourgeoise*, pour employer l'expression la plus odieuse aux artistes en tout genre.

Pour tout dire, ou plutôt pour ne pas laisser dans l'ombre toutes les parties d'un tel sujet, il faut avouer que si les lettres ne pardonnaient pas au gouvernement de leur donner ce dont elles devraient être avides, la liberté, et semblaient regretter le temps où elles étaient protégées, les politiques répondirent par un dédain semblable. Le feu duc de Broglie qualifiait la littérature de son temps de « Ragoût de crapauds », et l'un des premiers journalistes de notre âge, M. John Lemoinne, a raconté que, pendant l'insurrection de 1871, M. Thiers lui ayant demandé des nouvelles de M. de Sacy : « Il vieillit en paix, répondit M. Lemoinne, se consolant des maux présents par

la lecture des classiques. — Ah! il a bien raison! s'écria M. Thiers. Le romantisme, c'est la Commune! »

C'était pourtant un noble spectacle que donnait, à la fin du mois de juillet 1830, une nation sûre d'elle-même, se révoltant contre l'arbitraire, réveillant, suivant une expression célèbre, « ce droit délicat et terrible qui sommeille au pied de toutes les institutions humaines, comme leur triste et dernière garantie [1] ». Le peuple de Paris encore ensanglanté se contentait d'une solution modérée qui répondait précisément à l'opinion nationale. A en croire quelques docteurs d'aujourd'hui, cette modération n'était qu'un effet de la peur, et la France troublée s'y arrêtait comme un enfant grimpé trop haut dans un arbre se retient aux branches, pour ne pas tomber et périr. C'était au contraire comme une armée chargée d'occuper une position déterminée, et qui s'y tient, ayant accompli l'œuvre prescrite. Il semble que l'esprit hardi et sensé de M. Thiers ait présidé à tout cela. On sait par des récits nombreux quelle part il y a prise, puisque c'est lui-même qui vint chercher le duc d'Orléans à Neuilly. Mais c'est surtout de littérature qu'il faut ici parler et, avant de raconter le dernier acte, le premier ne doit pas être oublié, c'est-à-dire l'article de journal qui inaugure cette révolution, la protestation des journalistes.

1. Discours du duc de Broglie sur l'intervention des troupes françaises en Espagne, en 1823.

Dans les bureaux du *National*, rue Saint-Marc, se réunirent les écrivains frappés plus immédiatement que les autres citoyens par les ordonnances de juillet, pour aviser, non pas à la résistance armée qu'on ne prévoyait pas, mais à une protestation dont il restait à chercher la forme. M. Léon Pillet, rédacteur du *Journal de Paris,* proposa de rédiger une protestation collective que signeraient ceux qui le voudraient. Cette proposition étant acceptée avec empressement, M. Thiers fut désigné pour écrire la protestation avec MM. Chatelain, Cauchois-Lemaire et Rémusat. C'est M. Thiers qui la fit tout entière. Ce n'est pas la seule occasion qu'il a rencontrée de protester contre des actes arbitraires ou attentatoires à la souveraineté nationale. Il est intéressant de voir combien il a su mesurer la force de son style à la gravité de l'acte, et nous verrons, près de cinquante ans plus tard, ce qu'il a dit du 16 mai 1877. Mais les temps étaient fort différents. En 1830, tout était sérieux, et M. de Broglie disait, le soir même, à l'un des signataires de la protestation, qu'il ne trouvait pas assez préoccupé des dangers que cette signature lui faisait courir : « Ne vous y trompez pas, ces gens-là seront très cruels ».

Ce manifeste sépare pour M. Thiers la vie du journaliste de celle de l'homme d'État. C'est encore un article, et c'est déjà une action. Avant de parler dans les Chambres, il publia une brochure [1] pour

1. *La Monarchie de 1830*, par A. Thiers, député des Bouches-du-Rhône, in-8. Paris, Al. Mesnier, 1831.

défendre la révolution et la monarchie qui en sortait. Cette brochure expose les principes du droit nouveau, tel que les avaient d'avance expliqués les publicistes, et tels que les acceptaient les amis de cette monarchie. Il faut, pour comprendre le gouvernement de Juillet, se bien représenter que dès lors commence, au moins dans les idées, sinon dans les faits, une lutte entre les amis d'espèce différente, ceux qui avaient appelé le roi Louis-Philippe de tous leurs vœux, et ceux qui l'avaient seulement subi, comme en un naufrage on prend la première barque rencontrée, encore que peu solide. Il en résultait deux tendances contraires : les uns voulant faire porter à la révolution tous ses fruits de libertés et de réformes, préoccupés du soin de ne pas rompre avec le parti du progrès; les autres se rattachant au passé, et cherchant à renouer avec les partisans du régime déchu. Pendant les premières années, la différence était peu sensible, les uns et les autres étant occupés à défendre l'ordre menacé. Mais le dissentiment devait arriver à la rupture et à l'inimitié. La brochure de M. Thiers était écrite pour défendre la révolution et combattre l'esprit révolutionnaire. C'est la démonstration, après le succès, de ce qu'il avait tant de fois déduit en espérance.

Jamais circonstances n'ont paru meilleures pour satisfaire les philosophes, et donner jour à l'exposé des doctrines de droit constitutionnel. L'exemple de recourir à la force pour changer les institutions, sans motif valable, sans sagesse, ni réflexion, avait

été donné par le pouvoir lui-même, en sorte que le rôle tout favorable de la résistance était échu à la société. Mais si légitime, si douce qu'elle ait été, c'était une révolution, c'est-à-dire l'œuvre rapide de la passion et de la force. Or il y a dans l'une et dans l'autre un danger difficile à supprimer. Leur plus grand mal est d'offrir un spectacle qui trouble la conscience et la raison. Il faut rassurer, garder ou rétablir tout ce qui n'est pas contraire aux principes, aux droits nouveaux qui viennent de triompher, et apaiser cette surexcitation assez puissante un jour pour rompre tous les jougs. C'est à rétablir la France dans l'état tranquille, à lui montrer sa victoire, et à lui apprendre à n'en pas mésuser, ni abuser, que vise l'écrit de M. Thiers. Après une révolution, on a affaire à deux, même à trois sortes de personnes qu'il faut vaincre ou calmer : ceux qui regrettent le passé, uniquement parce qu'il est le passé; ceux qui veulent profiter des circonstances pour aller au delà des causes qui ont motivé le mouvement; ceux enfin, et ce ne sont ni les moins dangereux, ni les moins nombreux, qui sont effrayés de ce mouvement, après l'avoir provoqué eux-mêmes. C'est la réaction la plus redoutable, parce que c'est celle de la peur; nous l'avons rencontrée plus d'une fois, dans le cours de ce siècle.

Ce serait aller au delà de la brochure fort spirituelle, mais fort pratique, de M. Thiers que de chercher jusqu'à quel point le gouvernement de 1830, comme plus tard la République, put donner satisfac-

tion aux vœux du pays exprimés depuis cent ans. La Charte et la Constitution de 1875, fort semblables, avec la différence de cinquante ans passés et du suffrage universel intervenu, ont réalisé ce que la Révolution française n'avait pu accomplir, mais avait rendu possible. Cette révolution n'avait échoué que par ses fautes contre l'humanité, la justice et la liberté, et les leçons qu'elle nous donne sont toutes en faveur de la politique libérale. La conclusion doit être toujours que la société et le gouvernement, étant des choses humaines, sont soumises à la grande loi de l'humanité, et qu'ainsi la morale gouverne la politique. Là, comme ailleurs, les rapports du fait et du droit, de la passion et de la raison, sont les mêmes, et rien n'est *bien* que ce qui est *bien*, *juste* que ce qui est *juste*. Or sous le pouvoir absolu, d'ancien régime ou de dictature moderne, la nature humaine n'est jamais intacte et pure, ces pouvoirs agissant nécessairement par intimidation ou corruption. C'est la liberté politique seule qui laisse à l'homme sa liberté morale; elle seule peut donc servir de base à une autorité légitime, et l'art des constitutions est de faire prévaloir la raison et de la faire librement reconnaître.

Il faut laisser la métaphysique et revenir au changement matériel que la Charte nouvelle amenait dans la vie des hommes de l'âge de M. Thiers. Il aurait attendu sept ans encore pour être député, sous la Restauration, n'ayant que trente-trois ans; mais l'âge légal venait d'être abaissé. Avant même son

élection par le collège d'Aix, en 1830, il pouvait prendre part aux délibérations, en qualité de sous-secrétaire d'État au ministère des finances, ce qu'il fut successivement sous deux chefs, M. Louis et M. Laffitte. Il n'avait pas encore réellement parlé, que l'on connaissait sa manière, le second de ces ministres ayant lu à la tribune des exposés de politique financière qui étaient de M. Thiers, et qui avaient plu par une simplicité claire et spirituelle. Ses amis n'avaient donc pas grande inquiétude sur ce qu'il dirait, mais sur la manière dont il le dirait. Ses ennemis faisaient remarquer sa petite taille, sa tournure, ses yeux cachés derrière des lunettes, sa voix accentuée, mais qui pouvait devenir aisément perçante et commune, quand il s'animait. Il avait donc des ennemis? Hélas, il en faut convenir. Même avant que son talent fût plus contesté, il avait à souffrir des injustices de l'opinion, des violences de la presse, de la malveillance de ceux qui n'aiment pas les nouveaux venus ou qui redoutent des rivaux, de l'aversion dédaigneuse des hommes d'affaires pour les hommes de lettres dont leur esprit seul a fait des hommes politiques.

Ce furent ses ennemis que réjouirent ses deux premiers discours sur les finances, à la fin de 1830. Il parla avec une diffusion monotone, une abondance hésitante et incorrecte, et ne parut pas capable d'opposer son talent aux injures des journaux acharnés contre lui. Jamais début ne fut plus trompeur. Le ministère était mal vu des députés, et on l'acca-

blait d'attaques de tous côtés. On trouvait même, ce qui paraît fort exagéré, quand on lit ces discours, que M. Thiers tâchait de copier les Montagnards et les Girondins, et qu'ayant longtemps vécu, par son histoire, dans la familiarité des orateurs de la fin du dernier siècle, et singulièrement de Mirabeau, il avait quelque ambition de lui ressembler, à quoi il ne réussit point, heureusement. Quelque lointaine, d'ailleurs, que fût l'imitation, l'effet en eût été mauvais. Dans les assemblées politiques, il ne faut imiter personne; la meilleure règle est d'être soi-même. L'éloquence parlementaire est, de tous les genres littéraires, même oratoires, celui qui exige le plus de sincérité dans la manière, le plus de naturel. L'individualité y est absolument nécessaire. On peut écrire autrement qu'on ne pense, même autrement qu'on ne parle, se créer un talent factice. Ce talent peut être hardi dans un être timide, sentimental chez un homme égoïste et sec. Même un prédicateur dans la chaire, un avocat à la barre, peuvent se montrer, sans échouer, fort différents de ce qu'ils sont dans la vie, et parler avec une passion, une violence, qui contrastent avec leur flegme ordinaire. Devant les Chambres, il faut paraître ce qu'on est. Assurément, on peut être déclamateur, comme M. Berryer, mais il faut que la déclamation soit, comme chez lui, une seconde nature. M. Guizot devait s'exprimer à la tribune comme un professeur doctrinaire, M. de Lamartine comme un poète harmonieux. Il fallait, pour réussir, que M. Thiers trouvât une façon de

parler qui fût absolument en rapport avec son extérieur, sa voix, son talent. La plus simple phrase empruntée sonne faux à la tribune. Les Chambres sont pleines d'hommes distingués qui n'ont pu remplir tout leur mérite, faute d'avoir rencontré le ton qui convient à la nature de leur esprit, à leur personne, même à leur situation dans la vie, car, à la tribune, toutes les professions ne doivent pas tenir le même langage.

Heureusement, les essais n'ont pas été longs, et peu de mois après son demi-échec, M. Thiers avait triomphé non seulement des difficultés physiques, mais des dédains et des préjugés. C'était dans la discussion de l'adresse, peu de temps après l'arrivée au pouvoir de M. Casimir Périer. Le ministère qui, dans le langage parlementaire, porte le nom de Cabinet du 13 mars, n'inaugurait pas des idées précisément nouvelles. Ses déclarations, et jusqu'aux discours de son chef, étaient, pour la plupart, écrits par des journalistes fort actifs dans l'opposition de la Restauration, fort imbus des idées de Juillet, et le président du Conseil n'était point d'humeur à rien renier de son passé. Ce qui séparait ce ministère des précédents, c'était la fermeté avec laquelle ces idées étaient soutenues. La force et la décision succédaient à la faiblesse et à l'absence de volonté. Ce changement n'était point assurément pour déplaire à M. Thiers. Pourtant il se trouvait embarrassé, ayant l'obligation de défendre parfois l'administration ministérielle qu'il avait servie. Il le fit notamment contre

M. Humann qui, dans un exposé de la situation du Trésor, avait été très agressif, et c'est à cette occasion que M. Thiers se plaignit de l'art de *grouper les chiffres,* expression qui a fait fortune.

Il se défiait aussi quelque peu de M. Casimir Périer, craignant que ce ministre au langage hardi ne provoquât une guerre européenne. On sait de quelle manière les puissances de l'Europe traitaient la maison d'Orléans et son gouvernement. Les *Mémoires* du prince de Metternich, si désobligeants cependant, n'en donnent qu'une idée adoucie; car le prince, tout ennemi qu'il fût de la France, du constitutionalisme, du libéralisme, de tous les *ismes,* comme il disait, avait accueilli la révolution avec la satisfaction relative d'un homme qui a prévu un événement, qui est mécontent de ceux qui l'ont rendu inévitable, et qui n'en souffre pas lui-même.

Les autres puissances d'ancien régime étaient plus menaçantes, et l'adhésion de M. Thiers à un ministère qui lui convenait par tant de côtés, fut retardée par cette inquiétude. Enfin, sa confiance dans la sagesse du roi, dans la fermeté du ministre des Affaires étrangères, le général Sébastiani, dans la bonne volonté de l'Angleterre, ses propres réflexions surtout, car les idées lui venaient rarement du dehors, tout se réunit pour apaiser sa défiance, et il fit, dans la discussion d'août 1831, un discours sur les affaires étrangères qui fut un événement. L'inattendu en releva le mérite. Les membres de l'ancienne Chambre ne pouvaient croire que ce fût le même homme

qu'ils avaient condamné à rester muet toute la vie. Son discours présente assurément quelques-uns des défauts, mais aussi toutes les qualités de sa manière : l'ordre, la clarté, la netteté, cet art de rendre tout accessible, saisissable, décisif, et à travers une élocution peu correcte, une chaleur et une passion qui animent tout et relèvent des choses même communes par l'originalité de la personne qui les prononce. On vit sur-le-champ qu'il allait être avec M. Guizot l'un des maîtres de la tribune. Celui-ci, plus âgé de quelques années, avait pu parler dans la dernière Chambre de la Restauration, et s'était, lui aussi, rapidement relevé d'un premier début qui n'avait pas tenu les espérances que concevaient les admirateurs de ce grand esprit, de cette figure caractérisée et de cette voix sonore, espérances qu'il devait tant dépasser. Ce n'est point par ces dernières qualités, on le sait, que se distinguait M. Thiers, et il faut peut-être renoncer à donner une idée de ce qu'il était, à ceux qui ne l'ont jamais entendu. Il y a dans l'art de l'orateur quelque chose qui échappe à la postérité, et c'est pour cela qu'il est juste d'admirer plus encore les discours qui, même privés de l'intérêt que donnent le débit de l'orateur et les mouvements de l'assemblée, restent de bons et utiles ouvrages. Tous, même les siens, gagnaient à être prononcés par l'auteur. Ses yeux gris et cachés brillaient tout à coup d'une malice profonde, ses traits arrêtés et ses cheveux courts le faisaient ressembler à certains bustes romains auxquels l'intelligence et l'énergie prêtent

une sorte de beauté. Les grandes idées, les sentiments forts relevaient sa physionomie, son accent devenait plus grave, son regard, le mouvement de sa tête prenaient de la noblesse. On peut dire, sans paradoxe, que sa taille, sa figure, son port, son organe, tout était ingrat, et que rien de tout cela ne l'a gêné ni desservi dans sa carrière publique, même à la tribune.

Dans les gouvernements libres, le ministère est rapidement le prix du mérite. M. Thiers devint ministre de l'Intérieur, dans le cabinet du 11 octobre 1832, sous la présidence du maréchal Soult, le duc de Broglie étant ministre des Affaires étrangères. C'est M. Thiers qui fit, un mois après, l'exposé de la politique du cabinet, et ce nouveau succès parut plus grand que le premier. Le discours commençait par un de ces résumés rapides de l'histoire de France depuis la Révolution, qu'il devait répéter tant de fois avec une vérité et une variété qui n'ont jamais permis aux auditeurs de s'en lasser. L'espace manque pour en citer même des fragments, comme aussi pour énumérer et discuter les changements de ministres qu'on reproche tant aux gouvernements parlementaires, et qui en sont une des inévitables misères. On peut en lire l'énumération dans les histoires du temps, et mieux dans les courtes préfaces que M. Calmon a placées devant chacun des discours de M. Thiers, publiés par lui. C'est une excellente histoire et un précieux commentaire perpétuel. Ce commentaire et ces discours témoignent de la pro-

digieuse activité de cet esprit propre à connaître et à exposer, non seulement les questions de gouvernement, mais celles des finances, de la guerre, de l'administration. Comme les grands ministres anglais, Walpole, Pitt, Robert Peel, il pouvait traiter tous les sujets, et parler sur les affaires proprement dites aussi bien que sur la politique. En toute matière, il portait une clarté attachante, une solidité de discussion, tous les signes d'une connaissance technique, d'une compétence parfaite, sans nulle trace de pédanterie.

Et les défauts? Il les faut dire aussi pour être complet. Cette abondance ne va pas sans quelque prolixité, ce style simple sans quelque vulgarité. Les raisons ne sont pas toujours aussi fortes qu'elles paraissent plausibles. Il donne parfois la clarté pour l'évidence, abonde à l'excès dans son propre sens, méconnaît la gravité des objections. Il se complaît trop à enseigner; mais il faut avouer qu'il n'ennuie jamais. On l'a accusé d'être superficiel. Ne l'a-t-on pas reproché à Voltaire? Tous deux n'estimaient guère ce qui ne peut être vulgarisé, c'est-à-dire compris par les seules lumières du sens commun. Comme Voltaire aussi, il était peu novateur, et déférait volontiers aux conseils de la routine. Aussi, quand il se trompait, ce n'était jamais du côté de l'innovation et de la hardiesse. Chose assez étrange, c'était surtout dans l'opposition que sa timidité en fait de réformes était extrême. Au pouvoir, sa hardiesse était plus grande, et en cela il était vraiment

un homme de gouvernement, car il ne craignait pas la responsabilité. Il a pris des mesures qu'il n'aurait osé théoriquement conseiller.

Dans l'action, pourvu qu'il eût le temps de réfléchir, il prenait hardiment son parti, car cet esprit, si vif pourtant, avait quelque lenteur à saisir les idées nouvelles pour lui. On pourrait dire qu'il était à la fois hardi et timide, temporisateur et pressé. Les compagnons de ses luttes lui reprochaient, en temps ordinaire, ses hésitations, ses retards, la difficulté d'obtenir de lui le sacrifice de ses goûts, de ses aises même, sa répugnance à se concerter, à entrer dans des combinaisons qu'il n'avait pas conçues le premier. Mais dès qu'une nécessité politique lui apparaissait, il donnait tout : repos, santé, travail; rien ne coûtait à son infatigable activité; sa manière un peu solitaire de penser et d'agir sans concert, lui prêtait une force et une confiance singulières, quand son parti était pris. Il ne connaissait pas le découragement, ni le doute. Toutes ses qualités avaient ainsi un envers, et ses défauts un bon côté. C'est le cas de ces êtres supérieurs, et l'on est toujours tenté, pour les peindre, de rappeler la scène du *Bourgeois gentilhomme* où Covielle relève les défauts de Lucile. Cléonte convient de tout, et riposte par la qualité : « Elle a les yeux petits, dit l'un. — Cela est vrai, répond Cléonte; mais elle les a pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants du monde. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. — Non, mais elle est bien

prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions. — Il est vrai, mais elle a grâce à tout cela, et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. — Pour de l'esprit.... — Ah! elle en a, Covielle, et du plus fin et du plus délicat. — Sa conversation.... — Sa conversation est charmante. »

Ce dernier trait se rapporte encore plus que les autres à M. Thiers dont la conversation a été fort vantée. Ce n'était pas, à vrai dire, une conversation, mais un monologue abondant et plein de saillies, d'anecdotes, de rapprochements historiques, qui ressemblait à un de ses discours, qui était souvent le discours lui-même, ou un fragment du discours qu'il devait prononcer. On y retrouvait le talent de composition, l'un des dons les plus précieux de l'orateur, et on le voyait suivre une déduction logique pendant toute une soirée, à travers les interruptions de toute sorte, les digressions les plus imprévues et les plus prolongées. Là, comme à la Chambre, il n'écoutait guère les objections, et ses propres idées lui apparaissaient avec une telle clarté que celles des autres restaient, pour son esprit, un peu obscures. Il ne les entendait pas, sur le moment du moins, mais il n'était pas rare de le voir revenir de lui-même à une idée qu'il avait d'abord repoussée. Il fallait que cette idée, déposée dans son cerveau, y eût germé sous la forme particulière qu'il était accoutumé à donner aux siennes. Aussi l'interrompait-on peu, non seulement par déférence, mais par sentiment de l'inutilité, et on

se laissait aller au charme de ce langage facile, coulant, abondant, plein de verve sans déclamation, de grâce sans efforts, de traits sans recherche, d'images sans pompe.

C'était ainsi du moins dans les vingt dernières années de sa vie, et M. Doudan nous apprend dans une de ses lettres [1] que nous l'aurions trouvé tel au temps de sa jeunesse.

« Paris, 10 avril 1840.

« M. Thiers dînait ici lundi. Il a parlé sur l'Afrique avec une vivacité qui a charmé Albert, entre autres, disant que c'était le seul instinct un peu désintéressé, un peu héroïque, qui restât au pays, montrant cet Atlas comme une sorte de séminaire guerrier où se formaient aux périls, à la vigilance, au sang-froid, tous les officiers de notre armée, démontrant par tous ses souvenirs militaires qu'il n'y avait pas de meilleures troupes que celles qui avaient combattu longtemps contre la cavalerie légère. On voyait dans ses discours les Arabes descendre, bride abattue, toutes les collines de l'Afrique, et l'infanterie française, immobile, dissiper cet orage qui vient des montagnes, avec ses feux réguliers. Puis les souvenirs de l'armée d'Égypte, et les sabres recourbés et les turbans des Mameluks, et les noms d'Héliopolis et des Pyramides, et la légion romaine contre les

1. Mélanges et lettres de M. Doudan, t. I, p. 307-308.

cavaliers numides. M. d'Haubersart n'avait pas l'air ému le moins du monde, et il persistait, malgré les Numides, malgré les journées d'Héliopolis et du Thabor, à compter sur ses doigts combien nous avions de soldats en Afrique, combien nous en avions perdu depuis dix ans par la fièvre, combien dans les routes de Constantine et de Mascara. Et M. Thiers ramenait contre lui, avec une sorte de furie française, toutes les armées invincibles formées en Afrique, avec leurs beaux étendards déchirés dans les batailles, sous ce brillant soleil, et tout le chœur des âmes héroïques formées par la guerre; et M. Duvergier reprenait que cette école militaire était formée sur un bien grand pied.... M. de Canouville écoutait tout ce tumulte en silence et, après le départ de M. le Président du Conseil, il me dit : « C'est « singulier, je ne suis pas de son avis, mais ce petit « homme me rappelle pourtant la manière et le geste « et la vivacité de paroles de l'empereur, les jours où « il n'était pas très raisonnable. »

Rien de plus vivant et de plus vrai que ce tableau, sauf le dernier membre de phrase qui est évidemment ici pour le trait, car M. Doudan, fort ennemi de l'Empire, et M. de Canouville, ancien maréchal des logis de l'Empereur, savaient très bien ce qu'était celui-ci quand il n'était pas *très raisonnable*. Pour l'Algérie, on racontait alors une anecdote caractéristique. La conquête en remontait à la Restauration, et s'achevait après 1830. On agitait naturellement la

question de savoir si on ne l'abandonnerait pas, comme on fait dans notre pays toutes les fois qu'une colonie a été conquise au prix de quelques difficultés et de quelque gloire. Les ministres décidèrent qu'il fallait la garder : « C'est une école de patience, disait M. Guizot. — C'est une école de guerre, répondait M. Thiers. — Enfin, dans tous les cas, c'est une école », concluait M. de Broglie.

Quant à l'analogie de M. Thiers et de l'empereur Napoléon, on n'en peut guère imaginer d'autre que la vivacité, la facilité à subir l'impression des événements et à rendre cette impression avec force, l'improvisation intarissable et pleine d'images, l'irritation parfois aveugle contre les obstacles, toutes choses que l'on trouve aussi chez Voltaire, car c'est par les défauts que les hommes de génie gâtés par la fortune se ressemblent. Pour Napoléon, il avait avec M. Thiers une certaine conformité par la manière de concevoir les grandes institutions sociales, le clergé, l'université, l'administration, la justice, le commerce. Sur tous ces points, pour M. Thiers, la manière d'entendre et de consolider la Révolution n'allait guère au delà de celle du Premier Consul, et c'est par un effort d'esprit et une vue claire des nécessités pratiques, que la liberté de la presse et le gouvernement parlementaire ont trouvé en lui un défenseur. On peut dire qu'il n'aimait pas précisément la liberté, voilà l'analogie ; il aimait une constitution libre, voilà la différence.

Mais revenons à l'éloquence de M. Thiers. Il se

confiait peu à l'intelligence de ses auditeurs, et ne négligeait pas, non seulement de répéter ses arguments, mais de prendre toute affaire à l'origine, d'expliquer par le menu la naissance et l'histoire de toute question. Le défaut a été trop agréablement relevé dans un roman célèbre, il y a quarante ans, pour ne pas citer la page même. Ce sont les impressions de Jérôme Paturot, devenu député, et racontées par lui :

« Un autre orateur du premier ordre existait à la Chambre, et c'était celui-là que je devais choisir pour modèle. Il faut dire que je ne pouvais me lasser d'admirer l'essor rapide qu'il avait pris. Pour conquérir une grande situation parlementaire, il avait dû lutter contre des obstacles de nature, contre son organe, contre sa taille, contre un extérieur peu avantageux. Les hommes qui occupaient la tribune avec éclat, avaient sur lui cette supériorité de la prestance et de la voix. Il avait fallu les vaincre par la dextérité de la parole, la fécondité des ressources, la souplesse du talent. C'était là mon idole, le maître de mon choix. Chaque fois qu'il gravissait la rampe de marbre, je me recueillais, comme un homme qui va écouter une leçon. Il faut lui rendre cette justice qu'il n'y épargnait pas les heures, et que j'avais tout le temps nécessaire pour me pénétrer de sa manière et m'inspirer de ses procédés. Ce qui me plaisait en lui, c'est qu'il prenait une question au berceau et ne la quittait qu'après l'avoir épuisée. Il supposait toujours, et Dieu sait avec quel à-propos, que la

Chambre ignore jusqu'au premier mot des choses : cela indiquait une profonde étude du cœur humain. Grâce à lui, je faillis comprendre la question d'Orient. Un discours de plus et je mordais au problème. Malheureusement, je demeurai avec quatre heures de leçon ; ce n'était point assez. Mais ce qui m'est resté de la question d'Orient, je le dois à l'orateur qui m'a servi d'étoile. Par ses soins, j'ai appris qu'il existe sur le Bosphore une ville qui se nomme Constantinople, et que les Turcs y sont en majorité. C'est là incontestablement une notion très essentielle en tout état de cause. Encore quelques efforts, et j'aurais su ce qu'est l'Égypte, ce qu'est la Syrie, pays célèbres dans l'antiquité [1]. »

Cette manière d'instruire, et de tout sacrifier à la clarté, de frapper l'auditeur par le fait seul et le raisonnement, de garder toute l'attention pour convaincre, obligeait souvent M. Thiers à prendre le ton incorrect de la conversation ; mais ce qui semble chez lui une négligence, était parfois un effet de l'art. Dans tous les cas, il savait, quand il ne parlait pas aux Jérôme Paturot de son temps, changer de ton et se souvenir qu'il était un grand écrivain, en même temps qu'un orateur populaire. Il avait été élu membre de l'Académie française, le 20 juin 1833, étant encore ministre. Son concurrent, Charles Nodier, avait obtenu six voix contre dix-sept et deux bulle-

1. *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, par Louis Reybaud. Paris, in-18, 1842.

tins blancs, sur vingt-cinq votants. M. Viennet reçut M. Thiers le 13 décembre de l'année suivante. Après avoir parlé avec goût et mesure de la jeunesse et des premiers travaux d'Andrieux qu'il remplaçait, puis des jolis contes et des comédies qu'on trouverait de nos jours un peu fades, le nouvel académicien profitait de l'occasion pour juger, comme on faisait alors, comme on fait encore, le temps où son prédécesseur avait vécu :

« Quel temps, quelles choses, quels hommes, depuis cette mémorable année 1789 jusqu'à cette autre année non moins mémorable de 1830! La vieille société française du XVIIIe siècle, si polie, mais si mal ordonnée, finit dans un orage épouvantable. Une couronne tombe avec fracas, entraînant la tête auguste qui la portait. Aussitôt, et sans intervalle, sont précipitées les têtes les plus précieuses et les plus illustres : génie, héroïsme, jeunesse, succombent sous la fureur des factions, qui s'irritent de tout ce qui charme les hommes. Et de ce chaos sanglant, sort tout à coup un génie extraordinaire, qui saisit cette société, l'arrête, lui donne à la fois l'ordre, la gloire, réalise le plus vrai de ses besoins, l'égalité civile, ajourne la liberté qui l'eût gêné dans sa marche, et court porter à travers le monde les vérités puissantes de la Révolution française. Un jour, sa bannière à trois couleurs éclate sur les hauteurs du mont Thabor; un jour, sur le Tage ; un dernier jour, sur le Borysthène. Il tombe enfin, laissant le monde rempli de ses œuvres, l'esprit humain plein de son

image. Et le plus actif des mortels va mourir, mourir d'inaction, dans une île du grand Océan!

« Voilà, messieurs, les grandeurs auxquelles nous avons assisté. Quel que soit ici notre âge, nous en avons tous vu une partie, et beaucoup d'entre nous les ont vues toutes. Quand on nous enseignait dans notre enfance les annales du monde, on nous parlait des orages de l'antique forum, des proscriptions de Sylla, de la mort tragique de Cicéron; on nous parlait des infortunes des rois, des malheurs de Charles Ier, de l'aveuglement de Jacques II, de la prudence de Guillaume III; on nous entretenait aussi du génie des grands capitaines, on nous entretenait d'Alexandre, de César, on nous charmait du récit de leur grandeur, des séductions attachées à leur génie, et nous aurions désiré connaître de nos propres yeux ces hommes puissants et immortels.

« Eh bien! messieurs, nous avons rencontré, vu, touché nous-mêmes, en réalité, toutes ces choses et ces hommes. Nous avons vu un forum aussi sanglant que celui de Rome; nous avons vu la tête des orateurs portée à la tribune aux harangues; nous avons vu des rois plus malheureux que Charles Ier, plus tristement aveuglés que Jacques II, nous voyons tous les jours la prudence de Guillaume, et nous avons vu César, César lui-même! Parmi vous qui m'écoutez, il y a des témoins qui ont eu la gloire de l'approcher, de rencontrer son regard étincelant, d'entendre sa voix, de recueillir ses ordres de sa

propre bouche, et de courir les exécuter à travers la fumée des champs de bataille. »

M. Guizot fut élu l'année suivante, car ces deux hommes semblaient alors conduits par la même destinée, et leur gloire s'est balancée longtemps. Venus de points très éloignés quant à l'origine des idées, et fort différents par la manière de raisonner, ils étaient pourtant arrivés à la même conclusion pratique : l'organisation du gouvernement anglais dans la société française. Tant qu'on s'est trouvé dans la période de fondation de ce gouvernement, qu'il a fallu le défendre contre les attaques subversives, leur accord a été presque complet. On a attribué plus tard à leur désunion des conséquences funestes, comme on a cherché les causes de cette désunion dans une rivalité de talent et d'influence, dans une mesquine jalousie, dans tous les sentiments bas de l'âme humaine, auxquels ils étaient étrangers. Tous deux ont été de très bonne heure convaincus qu'ils ne devaient être jaloux de personne. Pour ne parler d'abord que du talent, et non seulement de celui de M. Guizot, mais des grands orateurs qui ont marqué sous la monarchie de Juillet, il est très commode et très doux à l'auteur de ce livre d'en emprunter l'appréciation à l'écrivain qui a reçu M. Jules Favre à l'Académie française, le 23 avril 1868 :

« M. Royer-Collard regrettait ici même de n'y pas retrouver Serre, Foy, Camille Jordan. Il y cherchait vainement ses émules et ses compagnons d'as-

semblée. Vous êtes plus heureux, monsieur, et vous voyez, en entrant parmi nous, quelle juste part l'Académie a faite, dans ses choix, à l'art de bien dire, à cet art si beau qu'on oublie trop souvent combien il est utile. Sous combien de formes diverses, en effet, l'Académie n'a-t-elle pas su le reconnaître et proclamer sa puissance! Tantôt, unissant la gravité à l'élévation, calme ou véhémente à propos, l'éloquence politique s'adresse avec une impérieuse autorité aux esprits les plus rebelles, et dérobant une habileté profonde sous l'austérité d'une inflexible conviction, dominant les passions qui l'animent, comme celles qui lui résistent, elle se fait admirer de ceux qu'elle désole, et respecter de ceux qu'elle offense. Tantôt, abondante, aisée, simple et lumineuse, elle sait prêter un intérêt qui captive, aux arides détails des affaires les plus compliquées, parcourir, sans s'égarer, tous les détours des questions les plus vastes, répandre sur les plus obscures le jour éclatant de l'évidence, semer, comme en se jouant, sur sa route les vérités brillantes et les mouvements heureux, et cachant une méthode réfléchie sous les dehors d'une improvisation facile, déployer un art d'autant plus savant qu'il conserve tout le charme de l'abandon et tout l'entraînement du naturel, reproduire enfin cette grandeur négligée qu'on admirait dans M. Fox. D'autres fois, l'orateur armé de tous les dons de l'action, joignant, dans son langage, la force à la beauté, saura de sa voix puissante commander à la tempête, soumettre une assemblée qui gronde, et l'emporter,

toute ravie d'enthousiasme, dans le torrent d'une conviction passionnée qui brave l'incrédulité et défie la fortune. Ou bien enfin, maître de lui-même, prompt à surprendre le secret de l'auditeur et le faible de l'adversaire, il met au service d'une sincérité persuasive les plus subtils artifices de la discussion, il ébranle les plus décidés, fixe les plus incertains, déconcerte les plus hostiles, et suivant avec une chaleur contenue, avec une fidélité stoïque, le fil d'acier d'une logique infrangible, il maîtrise la raison par la vérité, et montre à la conscience émue le modèle vivant de l'honnête homme habile à bien dire. Car tout est du ressort de l'éloquence : élever les esprits, les éclairer, les transporter, les dompter, les confondre, elle peut tout [1]. »

Le dernier de ces orateurs, M. Dufaure, a surtout mérité ces éloges après la chute de la monarchie. C'est dans les assemblées de la République, ou plutôt des deux Républiques de 1848 et de 1871, qu'il a donné les plus grands modèles de son art puissant. Quant à M. Berryer, il fallait un grand effort d'impartialité à un ami du gouvernement de Juillet pour le louer, car c'en était le plus grand ennemi. M. Thiers disait, moins académiquement, qu'on aurait dû inventer pour lui cette définition de l'orateur : « C'est le corps qui parle au corps », et il ajoutait : « J'ai besoin, moi, avec ma voix et ma figure, d'avoir

1. Discours de M. de Rémusat en réponse au discours prononcé par M. Jules Favre pour sa réception à l'Académie française.

la vérité pour moi; je ne réussis que dans le vrai, et Berryer est l'orateur du faux. » C'était fort juste alors, mais plus tard, sous l'Empire, M. Berryer a montré qu'il savait aussi plaider pour la vérité, ayant eu la bonne fortune en ses derniers jours de faire partie d'une opposition qui, suivant M. Thiers lui-même, avait raison sur tous les points, ce qui est rare pour les oppositions, pour les gouvernements, et, en général, pour l'humanité.

Au temps du roi Louis-Philippe, il en était autrement, et singulièrement pour M. Berryer, porte-parole d'une opposition qui avait tort sur tous les points, puisqu'il lui fallait être très légitimiste et très libéral, conspuer et flétrir non seulement les conspirations, mais la plus naturelle défense d'une nation opprimée, et, au nom de princes revenus par l'étranger, accuser de faiblesse envers l'étranger un gouvernement qui venait de relever le drapeau tricolore. Il a mérité plus d'une fois que M. Thiers lui fît quelque réponse virulente et semblât emprunter des foudres aux procédés de son adversaire. Qu'on relise les discours prononcés par lui le 31 décembre 1834 et le 22 janvier 1835, et l'on verra s'il ne savait pas quitter à propos le ton d'une conversation spirituelle pour ce qu'on appelle plus classiquement l'éloquence. Il disait, par exemple, aux royalistes :

« La légitimité ! A-t-elle pu nous donner la sécurité ? Songez-y : elle a laissé tomber trois fois le trône légitime. Louis XVI n'était-il pas légitime ? Louis XVIII n'était-il pas légitime ? Charles X ne l'était-il pas ?

Eh bien! il a suffi d'un souffle de révolution pour renverser, au 10 août, en 1815 et en 1830, leur trône légitime. Voilà la sécurité que vous nous promettez. Qu'est-ce donc que cette puissance, qui trois fois n'a pu sauver son trône, et l'a laissé tomber devant le premier souffle populaire? Si c'est là la sécurité que vous nous offrez au nom de la légitimité, retirez-vous; car il faudrait oublier l'histoire contemporaine pour croire que cette sécurité en soit une.... Sécurité, vous ne l'avez pas donnée, car vous êtes tombés trois fois; clémence, vous avez versé le sang et refusé d'écouter les mères; dignité, vous vous êtes donnés à garder à l'étranger. Que vouliez-vous que le pays attendît de ce principe de la légitimité qui ne pouvait le rassurer contre aucun orage, qui ne lui donnait ni sécurité, ni clémence, ni dignité? »

Il faudrait tout citer, et c'est une des difficultés de la tâche de parler de M. Thiers en un petit volume, que l'obligation de se contenter de quelques citations tronquées, tandis que l'une des beautés de ses discours en est la simple et belle ordonnance. On entrevoit cependant qu'il pouvait lutter contre M. Berryer, même avec les armes de celui-ci, et en lui laissant le choix du terrain. Et pourtant M. Berryer était l'homme le plus complet pour l'action oratoire que les anciens prisaient si haut. Sa physionomie ouverte et expressive, sa large poitrine, sa voix puissante, ses mouvements nobles, animés, cette précieuse qualité de rester naturel, en étant déclamateur, de paraître s'échauffer, sans art, de cacher une grande

habileté sous les dehors de la franchise, rendent impossible de l'oublier, quand on l'a entendu, fût-ce une seule fois, même affaibli par l'âge.

Les années où le gouvernement de la maison d'Orléans n'avait à se défendre que contre les révolutionnaires, les radicaux, comme on dirait aujourd'hui, et les carlistes, comme on disait alors, sans être précisément un âge d'or, car le sang coulait trop souvent dans les rues, sont très honorables pour la nation et ses chefs. C'était le moment facile des gouvernements, celui où ils s'affermissent, ayant encore toutes les forces qui les ont créés, le parti du passé ne reprenant pas courage, et celui qui se croit l'avenir, n'ayant pas d'espérances. On attend des deux parts, et le devoir des fondateurs est de chercher ce qu'ils feront de la liberté ou de la force qu'ils ont acquise. Il est logique alors qu'ils se divisent. Le gouvernement n'est pas un but, c'est un moyen d'accomplir des réformes, ou simplement de contribuer au bien public, et le double courant des conservateurs et des libéraux devait se dessiner lorsque la monarchie paraîtrait affermie.

Un incident contribua à retarder ce moment inévitable. Par des raisons trop longues à rapporter, le roi, après divers essais, avait été conduit à prendre M. Molé pour président du Conseil, et à former le ministère du 15 avril, ministère étrange, qui ne satisfaisait personne, et où ne siégeaient pas, suivant une expression de M. Sainte-Beuve, « les princes de la tribune, les grands vassaux du gouvernement

représentatif ». Ce cabinet avait contre lui, uniquement par sa composition et son origine, de redoutables ennemis. Dans le système représentatif, un ministère de cette sorte est réduit à l'impuissance et ne peut avoir d'autre ambition que de vivre. Ce n'est pas suffisant, et bien des gens, surtout ceux qui n'en sont pas, ne voient pas la nécessité de cette existence, et la rendent rapidement difficile. Défié de se maintenir au pouvoir par toutes les oppositions, M. Molé mit son amour-propre à les faire mentir, et se garda d'aspirer à rien de plus. Pour y réussir, lui surtout, qui n'était pas, à proprement parler, un homme de tribune, devait s'attacher à ajourner les grandes questions et à faire avorter les discussions, à séduire, sinon à corrompre les individus, à semer la division dans les associations politiques, à transporter, en un mot, la diplomatie des conclaves dans les assemblées. C'est diminuer beaucoup les avantages du gouvernement parlementaire, et il était naturel que ceux qui tenaient fort à ce gouvernement, fussent mécontents, et qu'il se produisît entre ceux mêmes qui étaient séparés par des nuances d'opinion, une union, une *coalition*, c'est le mot qui a prévalu.

Rien n'était plus naturel, sans doute, et rien même n'eût été plus légitime, si l'on n'eût pas abusé de la situation, si l'on n'eût pas exagéré les griefs, si l'on eût conservé la mesure qui convient contre un gouvernement qu'on ne veut pas renverser, mais simplement avertir. C'est une délicatesse qui a souvent échappé à nos parlementaires, et qui devait, en 1848,

contribuer à une révolution. Notre liberté n'était pas, n'est peut-être pas encore la robuste liberté anglaise. Lorsqu'on se querelle au Parlement, surtout lorsqu'on se querellait, au temps du suffrage restreint, il ne faut pas oublier qu'on est devant un public qui peut être tenté de n'avoir pas plus de considération pour les acteurs que ceux-ci n'en montrent les uns vis-à-vis des autres. Malgré tout le respect que le nom de M. Guizot inspire, il faut reconnaître qu'il s'est montré le plus ardent, le plus outrageant dans cette lutte. Il en a exprimé ses regrets dans une page de ses *Mémoires* [1].

M. Thiers ne s'associa pas tout de suite à la coalition dont M. Guizot était le chef. Soit par un sentiment de mesure, soit parce qu'il sentait que les opinions de M. Molé étaient tout au moins aussi éloignées des siennes que le devenaient celles de M. Guizot, il s'abstint quelque temps d'attaquer le ministère, et ne s'y décida que lors de la discussion de l'Adresse, au mois de janvier 1839. Il vint alors aussi, comme les autres, énumérer ses griefs contre M. Molé, et il faut dire qu'il avait beau jeu à lui reprocher sa timidité, sa crainte des aventures qui le portait à l'immobilité, son souci exclusif des intérêts matériels, sa politique extérieure qui le décidait tantôt à abandonner l'Espagne, tantôt à négliger l'Angleterre, tantôt à évacuer Ancône.

Quoi qu'il en soit, et sans insister sur d'infinis

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. IV, p. 287.

détails, car les discours de M. Thiers dans le mois de janvier 1839 occupent près d'un volume, il est certain que cette discussion nuisit sérieusement au gouvernement parlementaire. Comme les seigneurs, à la fin du premier acte, se succèdent pour reprocher à Lucrèce Borgia tous ses crimes, chaque chef de parti, M. Guizot, M. Thiers, M. Berryer, M. Barrot, vint tour à tour énumérer à la tribune les fautes du gouvernement, avec une évidente exagération. Le public les prit tous au mot, et jugea très sévèrement, très injustement, le régime et le roi lui-même, qu'ils découvraient imprudemment. Les opinions de M. Molé ne pouvaient être populaires, mais il soutint une lutte inégale avec tant de bonne grâce et de dignité qu'on eut pitié de cet homme frêle, se défendant contre les invectives de tant de talents conjurés, et qu'un certain discrédit s'étendit à tous ses adversaires. M. Guizot avait terminé l'un de ses discours, en appliquant aux courtisans cette phrase de Tacite : *Omnia serviliter pro dominatione*. M. Molé, se levant à son tour, commença le sien par ces mots : « Tacite n'a point dit cela des courtisans, mais des ambitieux ». Et le succès, même dans la Chambre, fut pour le ministre.

Ambitieux! M. Thiers l'était-il? C'est outrager un homme politique de dire qu'il ne l'est pas dans une certaine mesure, c'est le soupçonner de n'avoir pas assez de confiance dans ses idées pour désirer les appliquer. M. Thiers voulait assurément réaliser les siennes, et d'autant plus qu'il ne doutait point de le

faire mieux que personne. Mais il n'aimait pas le pouvoir lui-même, non pas seulement pour les jouissances qu'il procure, cela va sans dire, jouissances nulles dans les pays libres, mais même pour le plaisir de commander, pour l'importance. Peu impatient d'arriver, jaloux de sa liberté et de son repos, il a souvent voulu le pouvoir pour agir, mais il ne le pouvait garder longtemps, précisément parce qu'il en faisait quelque chose. Il n'aimait que le travail qui lui plaisait, et prenait souvent en dégoût les affaires pour lesquelles il ne se sentait pas un penchant particulier. Même président de la République, c'est très sincèrement qu'il se montrait prêt à donner sa démission, et désireux de retrouver la liberté de son temps et de ses goûts.

Dans les discussions un peu confuses de 1839, M. Thiers avait pris la place qu'il ne devait plus quitter, celle de défenseur des progrès compatibles avec le gouvernement de Juillet, tandis que M. Guizot devenait le chef incontesté des conservateurs timorés. Il y avait désormais en France des whigs et des tories, prêts à se disputer, sinon le ministère, du moins l'influence. La différence, au fond, n'était pas très grande, et ne doit pas l'être. Tous deux étaient des libéraux, dévoués à la monarchie de 1830, mais, tandis que l'un s'appliquait à regagner ceux que cette révolution avait froissés, l'autre s'attachait à satisfaire et à rallier les députés et les électeurs plus exigeants en fait de réformes ou de démocratie. Ce n'est pas que M. Guizot fût absolument hostile

aux réformes; son esprit supérieur les admettait, les comprenait toutes, mais il ne croyait point qu'elles pussent être faites par d'autres que par les conservateurs. Tous ses discours de ce temps, ou plutôt des dix-huit années, sont d'éloquentes variations sur ce thème. Il préconisait le repos, le bien-être, la paix, la timidité en toutes choses, la confiance dans l'initiative gouvernementale. Il mettait un art infini à dissimuler le fond de défiance, de crainte, de scepticisme, qui déparait cette politique. De même qu'il avait dit, un jour, que le talent grave de M. Odilon Barrot excellait à « mettre des culottes à des opinions qui n'en avaient pas », on aurait pu dire de lui qu'il mettait une toge à des opinions qui n'avaient qu'un habit bourgeois.

La répugnance de M. Thiers pour les nouveautés était si bien établie qu'on l'a accusé d'avoir méconnu l'utilité des chemins de fer, ce qui, par parenthèse, est fort injuste. En dépit de quelques traits de conversation qu'on peut citer, c'est précisément pendant son ministère que furent votées les premières voies ferrées. Il était porté à plus de hardiesse en toutes choses, en fait de politique étrangère, de réforme électorale; et tout au rebours de son adversaire, il pensait qu'il fallait faire de la politique conservatrice avec les libéraux, et associer au gouvernement les hommes d'une opinion plus avancée. C'est le cabinet du 1er mars 1840 qui réalisa la séparation des deux politiques et des deux hommes qui les représentaient. La formation de ce ministère était

une entreprise difficile, car il se trouvait à la merci d'un parti conservateur qu'il mécontentait et d'un parti libéral qu'il ne contentait pas. C'est pourtant à propos des affaires d'Orient, et non des débats de politique intérieure, que se traduisit le dissentiment. Il ne s'agissait pas de choisir entre la guerre ou la paix, mais d'apprécier jusqu'à quel point on pouvait être hardi sans témérité. M. Thiers était ministre des Affaires étrangères, et M. Guizot son ambassadeur en Angleterre. Celui-ci, comme le roi et la Chambre, pensait que le jeu était trop dangereux. Cela est possible, et s'il n'était pas aisé de le savoir, il y a cinquante ans, combien cela serait plus malaisé aujourd'hui! Quels sacrifices pouvait-on demander à l'Europe? Dans quelle mesure une royauté improvisée par une insurrection populaire pouvait-elle imposer ses volontés, se faire écouter ou se faire craindre? La guerre de Crimée a prouvé que la Russie n'était point invincible, et cette guerre glorieuse pour nous s'est faite avec l'armée même de la monarchie, cette armée organisée par les généraux d'Afrique et par les princes d'Orléans dont il faut prononcer les noms quand il s'agit de ce qui s'est fait de bien de 1830 à 1848. Le testament du duc d'Orléans a appris au monde toute la noblesse des sentiments de ce prince; sa mort a été la grande infortune de la monarchie de 1830; et l'on a su, par les papiers trouvés aux Tuileries, que ses frères jugeaient avec clairvoyance la politique des deux partis. Cette armée eût donc été égale, sinon supérieure à ce qu'elle a

été en 1855, car les généraux Lamoricière, Changarnier, Bedeau, n'en avaient pas encore été rayés par un pouvoir ombrageux. Mais l'état de l'Europe était moins inquiétant en 1855 qu'en 1840, et ce qui a réussi plus tard, sans grand avantage pour la France, pouvait échouer plus tôt. C'est cette question qui décida de la chute de M. Thiers et de la formation du ministère du 29 octobre 1840, dont M. Guizot était le chef, et qui devait mener la mo archie à la république.

M. Thiers et ses amis étaient rejetés dans l'opposition, non pas une opposition factieuse assurément. Leurs critiques, rarement amères, étaient enveloppées dans les déclarations les plus sincères de respect pour la Constitution. Ce sont des modèles d'opposition constitutionnelle. Il est regrettable de n'en pas citer des extraits pour le prouver, car on le croirait difficilement, tant, depuis, les oppositions qui se croient modérées sont naïvement révolutionnaires. Quant aux sujets qui divisaient l'opposition et le gouvernement, le nombre en serait fastidieux à compter. Deux questions surtout passionnaient l'opposition dynastique, et faisaient crier : « Vive la réforme! » à la garde nationale, quand par hasard on la réunissait, cri peu révolutionnaire en lui-même, sauvegarde des gouvernements libres quand ils l'écoutent à temps, qui a notamment tiré l'Angleterre de plus d'un mauvais pas.

Cette réforme comprenait deux modifications de l'état de choses créé par la révolution de 1830 :

l'extension du droit de suffrage, et la diminution du nombre des fonctionnaires dans la Chambre des députés. En 1830, le cens, c'est-à-dire le montant des contributions que devait payer un citoyen pour jouir du droit d'élire, avait été abaissé. Il était naturel et nécessaire de l'abaisser encore, à mesure que se répandaient l'instruction et les lumières. Un moyen plus simple se présentait d'étendre utilement la base sur laquelle reposaient les institutions du pays : c'était d'assimiler au cens l'exercice des professions libérales. Chose étrange! Dans un gouvernement qui se réclamait de la bourgeoisie, qui n'était que trop disposé à faire de la bourgeoisie une classe dirigeante, on n'admettait pas au vote les avocats, ni les médecins, la fleur même de la bourgeoisie française. C'est une de ces propositions sur lesquelles il semble facile de céder, et honorable de satisfaire une opposition, et c'est à la faire rejeter que M. Guizot a consacré l'un de ses plus admirables discours [1] où il établissait une séparation profonde entre l'intelligence et la capacité.

Quant à la réforme parlementaire, l'effet en eût été tout aussi prompt, et les raisons en semblaient péremptoires. Il s'agissait, non pas d'interdire à tout fonctionnaire d'être député, mais de limiter le nombre des fonctionnaires dans la Chambre. Celle-ci était composée, pour la majeure partie, de conseillers d'État, procureurs du roi, conseillers de cour royale.

1. Discours du 26 mars 1847.

Il y avait là un abus manifeste, en apparence certainement, en réalité peut-être, une attache officielle qui diminuait l'autorité des votes. C'est bien vrai que l'indépendance de la fortune ou de la situation ne garantit pas de toute faiblesse, et l'on racontait, dans ce temps-là, la réponse d'un grand seigneur fort riche à un député sans fortune qui lui reprochait quelque vote de complaisance : « Vous êtes bien à l'aise, vous, pour vous brouiller avec l'administration, mais si vous aviez, comme moi, quatre mille hectares de bois! » M. Guizot disait, à peu près dans le même sens, lorsque M. Thiers entra, en 1863, au Corps législatif : « Ah! M. Thiers s'est plaint autrefois d'une Chambre de fonctionnaires; il verra ce que c'est qu'une Chambre de propriétaires ». Mais sous l'Empire c'était plutôt la manière dont les députés étaient nommés, l'oppression des électeurs qu'il faut regretter, et l'on ne peut comparer le Corps législatif de l'Empire à aucune autre assemblée. Il est incomparable! La composition de la Chambre n'en donnait pas moins prétexte à signaler les abus du gouvernement parlementaire, et l'on ne décrie guère les abus d'une chose sans décrier un peu la chose même. C'est pourtant à éviter ce dernier inconvénient que M. Thiers et ses amis employaient un admirable talent dont la modération ne peut être contestée que par des adversaires de parti pris. Et non seulement leur langage, mais celui de M. Odilon Barrot offrait le même caractère. Les réformes que demandait la gauche plus avancée se renfermaient

dans un cadre plus étroit que les libertés anglaises, n'allaient pas au delà de ce qu'avaient enseigné les publicistes de la Restauration. L'accord n'était vraiment pas impossible entre les chefs si libéraux d'un parti conservateur et une opposition si conservatrice.

Ce qui précède explique peut-être pourquoi cet accord ne s'est pas fait. Il y a une autre raison dont il ne semble pas qu'on ait parlé, et qui mérite quelque attention. Les chefs des conservateurs, M. Guizot, M. Duchâtel, M. Vitet, étaient encore cent fois plus capables de concessions que leur parti, et pour accorder ce qu'on leur demandait, il leur aurait fallu un effort aussi difficile et aussi méritoire que celui que Robert Peel faisait presque en même temps en Angleterre. Ils ne se trompaient pas en pensant qu'une partie des Chambres, et même du pays, se détachait de l'esprit purement libéral qui avait fait la révolution et fondé le gouvernement. La paix et les progrès de la richesse qui l'accompagnent, favorisés par des lois excellentes et une administration éclairée, ne laissaient à une fraction notable de la bourgeoisie qu'une ardeur exclusive pour les intérêts matériels. Des doutes, des soupçons, des terreurs de toute sorte s'emparaient de plus en plus de ceux qui devaient former, peu de temps après, le parti réactionnaire, et qui poussaient le gouvernement vers la timidité et la défiance des réformes, du côté où il penchait, c'est-à-dire, suivant l'expression de M. Guizot lui-même, « du côté où l'on tombe ». Il

fallait se montrer entreprenant et hardi, opposer une activité féconde, soit à l'agitation turbulente des partis ennemis, soit à l'engourdissement des amis. Loin de là, le ministère semblait disposé à ériger en théorie une craintive sagesse. On reculait même sur les projets qu'on avait présentés. Une loi sur l'enseignement secondaire avait été votée en 1844 à la Chambre des pairs, défendue par MM. de Broglie, Cousin, Villemain, Guizot. Un rapport excellent en avait été fait à la Chambre des députés par M. Thiers. On n'osa point en accepter la discussion, par la raison que cette loi était trop universitaire, trop peu cléricale. On fit plus : on molesta, on humilia cette Université dont les membres étaient et sont restés les meilleurs soutiens de la liberté et du gouvernement de raison. On croyait ainsi ramener le clergé et les légitimistes. Cette faiblesse n'empêcha point ceux-ci d'illuminer le faubourg Saint-Germain dans la soirée du 24 février 1848, et M. de Montalembert n'en fit pas moins au pouvoir la guerre acharnée qu'il avait commencée au temps du ministère de M. Casimir Périer, lorsqu'il écrivait : « La France est livrée à d'effrontés jongleurs, exploitée par une horde d'administrateurs éclos du despotisme impérial, par une magistrature qui semble commissionnée pour tuer la loi dans l'estime des hommes, par des parquets tenant à la fois de la nature du laquais et de celle du bourreau. On dirait que des eunuques ont été chargés de lui faire subir l'antique supplice de la femme adultère : ils l'étouffent dans la boue. »

Enfin, s'il faut tout dire, dans les dernières élections, de 1842 à 1845, la composition de la majorité de la Chambre avait été fortement modifiée, et point dans le sens de l'amélioration. Des députés nouveaux avaient paru, qu'on devait s'étonner de rencontrer parmi les soutiens d'un gouvernement qui, par son origine et la nature de ses fondateurs, était destiné à traiter les hommes comme de pures intelligences, et dont le défaut semblait être de supposer que les idées leur suffisent. Pour le comprendre, il faut remonter plus haut et revenir à la littérature. Celle-ci avait montré, comme on l'a vu, une hostilité passionnée à ce gouvernement d'hommes de lettres. C'était fâcheux, assurément; mais on alla plus loin : un auteur célèbre, doué d'une faculté créatrice si puissante qu'aucun ne l'a peut-être égalée, mécontent de la vertueuse société politique de son temps, imagina d'en créer une à son goût, sinon à son image. Avec un relief, une réalité, une vie prodigieuses, il a peint un monde fantastique, rempli de gens de toute sorte, qui ne pensent qu'à se donner la plus grande somme de plaisirs, d'amours et d'argent, et qui emploient à cela toutes les ressources et toutes les facilités du pouvoir. Ce monde imaginaire n'avait aucun rapport avec le monde vivant. Rien n'était plus éloigné de MM. de Marsay, de Rastignac, Hulot d'Ervy, de Rubempré, des Lupeaulx, que les légistes, les historiens qui discutaient dans les assemblées, les orateurs qui se disputaient le pouvoir de 1830, ou même de 1815, à 1848. Pour

trouver des hommes politiques analogues, il faudrait remonter jusqu'à Louis XV, et encore jusqu'à Louis XV tout seul, car ses ministres avaient des opinions, et les plaisirs étaient pour eux le privilège et non le but du pouvoir. Et pourtant ces romans étaient si attachants, le talent de l'auteur, réaliste en tout sauf dans sa conception générale, était si supérieur, l'esprit public si perverti, qu'il se trouva des gens, non seulement pour s'amuser, comme d'une féerie, du spectacle de cette société imaginaire, mais pour la prendre comme modèle. La littérature n'était plus la peinture de la société, mais la société se modelait sur les fictions de la littérature. On vit alors paraître à la Chambre, même à la tribune, des hommes jeunes, hardis, pour qui la politique n'était qu'un nouveau champ à exploiter, qu'une occasion d'activité, de jeu ou d'amusement. Heureusement, aucun d'eux n'approcha du pouvoir sous la monarchie de Juillet; leurs espérances ne devaient se réaliser que quelques années plus tard. Mais cette sorte de fausse aristocratie formée à la surface et comme l'écume de la classe moyenne, qui, suivant une expression de ce temps-là, « n'avait point conquis les Gaules comme le prétendait la noblesse ancienne, n'avait pas conquis l'Europe comme la noblesse impériale », qui empruntait à la société passée l'esprit de frivolité, à la société moderne l'esprit de calcul, qui n'entrait pas dans la politique pour se donner plus de sérieux, mais pour gagner les jouissances de la sensualité et de la vanité, contribua à

donner aux dernières années du gouvernement de Juillet le caractère fâcheux que ses ennemis voudraient attribuer au régime tout entier et à tous ceux qui l'ont servi. Il n'est pas besoin de dire que les hommes de ce genre n'ont point de place dans l'opinion libérale. Ce sont les *enfants perdus* du parti conservateur.

C'est s'éloigner beaucoup de M. Thiers qui ne lisait pas les romans de Balzac, et n'avait nulle analogie avec Maxime de Trailles. Son goût même ne le portait pas à écouter les attaques fort injustes répétées sans relâche contre la majorité. Il avait été lui-même tant calomnié qu'il était disposé à ne rien croire en ce genre. Il se contentait de défendre en toute occasion les principes de 1830, à prononcer des discours à propos de l'Université, des jésuites, du budget, des réformes. Est-ce à dire qu'il ait toujours vu clairement la situation ? Les opinions qu'il soutenait, si on les avait appliquées, auraient certainement prolongé la durée de la monarchie. Mais tout un mouvement obscur, un sentiment de trouble et d'attente vague, la pensée confuse, mais très répandue, que les réformes politiques importaient moins à la nation qu'une révolution sociale, paraissent lui avoir échappé. Il ne poussait pas l'illusion ou la confiance jusqu'à écrire, comme M. de Barante, dans l'adresse au roi de la Chambre des pairs, trente jours avant la chute : « Des opinions subversives de l'ordre social et de détestables souvenirs ont jeté de l'inquiétude, plutôt que de la

perturbation, dans les esprits. De telles agitations sont impuissantes contre l'ordre public. Oui, Sire, l'union des grands pouvoirs de l'État, l'action des lois, la raison publique, suffiront à préserver le repos du pays, à ramener les esprits égarés, à dissiper des espérances insensées. » Il n'aurait pas non plus écrit comme M. Guizot à M. de Metternich : « La France est maintenant disposée et propre à la politique de conservation. Elle a pour longtemps atteint son but et pris son assiette. Bien des oscillations encore, mais de plus en plus faibles et courtes, comme d'un pendule qui tend à se fixer. Point de fermentation profonde et turbulente, ni pour le dedans, ni pour le dehors. Il y a deux courants contraires dans notre France actuelle : l'un, à la surface et, dans les apparences, encore révolutionnaire; l'autre, au fond, et dans les réalités, décidément conservateur : le courant du fond prévaudra[1]. » Mais, quoiqu'il eût trop de confiance dans la solidité de la monarchie, M. Thiers ne voulut pas s'associer, non plus que ses amis, à la campagne des banquets. On sait quelle fut cette entreprise, qui devait mettre au jour la hardiesse imprudente des uns, la confiance non moins imprudente des autres, et la fragilité de la Constitution. Vers la fin de 1847, le ministère avait déclaré que les réunions ou banquets que tenaient les candidats étaient illégaux et pouvaient être dissous, même tenus dans

1. Lettre de M. Guizot à M. de Metternich, du 18 mai 1847.

une maison particulière. Rien n'était plus facile que de réduire ce dissentiment aux dimensions d'une interpellation, et de charger la Chambre d'en décider. On imagina de proposer à l'opposition de se réunir à Paris, dans ce Paris même où l'on n'osait plus, depuis sept ans, passer en revue la garde nationale, et de commencer un banquet qui serait dispersé par un commissaire de police. Il en adviendrait un procès, et les tribunaux jugeraient. Peu de gouvernements auraient subi sans danger une telle épreuve. Et c'était à ce moment et dans l'état des choses qu'on la voulait tenter! Si la proposition était venue de l'opposition, il eût été permis d'y voir un piège. Mais point! L'opposition, même celle qui touchait au parti républicain, comme M. Odilon Barrot et ses amis, ne s'y prêtait qu'avec répugnance.

M. Thiers y était franchement hostile. Quoiqu'il en fût plus irrité qu'alarmé, la démonstration lui paraissait disproportionnée avec les résultats probables, inutile au point de vue de la réforme, et favorable à une émeute, à des troubles tout au moins. Si le pouvoir n'en était pas ébranlé, on lui donnait l'occasion d'un appel énergique à l'inquiétude des conservateurs. C'est, en ces occasions, la grande préoccupation des modérés. Il faut mesurer les attaques au gouvernement, car on va contre son but, en lui permettant de réveiller les ombrages des amis de l'ordre. Les abus de la liberté ont fait moins de mal par l'audace qu'ils ont excitée ou signalée chez

les partis extrêmes, que par la peur qu'ils ont faite aux indifférents.

Le souci de M. Thiers fut très augmenté par un incident ignoré, qu'il racontait quelquefois dans les derniers temps de sa vie : il recevait souvent des lettres d'inconnus, et notamment d'un correspondant anonyme dont les conseils lui avaient toujours paru judicieux. Le 21 ou le 22 février, il trouva, en rentrant chez lui, une lettre de ce genre, longue et spirituelle, où son correspondant lui reprochait son insouciance, sa sécurité, son inertie : la situation était plus grave qu'il ne pensait; on touchait à la crise d'un grand mouvement démocratique, auquel il avait tort de rester étranger; il ferait mieux de s'en mêler, de s'y compromettre davantage, ne fût-ce que pour le tempérer, le diriger, le rendre plus innocent et plus utile; au lieu de cela, il perdait son temps à satisfaire ses goûts d'art et de monde, il bornait sa politique à des conversations avec cette *hermine* de Rémusat, qui, de peur de se salir, ne voulait tremper dans rien. Cette lettre l'avait frappé, et il disait, le soir même, précisément à celui qu'on lui reprochait d'écouter : « Il se peut qu'on doive se résigner à voir tous les quinze ans la démocratie faire quelque grand pas en avant ». Il était cependant porté à croire ce qui se préparait plus insignifiant que dangereux. C'était sa disposition pour les choses auxquelles il était étranger. « Prenez garde, avait-il dit à quelques-uns des meneurs, si vous manquez la chance d'être odieux, de ne point manquer celle

d'être ridicules ». Il prévint toutefois les ministres ; mais ceux-ci pensaient que l'effet de la démonstration serait pitoyable, que les masses ne s'y intéresseraient point, que le public manquerait à l'appel, et que l'opposition en sortirait affaiblie.

Les partisans de l'opération persistaient à espérer une démonstration qui, sans troubler gravement la paix publique, montrerait sous une forme si redoutable l'état de l'opinion que le ministère serait obligé de se retirer. Le ministère se retira, en effet ; mais la monarchie fut renversée du même coup, et M. Thiers, appelé seulement dans la nuit qui précéda le départ du roi, n'eut pas le temps de prendre une mesure, ni de signer un ordre ; l'ordonnance qui le faisait ministre ne fut pas même écrite. A peine put-il donner au roi le conseil de quitter Paris sans abdiquer, et d'attendre les événements à quelque distance, avec des troupes fidèles. Mais il était trop tard pour exécuter, même pour discuter ce projet qui, vingt-trois ans plus tard, devait sauver la République. M. Thiers ne put qu'assister, l'âme navrée, au départ d'un roi qu'il avait servi, à une révolution démocratique qu'il avait tout fait pour éviter, et à l'avènement d'une puissance nouvelle qui changeait, plus que tout le reste, les conditions du gouvernement de la France : le suffrage universel.

IV

LA RÉPUBLIQUE DE 1848

Un moraliste peut penser, et même doit penser, que deux choses ont manqué à la révolution de Février : une grande cause à faire triompher, et des griefs suffisants contre le gouvernement renversé. Quand la force est l'unique recours contre l'injustice, quand l'importance des plaintes égale la gravité de l'entreprise, non seulement des révolutions, mais même des conspirations qui tiennent du guet-apens, ont été absoutes par l'histoire. Il ne semble pas que l'on fût ici dans un de ces cas qui justifient un acte blâmable en soi. La monarchie de Juillet, sans être, si l'on veut, *la meilleure des républiques,* en était une cependant fort habitable, fort modérée, très capable de réformes, et qui pouvait se libéraliser et se démocratiser chaque jour. Il eût été de l'intérêt public que les progrès se fissent lentement, et que l'on ne passât point, par une secousse, d'un corps électoral trop restreint à un peuple de votants. La Répu-

blique appuyée sur le suffrage universel, et qui devait être si tôt menacée par lui, surgissait dans un pays mal préparé pour la recevoir, très étonné de ce qui lui arrivait, de ce qui lui était imposé par la population de Paris. Celle-ci, cette population agitée, toujours prête à s'enflammer pour des idées ou pour des hommes, sans regarder de trop près à la valeur, au sérieux de ces hommes et de ces idées, n'avait point remporté sans surprise une victoire si facile. Le mouvement socialiste, très réel, mais très obscur, n'était guère apparent, en dehors du monde des sociétés secrètes et des révolutionnaires de profession. Bien peu de députés, peut-être peu de ministres, avaient lu les ouvrages de Fourier, de Saint-Simon, de Considérant, qui troublaient des imaginations naïves, en même temps que les *Girondins* de M. de Lamartine enflammaient des esprits plus positifs.

L'événement jetait la France dans un trouble dont il n'est pas nécessaire de rappeler ici toutes les causes, et il faut se borner à expliquer l'état d'esprit de M. Thiers et de ses amis. A ne considérer que le fond de leurs opinions, ils ne devaient pas avoir une répugnance absolue pour la République. Ce qu'ils voulaient dès leur jeunesse, c'est un gouvernement pondéré, où le dernier mot appartînt à la nation. Ils ne pouvaient croire, comme l'extrême droite, que la République soit la ruine universelle, ni, comme l'extrême gauche, que la monarchie ne puisse vivre que par l'humiliation des masses. M. le duc de

Broglie, M. Duvergier de Hauranne, bien d'autres, ont plus d'une fois déclaré que la France libérale peut choisir entre une république qui touche à la monarchie constitutionnelle, et une monarchie qui touche à la république. La liberté politique, c'est-à-dire la participation, efficace ou dominante, de la nation à son gouvernement, s'accommode mieux de la république que de la monarchie légitime. Il faut même ajouter que M. Thiers, prévoyant le cas qui se présentait, avait été au delà de ces principes, et disait dans un de ses derniers discours à la Chambre des députés :

« Je ne suis pas radical, messieurs; les radicaux le savent bien, et il suffit de lire leurs journaux pour s'en convaincre. Mais, entendez bien mon sentiment, je suis du parti de la Révolution tant en France qu'en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la Révolution reste dans la main des hommes modérés; je ferai tout ce que je pourrai pour qu'il continue à y être; mais même quand ce gouvernement passera dans la main d'hommes qui sont moins modérés que moi et mes amis, dans la main d'hommes ardents, fût-ce les radicaux, je n'abandonnerai pas ma cause pour ce motif : je serai toujours du parti de la Révolution [1]. »

Ces sentiments étaient partagés par la plupart des hommes qui avaient travaillé à l'établissement de 1830, qui n'objectaient à la République que la diffi-

1. Discours du 2 février 1848.

culté de la fonder d'une manière durable, mais étaient fort disposés à l'accepter, par leur peu de goût pour les usages monarchiques, leur défaut absolu de foi dans les conventions traditionnelles sur lesquelles se fondent la majesté et l'existence même de la royauté. Des députés fort modérés de l'opposition pensaient ainsi, M. Dufaure, par exemple, et M. de Tocqueville. Celui-ci ayant étudié le gouvernement démocratique dans le seul pays où il existât, avait rompu de bonne heure avec la monarchie légitime à laquelle le rattachait sa famille, et en aucun temps il n'avait montré à la monarchie de Juillet ni goût ni confiance. M. Dufaure, plus encore, ignorait la monarchie à l'état de sentiment.

Mais M. Thiers n'avait pas seulement les opinions d'un théoricien de liberté constitutionnelle, c'était aussi un homme sensible et un homme d'État. Rarement dans sa vie, il a été conduit par des principes absolus; les sentiments affectueux, les impressions personnelles ont toujours exercé une vraie influence sur ses décisions. Comment aurait-il vu partir sans s'émouvoir ce roi qu'il avait aimé, tout en résistant à sa politique personnelle? Comment n'aurait-il pas regretté cette monarchie qu'il avait créée dans son esprit, fondée de ses mains, quoiqu'elle se fût perdue pour n'avoir pas suivi ses conseils? N'avait-il pas défendu ce gouvernement comme la seule garantie contre le retour des héritiers de Charles X et contre les rêveurs dangereux qui voulaient aller au delà de la monarchie révolutionnaire? Il avait toujours désiré

un gouvernement moyen qui satisfît, non point seulement les *classes dirigeantes*, comme disait M. Guizot, non point le *peuple*, suivant l'expression de M. Odilon Barrot, mais la *nation*; et en expliquant un jour ces termes à la Chambre des députés, il n'avait pas seulement fait un article du dictionnaire politique, mais une véritable profession de foi. M. Bérard, dans son cours de physiologie, expliquait qu'entre l'inertie et la contraction violente des muscles, il y a un état particulier qu'il appelait la force de *situation fixe*. C'est celle que déployait Milon de Crotone serrant dans ses mains une grenade, assez faiblement pour ne pas la briser, assez fortement pour que sa main ne pût être ouverte sous aucun effort. Les principes de M. Thiers ont quelque analogie avec cette force déployée pour préserver. En 1848, la grenade n'était point brisée, mais la garantie que les doctrinaires avaient imaginée pour défendre la liberté et la société, était atteinte. La main venait d'être violemment ouverte, et les fruits délicats de la civilisation étaient menacés. Le suffrage universel faisait son entrée, et M. Thiers, en homme politique, n'était jamais insensible au spectacle de la force. Il en ressentait l'impression, avec excès peut-être, et songeait aussitôt soit à s'en emparer, soit à y résister. C'est ce dernier sentiment qui l'enflamma tout d'abord, et qui domina sa vie pendant les années qui ont suivi.

Le premier souci des bons citoyens devait être le maintien de la paix. Il semblait à ceux qui avaient redouté la cruelle extrémité de la guerre sous la mo-

narchie, qu'une révolution démocratique dût ranimer les craintes, exciter les colères, rallier toutes les forces des partis absolutistes en Europe. Le spectre des coalitions hantait le gouvernement provisoire et avec lui tous les politiques sérieux. Cette crainte de la guerre eut le bon effet de rallier les militaires à une révolution qui leur était antipathique, parce qu'elle avait été pour eux une sorte de défaite. Très heureusement, ces appréhensions ne devaient point se réaliser, et il faut rendre justice à M. de Lamartine. Entre le lyrisme démocratique et la monarchie poétisée, il n'y a pas eu place dans son âme pour l'épopée, et la gloire militaire l'a trouvé fort dédaigneux.

Il y eut de meilleures garanties de paix : l'Angleterre libérale avait des griefs sérieux contre le ministère de M. Guizot, et, comme les libéraux anglais étaient au pouvoir, on s'empressa de faire jouir la République des bienfaits du principe de la non-intervention. L'empereur de Russie était trop partisan de l'ancien régime pour anathématiser une révolution qui détrônait un usurpateur et envoyait en exil les plus grands ennemis de la légitimité. Tout annonçait qu'il serait plus indulgent pour la République que pour la monarchie d'Orléans. Le pape était obligé de promettre aux Romains une constitution. Une insurrection éclatait à Milan, une émeute victorieuse à Berlin, la République était proclamée à Venise, enfin l'éternel ennemi de la maison d'Orléans et de la France, M. de Metternich, était en fuite. On

pouvait donc se rassurer. La paix était garantie, et avec plus de hardiesse et de repos d'esprit, le gouvernement provisoire eût pu tirer de la situation un meilleur parti, et faire ce que le gouvernement de Juillet n'eût pas hasardé impunément. Les circonstances étaient changées par le fait seul de la révolution de Février qui enhardissait les peuples et intimidait les rois.

Rassuré de ce côté, M. Thiers se préoccupait fort des dangers sociaux, et c'est à en préserver le pays qu'il résolut de consacrer ses efforts. Il ne le pouvait faire qu'en entrant dans l'assemblée qui devait être élue le 19 avril. Cette assemblée future ne lui inspirait pas grande confiance, et il était disposé à croire qu'il y serait placé au sein d'une minorité girondine, sans influence, ni autorité. C'était une conséquence logique de l'état des esprits en France, des clubs de Paris, des commissaires en province, des proclamations du ministre de l'Intérieur, de cette perversion de la raison que produisent souvent les révolutions, non seulement sur ceux qui les font, mais sur ceux qui les subissent. M. Thiers avait refusé d'abord une candidature à Marseille dont le succès lui paraissait aussi peu probable que peu désirable, puis il avait consenti, et voici la lettre qu'il écrivait à un ami.

« **Paris, 3 mars 1848.**

« J'avais espéré un moment être déchargé de la députation par mes électeurs des Bouches-du-

Rhône. Je comptais sur le clergé pour me repousser. Je ne suis qu'à moitié rassuré, et je crains encore d'être élu, malgré ma circulaire, qui a fait ici, je vous le confesse sans modestie, un effet fort grand. Aucun discours ne m'a valu autant de témoignages.

« Je suis désolé de n'avoir pas, dès le début, refusé la députation. Je vois fort en noir. J'ai pour cela de grands motifs trop longs à vous conter. Je suis dégoûté des choses sans exception, des hommes à très peu d'exceptions près, et je ne rêve qu'un logement dans une petite maison à Rome. Si je suis assez heureux pour échouer dans les Bouches-du-Rhône, mon parti en est pris : je renonce au monde vivant, je vais travailler dans un coin les dernières années de ma vie, à quoi? à l'histoire du monde que je rêve depuis mon enfance, que je ne ferai pas, mais que j'aurai le plaisir d'étudier. J'aurai ainsi plus d'hommes à juger et à embrasser dans mon sévère jugement. Bien certainement il doit y avoir quelque chose derrière la toile sur laquelle sont peints les événements d'ici-bas, sans quoi la dérision serait trop grande. Nous, quasi proscrits pour avoir défendu contre notre gouvernement, celui qui était bien le nôtre, la liberté qui triomphe, dit-on, aujourd'hui. Voilà donc la justice. »

M. Thiers échoua sans regret aux élections générales, mais il n'accomplit pas son projet de retraite. Les électeurs et lui-même se ravisèrent, et le 8 juin il briguait cinq élections à la fois. On le nomma

partout, même à Paris, où il était placé sur une liste disparate à côté du général Changarnier et de MM. Victor Hugo, Pierre Leroux, Caussidière et Louis Bonaparte.

Le jour même où il se rendait à la Chambre pour la première fois, un des badauds qui se trouvaient sur la place de la Concorde, comme il est d'usage en ces circonstances, lui cria : « Surtout, pas d'Amérique! » A quoi M. Thiers fit cette réponse de fort bon sens : « Si vous ne voulez pas de l'Amérique du Nord, prenez garde d'avoir l'Amérique du Sud ». C'est entre ces deux Amériques que la France était, et est encore appelée à choisir.

M. Thiers s'inscrivit au comité des finances où sa parole devait rencontrer moins de préventions que dans les comités purement politiques. Les élections avaient été modérés, et l'Assemblée constituante était fort sage. Aussi était-ce du côté financier et économique, du côté social, qu'il voyait le danger, trop exclusivement peut-être. Ses amis et lui reprochaient aux derniers ministres de la monarchie de n'avoir d'yeux que pour le mouvement de réaction, suite de la révolution de 1830 et des années de trouble, et ils subissaient un mirage du même genre, en sens inverse. La réaction très réelle, mais très limitée avant, s'était fort accentuée après février. M. Thiers s'y associa tant que les libertés politiques ne furent pas en péril. Jusqu'à la démonstration pratique de ce péril par les conspirations du prince Louis-Bonaparte en 1851, il resta le plus dévoué, le plus

passionné des conservateurs, dans le meilleur sens de ce mot si souvent mal compris.

Un des grands services qu'il rendit dans cette année même à cette cause, c'est sa défense de *la Propriété*[1] publiée au mois de septembre. Le livre est amusant, clair, abondant, un peu superficiel, et rien n'y semble très original, rien, excepté l'auteur. C'est toujours cette individualité puissante et animée qui attache le lecteur. Comment n'oublierait-on pas que les idées n'en sont pas très nouvelles, quand elles le sont si visiblement pour l'écrivain qui ne les a reçues de personne, les a trouvées en lui-même et par lui-même? Il les expose avec conviction, comme un homme qui a pris la peine de les découvrir et qui rend siennes jusqu'aux banalités. Quant au principe métaphysique du droit de propriété, il ne songe pas à s'en enquérir, mais il ne paraît pas que les philosophes plus techniques, et se piquant d'une grande rigueur, y aient jamais vu autre chose qu'une conséquence de la liberté humaine, ou plutôt la liberté même sous une de ses formes, une des nécessités des sociétés civilisées. N'est-ce pas assez pour en justifier les droits? M. Thiers développe ce point de vue avec sa verve accoutumée, n'insistant pas sur ce qui n'est pas accessible au pur sens commun. C'est l'arme qu'il voulait employer contre les utopies dangereuses. Il l'avait fort aiguisée, et semblait quelques années plus tôt annoncer quel cas il en

1. *De la Propriété*, par M. A. Thiers, in-8. Paris, 1848.

faisait, et combien il comptait s'en servir, lorsqu'il disait :

« Un homme de gouvernement doit avoir du bon sens, c'est la première qualité politique ; et quand on a le bonheur d'en avoir, il faut une seconde qualité, c'est le courage de montrer qu'on en a. Dans les temps où nous vivons, ce que je dis a une grande portée. Il ne manque pas de gens de bon sens ; cela n'est pas si rare, puisqu'on l'appelle le sens commun. Ce dont nous manquons, c'est de gens qui osent prouver qu'ils en ont [1]. »

Ce courage et ce bon sens n'ont jamais moins manqué à M. Thiers que dans l'occasion, ou plutôt dans les quatre occasions, où il a réfuté les théories socialistes, par un rapport fait au nom d'une commission chargée d'examiner les propositions de M. Proudhon sur la réorganisation de l'impôt et du crédit, les prêts hypothécaires, le papier-monnaie, le droit au travail [2]. Là il se retrouvait tout entier, et il apportait à la Chambre, avec une clarté séduisante, tout ce que lui avaient appris l'observation et l'expérience. Nul n'a jamais été plus propre à faire arriver d'une manière attachante et persuasive des vérités pratiques à l'esprit d'une assemblée toujours faiblement attentive. On sait avec quelle facilité il triompha de son antagoniste dans une Chambre nommée pourtant sous le vent de février. M. Proudhon,

1. Discours du 6 mai 1834.

2. Rapport du 26 juillet, discours du 2 août, du 13 septembre et du 10 octobre 1848.

qui paraissait être moins un méditatif qui cherche la vérité, un sectaire inflexible, qu'un écrivain qui court après l'effet, un débitant de paradoxes, fut très aisément battu, et ne trouva qu'un compagnon, M. Greppo, pour le soutenir de son vote et partager sa défaite.

Le faible appui que rencontraient les ennemis de la société dans l'assemblée républicaine, et la victoire plus disputée du général Cavaignac sur la sanglante insurrection de juin 1848, auraient dû convaincre le public que le plus grand danger était passé, et que rien n'obligeait à chercher un remède extraordinaire pour guérir nos maux. Mais, par un phénomène qui s'est reproduit plus d'une fois dans l'histoire, le péril conjuré par l'éloquence des uns et l'héroïsme des autres parut plus grand que lorsqu'on le prévoyait avant de l'avoir bravé. Il semble que la mémoire soit plus timide que l'imagination. La société se mit à chercher un sauveur, après s'être victorieusement défendue elle-même. D'ailleurs, le nom de Bonaparte avait été prononcé aux élections du mois de mai 1848, et dans la première moitié de ce siècle ce nom gardait un magique pouvoir. La nation, en l'entendant, se laissait séduire, oubliait toute raison, toute logique. Que de malheurs et que de fautes il a fallu pour en éteindre le prestige! Le prince Louis Bonaparte, nommé dans plusieurs départements, donna et reprit plusieurs fois sa démission, se fit réélire par les électeurs les plus divers, s'entoura de quelques déclassés de la fortune ou de

la politique, réussit à inspirer assez de confiance dans sa duplicité pour qu'on ne crût pas à ses affirmations républicaines, fit, en un mot, œuvre de prétendant. Il devint le concurrent le plus sérieux du général Cavaignac qui semblait le candidat proclamé par les événements, et dont la grande âme était digne d'une telle fortune. M. Ledru-Rollin se porta comme le représentant des socialistes et des jacobins.

La plupart des amis politiques de M. Thiers, MM. Dufaure, de Tocqueville, de Lasteyrie, de Rémusat se déclarèrent pour le général Cavaignac. Sans prévoir les extrêmes conséquences du succès de son rival, ils se défiaient de cette race prédestinée, et leur prévoyance, aussi instinctive peut-être que l'enthousiasme des masses, les rattachait à la république. M. Thiers était peu disposé à partager leurs inquiétudes. Il croyait les Français, à ce moment, fort éloignés d'accepter un maître. Entre les deux soucis qui doivent émouvoir un homme d'État, l'ordre et la liberté, celle-ci lui paraissait assurée, et il était plus près de redouter l'anarchie que le despotisme. Il hésita longtemps toutefois, d'autant plus que la réputation de l'ancien conspirateur de Boulogne et de Strasbourg ne lui inspirait qu'une confiance médiocre. Enfin, il prit son parti, et vota pour le Prince. Il pensait qu'un grand et suprême intérêt commandait à tous les bons citoyens de se concerter pour la défense de l'ordre social. Il était convaincu que, la république étant établie, ceux

qui n'avaient ni le désir ni la puissance de faire une révolution nouvelle pourraient, sans distinction d'origine, travailler au maintien de l'ordre et de la paix. C'est ce qu'il a tenté plus tard dans des conditions plus tragiques et, à quelques égards, plus favorables.

Mais cela viendra en son temps. En 1848, ne croyant pas au succès du général Cavaignac, ni du prince de Joinville, dont la renommée populaire rendait la candidature séduisante, il fut tenté de fortifier le parti conservateur de la force populaire représentée par ce nom de Bonaparte. Comme le prince en qui résidait cette force, ne revenait pas de l'expédition d'Égypte, ni de la campagne d'Italie, on avait quelque chance de ne pas le trouver trop infatué, ni trop sourd aux bons conseils. Son élection était certaine, et on pouvait croire imprudent de mettre les amis de l'ordre en opposition avec le vœu national.

Dans cette voie conservatrice et même réactionnaire, M. Thiers a laissé, comme ailleurs, la trace de son esprit. Il a représenté à ce moment une partie importante de l'opinion publique, et il a contribué à modérer cette opinion. Il a retenu et rassuré cette bourgeoisie autrefois libérale, et alors disposée à sacrifier à un besoin exagéré de sécurité les principes qui l'avaient honorée jusque-là, à devenir conservatrice jusqu'à l'absolutisme, monarchique jusqu'à la légitimité, catholique jusqu'à l'ultramontanisme. M. de Falloux a publié des *Mémoires* intéressants, où se retrouvent une personnalité qui ne s'oublie

jamais, et un machiavélisme qui n'est pas dénué de toute naïveté. Il paraît s'étonner que M. Thiers n'ait pas redouté le péril social jusqu'à se rallier à la maison de Bourbon, pour le conjurer, et à tenter de rétablir le trône renversé en 1830. Quelle aberration de l'esprit de parti! Outre qu'une telle amende honorable dépassait le sacrifice qu'on pouvait demander à la dignité de M. Thiers, on n'entrevoit aucune raison pour qu'il fût porté à la faire. Il cherchait une force à opposer au flot grondant de la démagogie. Il pouvait trouver des points d'appui dans le Parlement, dans l'éloquence, dans des lois bien faites, dans des atténuations du suffrage universel, dans le nom de Bonaparte, dans la magistrature, le clergé, l'armée. Mais le principe de la légitimité, pour une nation qui ne le reconnaissait pas, la prétention de régner par hérédité sur un peuple qui, tant de fois, avait interrompu cette hérédité, que pouvait-ce être sinon une cause de faiblesse pour le pouvoir? Il fallait étendre autant que possible le front de résistance, et M. Falloux et ses amis proposaient de le restreindre à l'étroit bandeau royal! Ce n'est pas au nom de l'ordre et des principes conservateurs qu'on eût appelé tous les citoyens, c'est au nom du comte de Chambord, d'un principe inflexible toujours méconnu, d'un drapeau qui depuis longtemps ne connaissait plus la victoire. Que d'honnêtes gens se seraient écartés de la défense, si, en combattant pour l'ordre, ils n'avaient pas combattu pour l'ordre républicain!

Le succès du prince Louis Bonaparte dépassa toutes les prévisions. Moins d'une année après la chute du gouvernement parlementaire sous la plus délicate de ses formes, après un appel si direct, si complet, si abandonné à la volonté nationale, la première magistrature appartenait au représentant du pouvoir illimité d'un seul. La popularité d'un nom, la magie des souvenirs lointains, l'éternelle illusion des partis monarchiques, la coalition des mécontents, les espérances des déclassés, tout s'était réuni pour donner au mouvement antilibéral une puissance inattendue. Le but était assurément dépassé, et pourtant une Chambre nouvelle vint bientôt aggraver la situation. L'Assemblée constituante s'était fait honneur par son courage, son bon sens, son honnêteté. C'est une des meilleures qu'ait eues la France. Dans celle qui suivit, l'Assemblée législative, le parti modéré existait à peine. La république n'y était représentée que par une Montagne escarpée et hérissée. La majorité, plus ou moins conservatrice, était formée d'anciens fonctionnaires destitués, de politiques découragés, de libéraux démoralisés, d'hommes d'affaires irrités, de légitimistes pleins de confiance, de bonapartistes déjà presque conspirateurs. Ces associés d'un jour ne songeaient qu'à résister au *parti rouge*, et à réagir contre la révolution de Février, double tâche à laquelle ils auraient tout sacrifié.

Le premier discours de M. Thiers dans cette assemblée, qui devait si médiocrement vivre et si

bien mourir, n'avait d'autre but que d'assurer la paix. La révolution qui avait agi comme un stupéfiant en France, semblait un stimulant à l'étranger, et le nom de Bonaparte n'était point fait pour calmer les inquiétudes. Au mois de juin 1849, M. Thiers prit donc la parole pour défendre la politique du gouvernement en Italie, et faire voter les crédits de l'expédition romaine. C'était donner un gage considérable à l'opinion conservatrice en Europe, et ce gage ne coûtait guère à M. Thiers, car il s'était toujours montré favorable au Saint-Père, même au pouvoir temporel. « Il ne nous manquait plus qu'un pape libéralisant! » disait en ce temps-là M. de Metternich. Mais ce qui donnait de l'humeur à celui-ci rendait plus facile aux libéraux français de se rapprocher des catholiques. Quant au pouvoir temporel, M. Thiers avait plus d'une fois soutenu l'opinion ingénieuse et très contestable que, s'il est vrai que les peuples ont le droit de se gouverner eux-mêmes, ce droit n'est point violé dans la personne des Romains. Les États qui portent, ou plutôt qui portaient ce nom, appartiennent à tous les catholiques qui en constituent le peuple souverain, qui veulent la royauté du pape, et ont ainsi le droit de l'imposer.

Ce service rendu à la majorité des catholiques mit ce parti en goût de lui en demander d'autres, et on le trouva fort disposé à les rendre. Il avait été très frappé de l'attitude du clergé lors de la Révolution de 1848, contre la monarchie d'Orléans. M. Guizot avait dit à la tribune : « Le clergé n'a pas été chassé

avec Charles X, mais il a été détrôné avec lui ». Même dans cette mesure, la Révolution de 1830 ne devait pas être bien accueillie par un parti aimant à dominer. Ce parti s'était autrefois montré peu satisfait de la Restauration qui avait à son service plus d'indifférents que de fidèles, et n'avait trouvé dans le gouvernement du roi Louis-Philippe que des égards sans complaisance. Aussi est-ce une opinion très répandue que, de 1830 à 1848, les prêtres ont été persécutés, et l'on connaît l'exclamation de ce vieux moine renvoyé de son couvent en 1881, ayant perdu dans le cloître la notion du temps et des révolutions : « Ce Louis-Philippe, disait-il, nous poursuivra donc toujours ! » M. Thiers était trop juste pour reprocher au gouvernement de M. Guizot des lois et des mesures qu'il avait défendues de concert avec lui, mais il croyait voir dans le clergé et dans le parti catholique une des forces qui peut-être avaient contribué à la chute de la monarchie, qui, dans tous les cas, l'avaient plus d'une fois obligée à capituler. C'étaient des adversaires redoutables, et par conséquent d'utiles auxiliaires. Aussi accueillit-il avec bienveillance, même avec empressement, les propositions dont M. de Falloux était l'intermédiaire naturel. La seule chose que le clergé et ses amis pussent demander, c'est précisément ce qu'on leur avait refusé sous les gouvernements monarchiques, c'est-à-dire le droit d'enseigner, et une victoire définitive dans ce combat de plusieurs siècles contre l'Université.

Les sentiments de cette Université représentaient

assez bien ceux qui avaient inspiré les auteurs de la révolution de Juillet. Peu d'années auparavant, les plus illustres hommes d'État du temps l'avaient défendue à la tribune de la Chambre des pairs contre M. de Montalembert. Il en était résulté le projet de loi de 1844 dont M. Thiers avait fait le rapport dans l'autre Chambre et qu'il avait fort loué. C'était donc une vraie concession qu'on lui demandait, mais il n'avait jamais montré grande ardeur pour la diffusion de l'instruction, et n'était pas éloigné d'y voir un rêve irréalisable des doctrinaires, de M. Guizot surtout. Il reprochait aux professeurs d'avoir trop aisément accueilli les idées nouvelles; il blâmait l'extension donnée aux études scientifiques, se plaignait même qu'on apprît trop la langue grecque, non parce qu'il ne la savait point, comme le lui reprochait M. Cousin avec une insolence amicale, mais parce qu'il préférait à l'esprit grec le génie rude et pratique de l'ancienne Rome. Enfin, si les professeurs se tenaient un peu à gauche, les instituteurs avaient passé à l'extrême gauche, et menaçaient de prendre dans les élections une influence dangereuse.

Tout cela diminuait pour M. Thiers les ennuis de la concession qu'on lui demandait de faire à la raison d'État. Son accession à la loi de 1850 n'en a pas moins été qualifiée de palinodie par les uns, de conversion par les autres, deux mots qui sonnent fort mal aux oreilles d'un homme politique. Dans un discours habile, il s'est justifié du reproche de versatilité par le seul moyen qui satisfasse les hommes

sérieux en de telles conjonctures, c'est-à-dire, en expliquant son changement, sans le nier, par le changement des circonstances. On entrevoit, en le lisant, qu'il avait fait tous ses efforts pour sauver ce qui pouvait être sauvé des intérêts du savoir et de la raison. Mais il ne put défendre complètement la loi du vice qui lui a été reproché, de livrer la jeunesse et la société de l'avenir à deux courants opposés l'un à l'autre, d'où devait sortir un conflit, comme la foudre résulte de deux nuages électrisés différemment. Ces deux courants depuis longtemps en lutte, la loi de 1850 en a hâté et aggravé la rencontre. Si les partis sont devenus des sectes, le succès des principes de M. de Falloux n'y a pas été étranger. Est-il nécessaire d'ajouter que personne ne fut satisfait, pas même peut-être ceux qui avaient préparé la loi? M. Guizot l'attaqua dans une lettre adressée au *Journal des Débats,* M. Jules Simon dans la *Liberté de penser,* M. Barthélemy-Saint Hilaire à la tribune, au nom de l'Université, et, de l'autre côté, la presse ultramontaine et l'épiscopat ne ménagèrent pas les excommunications à M. de Falloux. Personne n'était satisfait. C'était véritablement une transaction.

Quelques autres concessions faites à l'union du parti conservateur, à la concentration, comme on dit aujourd'hui, n'eurent pas un meilleur succès, et ont fait plus d'une fois regretter ces sacrifices à l'esprit du temps. Quel temps! Et quel esprit! Le président de la République se chargeait d'annuler les plus

intelligents efforts, et aurait désuni des partis plus faits pour s'entendre. Il fallait le prévoir, si l'on prétendait l'empêcher. Sa politique consistait à promettre à la démocratie un gouvernement plus conforme à ses vœux que celui de l'Assemblée, qui écraserait la bourgeoisie, à celle-ci un repos qui ne serait point troublé par les agitations, les interpellations, les crises ministérielles. Quelques royalistes y ajoutaient d'eux-mêmes, et sans qu'on se donnât la peine de les tromper, l'espérance que le prince céderait le pouvoir suprême à leur roi. C'était à peu près la politique du premier Bonaparte, avec la grandeur en moins.

Le conflit des deux pouvoirs éclata le plus simplement du monde. Le général Changarnier commandait l'armée de Paris et, quoique médiocrement dévoué à la République, il passait pour le défenseur de la légalité, par conséquent de l'Assemblée. Cette qualité, son mérite et une véritable dignité faisaient de lui un personnage considérable. Sa situation vis-à-vis du Président rappelait celle du duc de Guise en face de Henri III. Le général disait aussi : « Il n'oserait », quand on lui parlait d'une destitution possible. Le futur Napoléon III osa cependant, le destitua brusquement, et l'Assemblée sentit vivement l'injure et le danger. C'est à propos de l'interpellation à laquelle donna lieu ce premier acte de la conspiration que M. Thiers a prononcé l'un de ses plus beaux discours. Il reprit la place qu'il n'avait abandonnée que pour un intérêt public qui lui semblait

plus pressant, dont il s'était exagéré l'importance, et il redevint le chef incontesté du parti libéral, ce qu'il fut jusqu'à son dernier jour.

Son discours est un modèle de ce bon sens prophétique que personne n'a égalé. Il relevait en détail les secours donnés par la Chambre au président de la République, les concessions qu'elle lui avait faites, les bienfaits qu'il en avait reçus, et lui renvoyait le reproche d'une ingrate offensive. Il terminait par ces paroles qui ne peuvent être oubliées : « Permettez-moi de vous faire la réflexion que voici : lorsque deux pouvoirs en présence ont entrepris l'un sur l'autre, si c'est celui qui a entrepris qui est obligé de reculer, il a un désagrément, c'est vrai, c'est juste; mais, si c'est celui sur lequel on a entrepris qui cède, alors sa faiblesse est tellement évidente à tous les yeux qu'il est perdu. Je n'ajoute plus qu'un mot : il n'y a que deux pouvoirs aujourd'hui dans l'État, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Si l'Assemblée cède aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un. Et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme du gouvernement sera changée. Le mot, le titre viendront quand ils viendront, cela m'importe peu. Mais, ce que vous dites ne pas vouloir, si l'Assemblée cède, vous l'aurez obtenu aujourd'hui même. Il n'y a plus qu'un pouvoir, je le répète; le mot viendra quand on voudra.... L'empire est fait [1]. »

1. Discours du 17 janvier 1851.

Ce n'est pas le dernier discours de M. Thiers dans cette assemblée, mais ce sont ses derniers conseils politiques. Les desseins que ces conseils découvrent montrent que ses sentiments étaient compatibles avec la République, même celle de 1848, mais incompatibles avec tout ce qui pouvait aboutir à la dictature. C'est l'expression d'une opinion définitive qui s'était lentement formée, et à laquelle il est resté fidèle. Il ne prit pas part à la discussion de la revision de la Constitution, car il y avait alors une proposition de revision. D'habiles gens de désordre avaient inventé cette méthode, et compris qu'il serait plus aisé de supprimer légalement la République que de la renverser par la force. Cette revision ne pouvait être votée, car un article de la Constitution rendait nécessaire une majorité des deux tiers des votants. Or il y avait dans l'assemblée plus d'un tiers de républicains, qui ne se prêtaient pas à ce jeu dangereux. Mais proposer la revision, même sans espérance, c'était affaiblir la Constitution, excuser, presque innocenter d'avance ceux qui la violeraient, les y engager, pour ainsi dire. C'était remettre moralement en question l'organisation et, par conséquent, l'existence de la République. Il s'en fallut de près de cent voix que le chiffre de la majorité constitutionnelle fût atteint, mais la légalité devenait plus difficile à défendre.

Cette légalité eut encore une fois l'appui de M. Thiers, dans la séance du 17 novembre 1851. On discutait la célèbre, célèbre alors, proposition des

questeurs. Ceux-ci réclamaient pour l'Assemblée le droit de requérir la force armée, et de ne point laisser à ses ennemis le choix de ses défenseurs, c'est-à-dire la chance d'être défendue. C'était légitime, modeste, et nul homme de sang-froid ne supposerait l'hésitation possible. Cependant, la proposition fut repoussée. L'Assemblée législative était si âprement divisée que chaque parti, chaque groupe, comme on dit aujourd'hui, soupçonnait le groupe voisin de vouloir user illégalement de cette force légale, et une étrange coalition s'était organisée pour refuser le seul moyen de salut. Ce sont là les mauvais jours des assemblées. C'est alors qu'elles méritent le mal que disent d'elles leurs ennemis, puisque la colère, les dissentiments, les rivalités obscurcissent toute idée de justice et de prévoyance. Mais ces défauts que les Chambres ont quelquefois, le pouvoir absolu les a toujours. On le vit bien à quelques semaines de là. Le coup d'État s'accomplit, et libres discussions, garanties de toute sécurité et de toute liberté, moralité dans le gouvernement, ordre véritable, car l'ordre n'est point le silence, paix sérieuse et durable, tout ce qui est l'honneur d'une nation ou plutôt la nation elle-même, tout disparut dans la nuit.

V

L'EMPIRE

1851-1863

M. Thiers ressentait les malheurs de la France, comme les autres hommes éprouvent les chagrins privés, ces douleurs dont rien ne console et qui ébranlent jusqu'au fond de l'être. On l'a vu verser des larmes à la tribune sur les maux de la patrie vaincue. La défaite de la liberté ne pouvait le laisser insensible. Près de cette douleur, ce n'était presque rien de payer de la prison et de l'exil son attachement aux principes de toute sa vie. Cette proscription inattendue était inutile même aux desseins de l'auteur du coup d'État. Que pouvait l'éloquence désarmée contre la force matérielle? L'assemblée dissoute, M. Thiers n'était qu'un citoyen impuissant et inoffensif. On le traita pourtant à l'égal des chefs de l'armée, des généraux Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Leflô, et du colonel Charras. Le 2 décembre 1851, il fut arrêté de grand matin, dans sa maison de la place Saint-Georges, envoyé sous escorte d'abord

à la prison de Mazas, puis à celle de Ham, enfin à Bruxelles, où il reçut la notification de son exil. MM. de Lasteyrie, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Baze, Roger (du Nord), arrêtés dans la journée du 2 décembre, puis relâchés on ne sait trop pourquoi, après une semaine de Mazas, étaient par le même décret obligés de quitter la France. En même temps, l'exil des princes d'Orléans était confirmé et aggravé par la confiscation de leurs biens. C'était le premier *vol de l'aigle,* disait M. Dupin, qui devenait bientôt procureur général à la cour de cassation.

Les exilés passèrent les premiers mois, soit réunis, soit dispersés, à Bruxelles, puis à Londres, enfin en Suisse. C'est en juillet, au moment où M. Thiers se préparait à partir pour l'Italie, qu'il apprit à l'improviste, par le *Moniteur officiel*, qu'un décret autorisait à revoir leur patrie ceux qui avaient été frappés par un autre décret de bon plaisir. La même fantaisie qui leur avait fermé les portes de la France, les rouvrait pour eux, sans que, dans le silence universel, personne eût essayé d'expliquer ces retours inattendus. L'Empire semblait inaugurer le système des soubresauts sans logique qui ont été le caractère particulier de la politique pendant dix-huit ans. Avec plus ou moins d'empressement, chacun profita du droit qui lui était restitué, avec toute la reconnaissance qu'on doit, disait M. Thiers, « à l'homme qui a pris une montre et qui la rend ».

« Auguste rétablit l'ordre, c'est-à-dire une servi-

tude durable : car, dans un État libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul ; et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets. » Ces paroles de Montesquieu décrivent supérieurement le spectacle qui attendait les exilés à leur retour, car si les manifestations de la liberté sont toujours nouvelles, les procédés du despotisme sont fort monotones.

Rarement toutefois un pays a oublié plus rapidement, plus complètement, ce qui l'avait préoccupé, intéressé, passionné, tous les principes pour lesquels il a combattu et souffert. Ah ! M. de Balzac eût bien reconnu dans les maîtres de la France ses Rastignac et ses Marsay qui avaient vu autant un coup de Bourse qu'un coup d'État dans le complot qui leur avait donné le pouvoir ; et M. Thiers pouvait penser, comme autrefois M. de Lafayette revenant d'Olmutz, après sa captivité, que tout en France était rapetissé depuis son départ.

Si pourtant avec quelques souvenirs classiques et quelque mépris de l'espèce humaine, on pouvait concevoir et expliquer le calme profond succédant aux agitations d'un pays libre, l'inventeur le plus hardi ne pouvait imaginer combien rapidement ce calme serait troublé par l'homme dont l'intérêt semblait être d'en conserver tout au moins les apparences. On pouvait croire que le président Louis Bonaparte, devenu empereur sous le nom singulièrement

choisi de Napoléon III, donnerait le repos absolu à un pays qui ne portait plus d'imagination ni de vanité dans la politique. On le croyait d'autant plus que le maître même avait peu de goût pour les affaires, et au contraire une vraie passion pour le plaisir. On comptait sans ce trait particulier des Bonapartes, le désir de mettre du *leur* dans les affaires du monde, désir qui les grandit malgré qu'on en ait, et les sépare des aventuriers vulgaires. La nation voulait s'endormir; elle fut bientôt réveillée. On espérait vivre sous un despotisme paisible et modeste, dans un repos soporeux, et tout à coup, après avoir créé cette cour impériale assez déplaisante à ce peuple égalitaire, l'empereur fit un mariage d'amour qui le séparait de toutes les têtes couronnées. Il avait promis la paix, et il se mit à guerroyer partout et pour toutes les causes, en Crimée, en Syrie, en Chine, au Mexique, en Italie, même à menacer l'Angleterre d'une descente armée. Et c'étaient tous les jours des discours solennels et inattendus, des sénatus-consultes, des revisions de la Constitution, des voyages impériaux à l'étranger ou en Algérie, des révolutions de palais ou de ministère, choses alors assez semblables.

Bien plus, même cette garantie cherchée contre les troubles sociaux semblait parfois disparaître ou s'affaiblir. Le bruit se répandait tout à coup que l'empereur était socialiste. Des banques, des caisses, des nouveautés économiques de tout genre étaient proposées par lui, et faisaient pendant des mois le sujet des délibérations des grands corps de l'État.

Ces projets inquiétaient le public, pour disparaître bientôt dans les cartons d'une administration plus routinière ou plus sage que ses maîtres. Et les bonnes gens, qui s'étaient crus débarrassés des discussions troublantes et se réjouissaient de voir les assemblées dissoutes, entendaient tomber du haut d'une tribune plus élevée, du trône même, des phrases qui annonçaient des projets effrayants. L'empereur disait, par exemple, à la démagogie des grandes villes, contre laquelle on avait précisément réclamé son appui : « Ma fibre répond à la vôtre », phrase aussi déplaisante pour les conservateurs des bons principes que pour ceux du bon langage.

M. Thiers racontait, tenant sans doute l'histoire de son ami M. Ellice, membre du Parlement anglais, qu'un jour le duc de Wellington, ennuyé dans le conseil des trop longs raisonnements de lord Harrowby, s'écria : « Milord, vous avez trop d'éducation pour votre intelligence ». On pourrait dire que l'Empereur avait trop d'imagination, non pour son intelligence, mais pour sa capacité dans le détail des affaires, pour son esprit de suite, trop d'idées pour ses facultés d'exécution. Il confondait souvent, disait M. Thiers, le verbe *rêver* avec le verbe *réfléchir*. Or, la France a l'habitude de prendre pour des réalités dangereuses, soit les propositions de ses députés, soit les élucubrations de ses souverains, ce qui double les difficultés réelles de tous les soucis imaginaires. Ici, tout n'était pas un rêve, et il est résulté de cette activité d'esprit de Napoléon III qu'en s'agi-

tant sans cesse, en excitant la curiosité, la critique, l'attention, il a empêché l'assoupissement que tout despote doit être jaloux de produire; et quand il a été obligé de rendre quelque ombre de liberté, il a retrouvé toutes les rancunes, toutes les haines du premier jour, grossies de toutes les fautes de plus de dix années.

M. Thiers est resté tout à fait étranger au gouvernement pendant les premiers temps de l'Empire. A peine a-t-il donné quelque conseil, rarement suivi, sur les questions étrangères, et averti quelques diplomates qui ne fréquentaient pas seulement les ministères, mais se répandaient dans la société de Paris. Cette société était fort brillante alors. La partie surtout qui s'appelle assez insolemment *le grand monde*, ou simplement *le monde*, était parfaitement amusante, malgré le malheur des temps. M. de Talleyrand disait que l'on ne connaissait pas le plaisir de vivre quand on n'avait pas vécu dans les salons en 1789. N'est-ce pas un peu parce qu'il était jeune alors, et que les souvenirs se reflètent plus charmants dans le miroir de la jeunesse? C'est aussi parce que le monde alors était unanime dans ses goûts de gouvernement libre et de philosophie éclairée. De même en 1852, la société de Paris fut très choquée par l'Empire qui venait de renaître après quarante ans. Tout le monde était d'accord pour maudire le despotisme, et membres de l'Académie, qui avaient vu arrêter tant de leurs confrères et en exiler trois, lesquels n'étaient pas des moindres, partisans des familles royales qui

voyaient leurs princes proscrits et ruinés, parlementaires en deuil de la parole et de la liberté, bourgeois irrités des prétentions de la cour, aristocrates moqueurs de cette cour bourgeoise d'une magnificence sans grandeur, tous ceux qui appartenaient à une profession libérale et se sentaient opprimés ou menacés, se réunissaient pour échanger ces sarcasmes, ces anecdotes qui sont la joie et l'orgueil des salons. A nul moment peut-être, la société française n'a été plus étrangère au gouvernement de la France, et l'on aurait pu y vivre longtemps sans rencontrer un partisan du régime rétabli. Si l'Empereur, comme il disait, avait sauvé la *société*, la *bonne société* du moins ne lui en savait aucun gré. Là tous étaient irréconciliables : légitimistes, républicains, orléanistes, simples libéraux se donnaient la main. Alors se forma ce qu'on a appelé l'*Union libérale*. Ce n'était pas une société secrète, ni une association organisée, ni même un engagement positif, mais l'adhésion de tous à ce sentiment que, lorsque l'Empire serait renversé par ses fautes aisées à prévoir, et dont les résultats paraissaient plus proches, ceux qui souffraient dans leurs opinions ou leurs intérêts, ne se désuniraient pas, quel que fût le gouvernement libre qui lui succédât, république ou monarchie. On a pu trouver quelque trace de cette disposition dans les premiers jours de l'Assemblée nationale de 1871.

M. Thiers prenait une part brillante aux conversations acérées de cette élite de Paris, et c'est le temps où il a le plus satisfait ses goûts mondains. Par un

effet naturel du cours de l'existence, sa conversation s'était affinée, ses habitudes étaient devenues plus délicates et plus élégantes, et en même temps les gens du monde s'étaient accoutumés à ce que ses manières pouvaient avoir de particulier ou d'original. Ce sont là deux choses nécessaires pour réussir dans les salons : il faut ressembler aux autres, et se distinguer d'eux pourtant. Il est aussi mauvais, au point de vue mondain, d'être pareil à tout le monde que de n'être semblable à personne, et comme les autres, les gens supérieurs sont soumis à cette loi. Il va sans dire que pour M. Thiers la part d'originalité était très grande. Il n'en était pas moins parfaitement aimable dans ses relations avec les hommes, et d'une galanterie délicate avec les femmes. On ne dit pas qu'elles y aient été toutes insensibles.

C'est trop insister, mais pour ne pas quitter tout à fait le *monde,* il faut ajouter que M. Thiers y a porté, ce qui n'est pas toujours aisé, un patriotisme ombrageux. Devant un intérêt français, toute passion d'opposant disparaissait en lui, et il n'a jamais eu l'ombre d'un sentiment d'émigré. Jamais personne n'a fait de vœux plus sincères pour les succès de nos armes pendant la guerre de Crimée, et l'Empereur l'a tellement senti que, malgré leur inimitié, il l'a appelé dans un discours public « l'historien illustre et national ». Ce n'est même point le seul rapprochement qu'ils aient eu alors. M. Thiers non seulement s'intéressait à la guerre comme patriote, mais il voyait réaliser ses projets de 1840 avec cette

même armée du gouvernement de Juillet dont les plus célèbres chefs étaient en exil. Il en était fort occupé, et faisait parfois parvenir ses avis jusqu'au trône. M. Mérimée, assez près de l'Empire par ses opinions et plus près par ses affections, était un des seuls hommes qui vissent les deux partis. Ce Saint-Evremond de notre siècle méritait une telle exception par la liberté de son esprit et la sûreté de son commerce. Un soir, en 1855, dans le salon de la place Saint-Georges, M. Thiers indiquait devant lui avec chaleur certaines mesures à prendre, certain langage à tenir dans les circonstances graves où se trouvait la France. M. Mérimée en rendit compte à l'Empereur, pensant être utile à l'un et à l'autre : « Vous remercierez M. Thiers, lui dit l'Empereur; mais il en parle bien à son aise. Il est habitué à s'adresser à des Chambres qui avaient des sentiments, des opinions patriotiques; nous sommes dans d'autres temps! »

Les salons, les épigrammes et quelques conseils ne suffisaient pas à l'activité d'un homme qui remplissait naguère l'Europe de ses actes et de sa politique. Avant de parler du grand travail qui l'occupait, il faut ajouter que c'est alors qu'il se prit de goût pour les sciences. Il les savait peu dans sa jeunesse, les lycées du premier Empire étant faibles en ces matières. Parfois pourtant, il y avait porté sa curiosité très éveillée. Même, sous la Restauration, il prenait des leçons d'algèbre. C'est surtout vers les sciences naturelles et l'astronomie qu'il se tournait

alors, et il allait parfois à l'Observatoire regarder les astres toute la nuit, et à l'École normale suivre les recherches de M. Pasteur. Il a fait même reproduire la belle expérience de Plateau sur la formation de l'univers. Son esprit a sûrement gagné en rigueur à ces essais, et on en retrouve la trace dans ses discours. Mais les sciences ne se passent pas des études préliminaires dont il n'avait ni le goût, ni le temps, et l'invention des idées scientifiques ne peut être féconde que par la connaissance absolue de ce qui a été d'abord pensé par les autres. Or, M. Thiers précisément ne tenait guère à savoir ce que les autres ont pensé, les autres existant peu pour son esprit. Il n'y avait donc pas grande sûreté pour lui à s'aventurer sur ce terrain nouveau. Dans les sciences naturelles ou physiques, plus qu'ailleurs, il faut se défier du besoin de clarté. Ce qui paraît très clair, très simple, y est assez rarement vrai. Quoique la science de Voltaire ne soit pas à mépriser, on sent qu'il aime mieux le risque de paraître superficiel que celui de n'être pas compris. M. Thiers aurait mérité le même reproche. Il a pourtant écrit un livre sur ces matières, qui, disait-il, démontre les idées nécessaires en philosophie scientifique, comme un de ses discours, quelques années plus tard, exposait la théorie des libertés nécessaires. Cet ouvrage n'est pas assez achevé pour qu'on le puisse publier et l'exposer aux critiques des savants de profession. Il est vrai que les savants n'ont point de bienveillance pour les amateurs dont la science n'est pas le

culte exclusif. N'est-ce pas Chamfort qui raconte l'histoire d'un professeur de droit de Genève s'extasiant sur l'universalité de Voltaire : « Il n'y a qu'en droit public, disait-il, que je le trouve un peu faible. — Et moi, dit Dalembert, je ne le trouve un peu faible qu'en géométrie. »

La meilleure distraction de M. Thiers pendant ces années, et c'était mieux qu'une distraction, fut l'achèvement de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Les premiers volumes avaient paru en 1845 [1], et M. Sainte-Beuve en avait parlé avec une admiration qui fut mieux justifiée encore par les volumes suivants, l'auteur ayant passé dans l'intervalle par des aventures, des révolutions nouvelles, ayant acquis chèrement une plus profonde connaissance des hommes et des affaires. On a prétendu qu'il avait trop profité de l'expérience, que le coup d'État du 2 décembre lui rendait le 18 brumaire plus suspect, que Napoléon III lui ouvrait les yeux sur Napoléon Ier, et qu'il jugeait le premier Empire à la lueur du second. Quand l'expérience, si rarement instructive, en dépit des préjugés, l'aurait porté à penser de ces deux souverains ce que Tacite dit d'Auguste : « Cuncta fessa recepit », il n'y aurait pas grand mal. Mais la vérité est que, s'il y a quelque différence dans les jugements de M. Thiers avant et

1. Les cinq premiers volumes ont été publiés en 1845, le 6e et le 7e en 1847, le 8e et le 9e en 1849, le 10e, le 11e et le 12e en 1851, le 13e et le 14e en 1856, le 15e et le 16e en 1857, le 17e et le 18e en 1860 et les deux derniers en 1861 et 1862.

après 1851, c'est à l'Empereur lui-même qu'il faut s'en prendre plus qu'à son neveu. Est-ce que Napoléon est semblable à lui-même des premiers jours du Consulat aux derniers jours de l'Empire? Ce n'est plus le même homme, le même souverain, presque le même général. Comment l'écrivain aurait-il traité de la même façon le grand capitaine qui couvrait de gloire le nom français, et le joueur infatigable qui hasardait sans cesse nos destinées sur le tapis sanglant des champs de bataille? Le général Bonaparte, chef de gouvernement, se présente comme irréprochable. C'était l'opinion de son pays et de l'Europe impartiale. Il n'était pas seulement modéré, réparateur, mais habile et fécond, original et brillant; il faisait vivre la France dans une atmosphère de sécurité, d'espérance et d'admiration. Sans doute, l'origine de son pouvoir, les formes de son gouvernement, les moyens par lesquels il le soutenait, ne peuvent convenir à un libéral du XIXe siècle, ni d'aucun temps. Mais les historiens ne sont pas des docteurs en droit constitutionnel. Ils doivent prendre les hommes tels qu'ils sont, et les juger sur le temps même où ils ont vécu. Le pouvoir du Premier Consul était incomparablement plus humain, plus juste, plus régulier que l'ancien régime ou la Convention, et tout ce qui restait de barbarie venait de là.

Le reproche contraire, celui de trop aimer son héros, a été plus souvent fait à M. Thiers et paraît mieux justifié. On pourrait assurément composer un volume de tous les passages pris çà et là dans l'ou-

vrage entier, et contenant une appréciation des fautes de l'Empereur en termes très vifs et très acerbes. Mais il est vrai que M. Thiers l'admire passionnément, qu'il l'aime en le condamnant. Il ne dissimule aucune de ses fautes, mais ces fautes l'attristent, et il donne toutes les excuses du génie qui nous en pourraient consoler. C'est ainsi que les imprécations d'un amant contre sa maîtresse ne l'empêchent pas de parler d'elle de façon à la rendre chère; en la maudissant, il la fait aimer.

Même ceux que cette passion n'a pas entraînés ni convaincus, ne sauraient nier que ce sentiment ne soit une puissante source d'intérêt. Le courant de passion qui emporte le lecteur à travers les détours de cet immense ouvrage, est rendu plus puissant par la séduction exercée sur l'auteur, et on ne sait si on le voudrait moins prévenu. Cependant cette disposition, servie par les goûts littéraires de M. Thiers, a contribué à donner à Napoléon, tel qu'il apparaît dans le livre, le caractère d'un personnage de convention. L'Empereur est un despote, mais il faut à l'auteur que ce soit le despote idéal. Il avait trop d'esprit pour ne pas savoir plaire et séduire quand c'était utile à sa politique, mais il n'en résulte pas que cet hommé morose et hautain, défiant et irritable, fût le plus aimable des hommes. Son bon sens pratique et son esprit de gouvernement l'éloignaient des cruautés inutiles quand sa puissance n'était pas en jeu; il a eu parfois quelque émotion, en voyant compter ses morts. Comment admettre pourtant que

l'humanité, la pitié fussent habituelles à ce grand consommateur de vies humaines? M. Thiers est disposé à lui donner les douces qualités de son âme. Il comprenait et se représentait assez bien les batailles pour y découvrir les œuvres du génie, mais ne les aurait pas vues sans s'émouvoir de pitié. Aussi, dans son récit, la guerre ressemble à une partie d'échecs, et pour défendre son héros a-t-il essayé quelquefois de le dédoubler en deux êtres différents. Il a dit quelque part : « L'Empereur faisait la guerre avec son génie, et la politique avec ses passions ». Un grand poète disait de même :

> Ce n'était pas Rolla qui gouvernait sa vie,
> C'étaient ses passions!

Mais les passions et le génie d'un homme, n'est-ce pas l'homme lui-même? Ce ne sont point ses passions, ce n'est point son génie qui sont responsables, c'est l'être tout entier appelé Napoléon.

Une analyse incomplète du caractère de l'Empereur, l'oubli presque systématique de ce qui se passait à l'étranger, notamment en Angleterre, la méconnaissance du mouvement d'indépendance et d'hostilité très réel jusque dans l'entourage du souverain depuis 1812, trop d'indulgence pour le retour de l'île d'Elbe que rien ne justifie, tels sont les défauts de l'ouvrage que rachètent de si grandes qualités. L'auteur a montré jusqu'à la dernière page la même ardeur et les mêmes soins de détail. Vingt ans de sa vie y ont été employés. Ce ne serait pas trop

pour un historien de profession, et l'œuvre devient prodigieuse si l'on pense que, pendant la moitié de ces vingt ans, l'auteur a été un homme politique occupé, atteint par deux révolutions, et un homme du monde séduit par mille fantaisies de science ou d'art. Et pourtant cette histoire se distingue des grands modèles par une représentation plus fidèle et plus intelligible de la manière dont se font les affaires publiques. C'est l'exposé de l'exécution dans la politique. Ce côté de l'histoire, un peu froid, n'est jamais ennuyeux; ce que l'on comprend bien l'est rarement. En cela, M. Thiers a innové, et lui seul était capable de donner de la vie à la partie bureaucratique des choses humaines. Il parle de tout avec une verve entraînante et communicative, et même quand il ne pense pas d'une manière très neuve, tout ce qu'il pense le frappe si vivement qu'il en transmet l'impression à son lecteur, comme si c'était en effet une chose toute nouvelle. Il dirait que la fortune est inconstante qu'on croirait l'entendre pour la première fois, tant il semble découvrir ce que les autres ne ne font que s'approprier. C'est de lui-même que vient tout le prix, tout l'effet de ce qu'il dit, et il en résulte, à travers la profusion des détails les plus froids, une verve entraînante qui ne lasse point et qui court sous un style qui manque trop souvent de relief et d'éclat. Mais il a lui-même parlé de ce style dans la préface de son douzième volume. Il y explique les conditions du style historique, conditions qu'il réduit à une seule : n'être pas senti. Ce doit être

une belle glace transparente, à travers laquelle on aperçoit les objets sans tache ni déformation. La glace ni le style ne sauraient devenir sensibles que par des défauts.

En traçant les règles du style historique, M. Thiers a naturellement décrit le sien, comme Boileau dans son *Art poétique* donnait les principes de sa propre poésie. Est-ce à dire qu'on ne puisse écrire autrement l'histoire? qu'il ne soit pas permis d'y montrer les talents d'un romancier comme M. Augustin Thierry, d'un poète comme M. de Lamartine, d'un physiologiste comme M. Michelet? Non, sans doute. Mais il reste vrai que l'histoire de notre temps, l'histoire politique se trouve très bien d'être racontée avec simplicité, détails et clarté, et qu'on ne peut guère la concevoir autrement, à la seule condition d'une exactitude scrupuleuse. M. Thiers s'est-il conformé à cette condition sans laquelle les autres qualités seraient vaines? Sous ce rapport encore plus que sous les autres, on a rendu justice à l'écrivain. Les critiques ont constaté bien plus des dissentiments que des erreurs proprement dites, et les confirmations sont venues souvent du côté où on les pouvait le moins attendre. Ainsi le prince de Metternich écrivait, le 4 avril 1857, à lady Westmoreland :

« Ce n'est pas dans une œuvre française que jamais je me serais attendu à trouver un compte rendu véridique de la marche de la politique autrichienne entre les années 1812 et 1813, et bien moins encore

sous la plume de M. Thiers, que je n'ai jamais vu que dans deux fort courtes rencontres, et dont j'ai été l'adversaire décidé dans le cours de ses différents ministères. Dans les dernières années, cette question m'a été fort souvent adressée par des hommes sérieux : « N'écrivez-vous pas? » Ma réponse uniforme a été celle-ci : « Tout ce que je « pourrais écrire est consigné dans les archives, et « il appartiendra aux historiens futurs d'en tirer « parti. » Aujourd'hui, je puis renvoyer au quinzième volume de M. Thiers ceux qui seraient curieux de s'orienter [1]. »

1. *Mémoires du prince de Metternich*, t. VIII, p. 417.

VI

L'EMPIRE

1863-1870

Tandis que se passaient doucement pour M. Thiers ces années de travail libre et de loisir occupé, et que la France, en le voyant si bien écrire, pouvait oublier qu'il savait aussi bien parler, un grand mouvement s'annonçait. L'Empereur, lassé des expéditions guerrières, ou cédant à quelque instinct secret qui lui montrait les Français repris de la passion du changement, s'avisait de proposer, et par conséquent d'exécuter, car lui seul était le maître, des modifications à la Constitution de 1852. Cette Constitution, c'était le despotisme organisé : point de liberté de Presse, point de liberté électorale, point de liberté parlementaire. L'Empereur seul parlait aux Chambres qui n'avaient pas le droit de répondre par une adresse. Le budget et les lois étaient votés, il est vrai, par les députés, mais ceux-ci ne pouvaient modifier l'un, ni amender les autres. Bien

mieux, les comptes rendus des séances n'étaient pas publiés. Il n'en paraissait au *Journal officiel* qu'une analyse écourtée, écrite à la troisième personne par le secrétaire-rédacteur, ce qui faisait dire ironiquement à l'Empereur,quand on lui parlait des orateurs du Corps législatif : « Mais je n'en connais qu'un seul, c'est M. Denis Lagarde ». Les ministres n'entraient pas au Parlement, n'étaient pas responsables, ni solidaires.

Faire de ces éléments une Constitution libérale était difficile. L'Empereur n'y songea point. Il ne rendit pas les électeurs libres, ne modifia guère le régime de la Presse, ne fit pas dépendre les ministres d'un autre pouvoir que sa faveur, mais il permit aux députés de parler, et même de lui répondre par une adresse respectueuse. Il nomma un ministre spécial, sans ministère et sans responsabilité, sans autorité, chargé de défendre les ministres actifs, sans prendre aucune part aux affaires, comme un avocat, plaidant en police correctionnelle, ne connaît le dossier qu'après le délit. C'était un premier pas vers le gouvernement parlementaire, auquel parvient ou revient toute civilisation. Les inconvénients du système sautent aux yeux : une Chambre d'opposition aurait facilement atteint l'auteur véritable à travers son avocat,comme les juges punissent l'accusé, et l'avocat n'eût pu être supporté longtemps par un ministre qui aurait vu ses projets souvent échouer devant l'assemblée. Mais la conception, tout étrange qu'elle fût, constituait un progrès,

et l'intérêt public exigeait qu'on ne fût pas trop difficile. Il était tentant de profiter des réformes, pour parler à la France de ses intérêts et de ses droits, sans regarder de trop près à la rectitude de l'esprit qui les avait conçues. Aussi, dès l'annonce des élections générales de 1863, les premières depuis la réforme, y eut-il une réunion de tous les chefs des partis parlementaires chez le feu duc de Broglie. On y discuta l'opportunité d'entrer au Corps législatif, et de tenter la fortune dans les rares circonscriptions où le succès était possible.

La résolution était grave. Il y avait à la Chambre un groupe d'opposition formé d'orateurs distingués que l'on appelait les *cinq* : MM. Picard, Jules Favre, Emile Ollivier, Darimon et Hénon; mais c'étaient des hommes jeunes pour la plupart, et libres de tout engagement, de tout antécédent, n'ayant participé à aucun gouvernement, n'ayant été ni exilés, ni arrêtés par l'Empire. Ils pouvaient sans scrupule prêter serment, et discuter chaque question en elle-même. Les représentants des anciens partis, ainsi qu'on disait alors, le général Cavaignac et M. Carnot, n'avaient cherché jusque-là dans les élections qu'une occasion de protester et de refuser le serment. L'assemblée réunie chez M. de Broglie avait donc à décider d'un changement important dans la situation des hommes politiques qui la composaient. S'ils devenaient députés, ils devaient quitter l'attitude d'adversaires absolus, intransigeants, de l'Empire. Outre la formalité du serment,

peu agréable cependant, l'honneur commande à ceux qui entrent dans une assemblée et qui font dès lors partie du gouvernement, non seulement de ne pas conspirer contre ce gouvernement, mais de ne pas tenter autrement de le renverser, de ne plus se considérer comme étrangers au pouvoir, de s'astreindre, en un mot, à une opposition constitutionnelle. Leur conscience les oblige à ne demander, à ne voter que les lois qu'ils proposeraient, s'ils occupaient le ministère. Si leurs opinions ont la majorité dans la Chambre dont ils font partie, ils peuvent être exposés à ne pouvoir refuser de les réaliser.

Dans la réunion tenue chez le duc de Broglie, quelques-uns déclarèrent que cet effort était au-dessus de leur force d'impartialité, qu'ils ne pourraient être que des ennemis irréductibles de l'Empire, que rien ne les satisferait, excepté sa chute. La majorité pensa au contraire que la tâche utile de faire connaître la vérité, de discuter le budget et les lois, et d'arriver par des modifications constitutionnelles dont l'Empereur avait le premier donné l'exemple, au gouvernement du pays par le pays, suffisait à justifier l'abandon de quelques rancunes et de quelques espérances. L'acceptation des candidatures, après un sérieux débat, fut décidée.

M. Thiers n'assistait pas à la réunion. Il en approuva les résolutions, mais se montra d'abord hostile à l'idée de les appliquer lui-même, et de sacrifier son repos, ses goûts, la liberté de son langage, de ses relations, presque de ses amitiés. Puis se retrou-

verait-il lui-même, en remontant à cette tribune dont il n'avait pas gravi les degrés depuis douze ans, de cinquante-quatre à soixante-six ans? Il se décida pourtant à donner l'exemple, et accepta deux candidatures, à Valenciennes et à Paris. C'est ici seulement qu'il fut élu, car la liberté électorale n'existait pas en province, et presque aucun de ses amis ne fut nommé avec lui. Paris n'a jamais mieux justifié ses prétentions à servir de refuge à l'opposition, et les violences de M. de Persigny contribuèrent à faire de l'élection un échec personnel pour l'Empereur, ce qui dénaturait le caractère que M. Thiers, respectueux des gouvernements, même des gouvernements de fait, eût voulu lui donner.

C'était un grand jour pour la France et pour le monde intellectuel, et bien des jeunes cœurs ont battu, en voyant M. Thiers se lever pour la première fois dans le parlement de l'Empire. On ne lui avait pas accordé la tribune qui était réservée à l'avocat de l'Empereur. C'est de sa place qu'il devait parler, et de tous côtés on regardait ce visage connu, ces yeux brillants de malice, qui semblaient, pardessus ses lunettes, arriver à l'âme des auditeurs, cette attitude familière et grave, ces cheveux blancs qui portaient témoignage d'un long passé glorieux. Avec quelle émotion on entendit le son de cette voix teintée de cet accent provençal qui donne une saveur piquante aux moindres paroles! Tout en lui paraissait l'évocation d'un autre temps, une garantie contre un sombre avenir, déjà pressenti. La France,

depuis douze ans muette, reprenait la parole par la bouche éloquente du plus français de ses enfants, dont l'âge n'avait altéré ni les forces, ni l'ardeur. Il se pliait avec son art accoutumé à une situation nouvelle, à un pouvoir ombrageux, qu'il ne fallait pas irriter, à des auditeurs inconnus, défiants, facilement troublés, à un public du dehors, exigeant en fait d'opposition.

Le discours [1] commence par un exposé de nos révolutions et des erreurs du passé, et s'achève par l'énumération des conditions indispensables à tout gouvernement, résumées par ces mots : *les libertés nécessaires*, expression simple et heureuse : la liberté individuelle, la liberté de la Presse, la liberté des élections, la liberté parlementaire et enfin la responsabilité ministérielle. On sait ce qui manquait à l'Empire pour réaliser ce programme. Mais rien dans ces revendications n'est révolutionnaire; un conservateur éclairé y pourrait souscrire. Pour montrer toutefois que son intention n'était pas de détruire, mais de fonder, il décrivait sa propre situation, en face de ce qu'on appelait alors *les anciens partis*, et de ce passé qu'on l'accusait de vouloir ressusciter. Ne trouvera-t-on pas là une bonne leçon de dignité personnelle et de morale politique?

« Le sol français est couvert des débris de ces

1. Ce discours est celui du 14 janvier 1864. M. Thiers avait dit auparavant quelques mots à propos de la dette flottante, le 14 décembre; mais c'est là son manifeste politique.

gouvernements. Il y a ce qu'on appelle les représentants des anciens partis. Je suis un de ces représentants, et je vous demande, dans l'intérêt de notre patrie, la permission de déchirer tous les voiles. J'ai observé notre pays, et je crois le bien connaître. Quelle mission a-t-il donnée à ces représentants des anciens partis? Il leur a donné pour mission d'étudier les affaires du pays, de les discuter avec sincérité, avec impartialité, mais aussi de les approfondir. Il leur a donné pour mission de veiller à la fortune publique, de veiller au développement progressif et continu de nos institutions; car la bonne gestion des affaires publiques est tout entière dans les bonnes institutions. Voilà la mission qu'il a donnée aux représentants des anciens partis. Si ces représentants, au lieu de se vouer à cette tâche, laissaient apercevoir l'intention de substituer une forme de gouvernement à une autre, ou une dynastie à une autre dynastie, tout de suite ils seraient faibles, parce qu'ils seraient en dehors de leur mandat.

« Quant à moi, j'ai servi une auguste famille, aujourd'hui dans le malheur. Je lui dois le respect qu'on ne saurait refuser à de grandes infortunes noblement supportées; je lui dois l'affection qu'on ne peut manquer de ressentir pour ceux avec qui l'on a passé la meilleure partie de sa vie. Il y a quelque chose que je ne lui dois pas et qu'elle ne me demande pas, mais que la fierté de mon âme lui donne volontiers : c'est de vivre dans la retraite, et de ne pas lui montrer ses anciens serviteurs recherchant l'éclat du pouvoir,

quand elle est dans la tristesse de l'exil. Mais il y a quelque chose que, j'en atteste le ciel, elle ne me demande pas, qu'elle ne me demandera jamais et que je ne lui donnerai point : c'est de lui sacrifier les intérêts de mon pays. Je le déclare donc ici en honnête homme : si l'on nous donne cette liberté nécessaire, quant à moi, je l'accepterai, et l'on pourra me compter au nombre des citoyens soumis et reconnaissants de l'Empire. Mais si notre devoir est d'accepter, permettez-moi de vous le dire, le devoir du gouvernement est de donner. Qu'on n'imagine pas que je veuille tenir le langage de l'exigence arrogante! Non. Je sais que, pour obtenir, il faut demander avec respect. C'est donc avec respect que je demande. Mais qu'on y prenne garde! Le pays aujourd'hui à peine éveillé, si bouillant, chez lequel l'exagération des désirs est si près de leur réveil, ce pays qui permet aujourd'hui qu'on demande pour lui du ton le plus déférent, un jour peut-être, il exigera. »

Les derniers mots étaient hardis, et lui seul pouvait les prononcer. Encore remarquera-t-on l'habileté du discours tout entier, et les gradations du fond comme de la forme. C'est en vertu de ces soins qu'il a pu, durant toute la durée de l'Empire, allier une opposition très vive à des opinions modérées et aussi gouvernementales que jamais. Inflexible sur les conditions essentielles du gouvernement parlementaire, ennemi du pouvoir personnel, il était souvent d'accord avec les sentiments, avoués et surtout

secrets, des membres de la majorité, sur la politique étrangère, l'Italie, le pouvoir temporel, le régime protectionniste. Sans effort, ni sacrifice, il se rendait agréable aux timides ou aux sages, tandis que la franchise et la vivacité de ses revendications apportaient une force véritable à la France libérale, et que l'autorité de son nom, la solidité et la clarté de son argumentation, contraignaient le gouvernement à répondre plus sérieusement et plus nettement. Le public auquel il s'adressait n'avait pas échappé à ce sentiment de vague inquiétude suscité par les fantaisies renaissantes d'un maître tout-puissant. Après avoir pensé qu'il ne ferait point de fautes, ce public avait voulu ne pas être obligé de voir celles qu'il commettait. Le temps arrivait où personne n'était fâché que quelqu'un les signalât pour en empêcher le retour, fût-ce au prix de libertés modestes dont on commençait à apercevoir l'utilité préservatrice.

Cette attitude, fort transigeante, de M. Thiers, ne manquait pas de froisser souvent ses amis de la gauche, car, très heureusement, il n'était pas seul au Corps législatif. Il y rejoignait ou y amenait avec lui M. Ernest Picard, ce diseur si vif et si sensé; M. Jules Favre, improvisateur correct, sardonique et passionné; M. Émile Ollivier, dont l'éloquence méridionale se teintait peu à peu des couleurs indécises d'un empire libéral; M. Berryer, qui retrouvait les accents émouvants de sa voix brûlante; M. Jules Simon, aussi spirituel que les uns, aussi dramatique que les autres, ardent à défendre non seulement les

vérités de la politique, mais celles de la morale et de l'humanité. Tous ne s'accommodaient pas de la mansuétude de M. Thiers pour le gouvernement, et se déclaraient plus irréconciliables que lui. Mais ils pouvaient se fier à la mobilité naturelle de notre nation plus prompte à renverser qu'habile à réformer, et à l'incompatibilité des institutions impériales avec la liberté.

M. Thiers, pendant sept années, a fait à la France un cours de politique intérieure et extérieure, dans des harangues débordantes de bon sens et de clarté. Comme autrefois, plus qu'autrefois, il était à l'aise dans la spécialité comme dans la généralité, compris par les simples comme par les habiles. Sa manière limpide d'éclaircir les questions en aurait fait un orateur pratiquement influent, quand même il ne l'eût pas relevée par des raisons heureusement trouvées, par des mouvements animés, par une verve communicative, par des traits d'une vivacité saisissante. Jamais on n'a donné plus d'accent à la raison positive, plus de pointe au lieu commun. Il y a quelques longueurs dans ses discours, et le désir d'enseigner est trop frappant, mais ces longueurs sont des épisodes charmants qui amusent, des rapprochements historiques si ingénieux qu'aucun auditoire n'en a jamais été lassé.

Faut-il dire comment il s'y prenait pour composer ses discours ? Les exemples et les conseils n'ont jamais servi à personne. Voyons pourtant : après avoir établi le plan général, il consacrait ses heures aux

recherches les plus assidues, ne plaignant ni le temps, ni la peine, interrogeant les hommes spéciaux avec persistance et les écoutant avec patience, réunissant une masse énorme de matériaux suffisants pour un véritable ouvrage. Il triait ensuite ces notes, les jugeait, les distribuait dans les diverses parties de son sujet. Il écrivait non point le discours, mais l'ordre des idées, et alors commençait la plus étrange préparation. Le soir, dans son salon, devant ses amis, il faisait dériver la conversation sur la question dont il était occupé, ce qui était aisé, car là où il parlait, la conversation ne s'égarait guère. Sans sortir du ton familier, il essayait sur ses auditeurs un fragment de discours, en mesurait l'intérêt d'après leur attention ou leurs réflexions. C'est dans cette première improvisation que lui venaient les rapprochements et les épisodes. C'est fort aisé, comme on voit.

La vraie et intéressante manière de juger ses discours, c'est de les lire, et il est très difficile de les raconter. On en peut prendre sans fatigue le plaisir dans l'édition de M. Calmon, dont les *arguments* sont excellents, impartiaux et clairs, et justifient le rôle important que l'éditeur a joué dans les assemblées depuis près de vingt ans. Il serait fort tentant d'en citer encore quelques morceaux, et comme il faut choisir, laissons de côté les développements des libertés nécessaires qui ne sont guère contestées aujourd'hui, la question romaine, l'équilibre du budget, la marine marchande; oublions

même des pages charmantes telles que celle-ci sur la définition d'un pays libre :

« Dans son livre, Machiavel, posant les vrais principes de la science politique, a discuté cette question : si les nations se trompent plus que les princes? et il aboutit à une conclusion qu'on peut réduire à ces mots : oui, une nation se trompe, mais moins qu'un homme. Et la raison, la voici : l'individu commet des fautes. Pourquoi? Parce que, maître de ses actions, n'étant pas forcé de délibérer, d'examiner le pour et le contre, il se laisse emporter à ses penchants. Il s'égare alors, et, s'il tient dans ses mains les destinées d'une nation, il peut la précipiter dans de grands maux. Mais une nation libre, c'est un être multiple et collectif; une nation libre ne peut pas arrêter une volonté sans s'être assemblée, sans avoir délibéré, sans avoir ainsi pesé le pour et le contre; et alors elle a, pour ne pas se tromper, cette garantie que Dieu a donnée à l'homme : l'obligation de recourir à sa raison. Aussi, après y avoir longuement pensé, après m'être longuement demandé, dans ma vie déjà longue, quelle était la vraie définition d'une nation libre, je me suis arrêté à celle-ci, que j'abandonne à vos méditations : une nation libre est un être qui réfléchit avant d'agir. »

Il faut s'arracher à tout ce qui n'est que charmant ou utile dans de tels discours pour rappeler ce qui en est politique, prudent, presque prophétique. Ce n'est pas seulement la liberté que M. Thiers venait

défendre à la Chambre, c'est la paix, paix toujours menacée par une politique imprudente. En ce point, il était absolument conservateur, et il disait :

« Quand il s'agit de politique intérieure, qu'on dise qu'il y a une politique nouvelle, on a bien raison. Il a fallu, en effet, obliger les rois à partager leur autorité avec les nations. Il a fallu obliger les classes supérieures à partager leur influence avec les classes moyennes ou inférieures. Et pour cela, les formes nouvelles étaient indispensables. Mais dans la politique étrangère, j'ai beau remonter à l'antiquité, au plus politique des historiens anciens, à Polybe, au plus politique des historiens modernes, à Guichardin, je trouve toujours que la politique étrangère, c'est cette vieille prudence des États vigilants qui ont l'œil sans cesse ouvert sur ce qui les entoure, pour empêcher les petits de devenir grands, les grands de devenir plus grands, de se rendre inquiétants, en un mot; c'est toujours, dis-je, la même prudence et la même vigilance [1]. »

Dans cette disposition d'esprit, M. Thiers devait être frappé de ce qui se passait sous ses yeux. Si la Sainte-Alliance de sa jeunesse, qui avait paralysé la politique extérieure des gouvernements, se trouvait endommagée par les événements de 1848, la politique turbulente de l'Empereur en Europe tendait à la refaire contre nous, sous une autre forme. Au moment même de l'entrée des nouveaux députés au

1. Discours du 13 avril 1865.

Corps législatif, l'expédition du Mexique, qualifiée par M. Rouher de *la plus belle pensée du règne,* présentait les caractères d'une théorie dangereuse, appuyée sur l'ethnographie, l'imagination et les opérations de bourse. Rien de tout cela n'était propre à rassurer l'esprit positif de M. Thiers, très sévère pour le côté rêveur, romanesque, un peu allemand de l'empereur Napoléon III. On a qualifié d'*incapacité méconnue* ce personnage qui a été si longtemps un grand personnage. Il était encore plus inconnu que méconnu. Sa duplicité même qui a fait l'admiration et l'envie des souverains de l'Europe a été surfaite. On lui faisait honneur de son silence, on croyait qu'il préparait un grand dessein, tandis que, simplement, il se réservait. C'était un sphinx qui souvent n'avait pas d'énigme.

En réduisant la politique extérieure de l'Empire à sa plus simple expression, on peut dire que c'était précisément le contraire des opinions de M. Thiers : celui-ci désirait qu'il ne se formât point de grands États autour de nous, et lorsque, malgré lui, les États s'agrandirent, il voulait qu'on prît des soins pour rester en paix avec eux, tout en préparant une forte armée. Cela est fort simple, mais en contradiction absolue avec la politique que M. Rouher exposait au nom de l'Empereur. Le résultat de cette politique était de favoriser la création d'États puissants, puis de leur chercher des querelles dangereuses, tout en sacrifiant la force et l'organisation de l'armée, lorsqu'un intérêt de popularité semblait en

jeu. M. Thiers s'opposait à la création du royaume d'Italie, malgré son admiration, son amitié, pour M. de Cavour, et la tentation de voir au delà des Alpes une grande monarchie libérale. Il a fortement conseillé l'intervention en 1864, dans la question des duchés dont lord Palmerston disait : « Il n'y a que deux personnes qui aient bien connu la question des duchés : le prince Albert qui est mort, et moi qui l'ai oubliée ». Voilà une raison suffisante pour ne pas tenter d'expliquer le débat.

En 1866, était-il sage de laisser vaincre l'Autriche et de se réjouir d'une aventure, triste présage de nos malheurs? M. Thiers voyait encore là un affaiblissement pour la France, qui l'obligerait à faire, un jour, un effort héroïque pour réparer le mal qu'on laissait s'accomplir. Il prévoyait cette extrémité, inévitable conséquence de tant de fautes, mais il la redoutait trop pour ne pas l'ajourner. Aussi donnait-il à son langage toute la mesure nécessaire pour ne pas susciter les craintes et l'irritation d'une France susceptible. C'est à ce double but qu'il a consacré son discours du 14 mars 1867. Il ne manque pas de gens pour accuser les libéraux de ce temps d'avoir conseillé la guerre, parce qu'ils montraient le danger des fautes accomplies et les moyens d'en atténuer les conséquences. Qu'on relise ce discours mémorable, on verra combien peu le reproche est justifié, combien de catastrophes eussent été évitées, si l'on eût suivi ses clairvoyants conseils. Dans cette harangue, aussi littéraire que politique,

M. Thiers montre comment les événements, de plus en plus, l'ont rendu libéral, et comme son éducation politique s'est complétée par ce spectacle à très peu de distance de la liberté et du pouvoir absolu, « l'une sauvant la France, et l'autre la compromettant ». Mais comment ne pas citer ce fragment d'un de ses discours sur l'Italie :

« Pour moi, j'ai toujours regardé l'Italie comme la Grèce du moyen âge, une Grèce qui a eu son Athènes, Florence, véritable Athènes chrétienne, ce qui ne la rend pas inférieure à l'ancienne; et, quand on regarde ce qui s'est passé, de l'an 1000 à l'an 1600, dans cette époque si brillante, si féconde, si admirable, qu'y a-t-il de commun, je le demande, entre Venise, la reine des mers dans le moyen âge, Venise, plus asiatique qu'européenne, n'ayant aucune des passions de l'Italie où elle avait à peine un pied-à-terre, et, après une longue opulence, s'endormant paisiblement dans les bras de l'aristocratie et des plaisirs, et nous ayant laissé un souvenir ineffaçable de sa magnificence dans cet art aux mille couleurs du Titien et de Véronèse; qu'y a-t-il de commun entre cette aristocratique Venise et la démocratique Florence? Florence s'étalant dans les belles plaines de l'Arno, plus riche encore par ses manufactures que Venise par ses vaisseaux, Florence qui, poussée par l'orgueil même de cette richesse, a lutté contre l'aristocratie féodale des Gibelins, soufflant à l'Italie les passions guelfes dont elle était dévorée, puis finissant par le despotisme,

celui des Médicis, vrais Césars de la paix, et destinée à porter à jamais les traits frappants du génie de la guerre civile dans ces palais qui ne sont que des forteresses embellies, dans cette poésie profonde et touchante du Dante, inspirée par les douleurs de l'exil, dans ce savoir si solide de Machiavel, emprunté à l'expérience des révolutions, dans cet art enfin, sévère et sublime, de Michel-Ange, si différent de l'art coloré du Titien[1]. »

Il faut renoncer à transcrire d'autres passages de pure grâce. Les temps devenaient plus sombres. On avait pu croire que les élections de 1869 donneraient un Corps législatif tout nouveau, qui s'opposerait à la dernière faute, la seule *qui restât à commettre*. Malheureusement, l'oppression électorale était aussi grande que jamais, et l'Empereur ne pouvait que se *retromper* dans le suffrage universel, suivant l'expression de M. Ernest Picard. Peu de candidats d'opposition réussirent à traverser les mailles du filet officiel. M. Thiers lui-même ne fut nommé qu'au second tour à Paris. Mais Paris a rarement soutenu des réformes, il court droit aux révolutions. En province, on ne gagna presque rien, quant au nombre du moins, car MM. Gambetta, Jules Ferry, Grévy, Barthélemy-Saint Hilaire, Horace de Choiseul furent d'importantes et utiles recrues pour l'union libérale. Le mouvement des esprits était toutefois si évident, le nombre des voix obtenues par les candidats d'oppo-

1. Discours du 13 avril 1865.

sition si considérable, la discussion de la vérification des pouvoirs si défavorable à l'administration, que l'Empereur comprit qu'il fallait céder du moins quelque chose de sa puissance, et se prépara à prendre un ministère parlementaire. Après mille hésitations, il nomma M. Ollivier président du Conseil et ministre de la Justice, M. Buffet ministre des Finances, et M. Daru ministre des Affaires étrangères. C'était beaucoup, assurément, quoique ce ne fût pas tout. Le feu duc de Broglie disait : « Nous sommes du moins sortis de la caverne ». D'autres firent une adhésion moins restrictive : M. Masson devint préfet du Nord, et M. Prévost-Paradol, ministre aux États-Unis. Tous deux devaient mourir d'avoir vu leurs espérances de liberté déçues.

Jamais un ministère de réformes ne fut mieux reçu du public. M. Thiers alla jusqu'à dire au Corps législatif : « Mes opinions sont assises sur les bancs des ministres [1] ». Et, en effet, lui et ses amis devaient se rallier au gouvernement, quel qu'il fût, qui ouvrait la porte aux libertés publiques. Ceux qui gardaient quelque défiance prenaient soin de ne pas trop en montrer. Tout prouve d'ailleurs la sincérité de l'Empereur. Mais il était faible, et ses députés, ses grands dignitaires, sa cour, son ménage même, ne cessaient pas d'être traversés par ce courant qui les avait si longtemps emportés. Comment les eaux limpides de la liberté pouvaient-elles s'y mêler sans

1. Discours du 27 janvier 1870.

se ternir? Cette liberté même, rien ne la garantissait. Le ministère n'avait pas le droit de dissoudre une Chambre dont la majorité lui était hostile. On ne l'y accueillait qu'avec une antipathie révérencieuse. L'Empereur ne pouvait manquer de retomber dans la fantaisie du plébiscite, cédant à ses anciennes idées, ou plutôt à ses anciens amis et à leurs dangereux conseils. Il s'engoua du projet de soumettre au suffrage universel, par *oui* et *non*, une Constitution en 45 articles, sans qu'il fût, bien entendu, possible de choisir entre ces articles. L'austère parlementarisme de M. Buffet s'émut. Il donna très nettement sa démission. M. Daru le suivit de près.

Comment M. Émile Ollivier ne vit-il pas comme eux que ce plébiscite atteignait son autorité, ses projets, que les partisans du pouvoir absolu en seraient enhardis, et les politiques un peu froids qui se résignaient à l'Empire libéral, tout à fait mécontents, découragés? Plein de confiance en l'Empereur et en lui-même, il crut tout pouvoir braver, et continuer une existence parlementaire, entre une gauche peu nombreuse et une majorité de droite qui ne cherchait qu'une occasion de reprendre la faveur impériale égarée. M. Thiers a parlé rarement dans cette session. Son plus grand discours est celui du 27 janvier, commencé sur les traités de commerce et achevé en pleine politique, sous l'influence des interrupteurs qui préludaient à leurs violences des derniers jours. Il terminait par ces mots : « Je maintiens qu'on pourra dire qu'en économie publique,

pas plus qu'en politique, vous ne représentez exactement le pays ». Cette opinion ne fut appuyée que par 32 voix contre 212 députés officiels, excellente confirmation! Pendant six mois, il redevint silencieux, et seulement le 30 juin, il réclama avec acharnement le contingent de 90 000 hommes que contestaient quelques-uns de ses collègues de l'opposition, et que le gouvernement abandonnait. Il eût préféré une levée de 100 000 hommes, contingent des années précédentes, et démontrait que, sans aucune pensée d'agression, il fallait tenir compte des changements de l'Europe. La Prusse, peuplée naguère de dix-neuf millions d'hommes, par les traités d'alliance offensive et défensive conclus avec les puissances du Sud, disposait maintenant de quarante et quelques millions. Dans ce discours tout pacifique, il disait :

« Vous ne voulez pas voir que Sadowa a doublé la puissance de la Prusse; vous ne voulez pas voir qu'au lieu d'une Allemagne toute-puissante pour la défensive, mais impuissante pour l'agression, car les deux principales monarchies, la Prusse et l'Autriche, ne pouvaient jamais être d'accord sur une question d'ambition, vous ne voulez pas voir qu'au lieu de cette Allemagne inoffensive, vous avez une Allemagne militaire formidable, qui ne cherche pas, il faut lui rendre cette justice, à troubler le monde, car elle a à sa tête un homme supérieur, partisan de la paix, mais qui vous met dans la nécessité d'organiser une force militaire plus considérable, afin de

pouvoir contenir les pensées ambitieuses qui pourraient surgir [1]. »

Est-il possible d'imaginer des paroles plus modérées et plus prudentes, et que penser d'un pouvoir qui, la situation étant éclairée, imagina de chercher une querelle à l'Allemagne, ou, si l'on veut, ne se prépara pas à se défendre contre une querelle que lui chercherait l'Allemagne ? De quelque côté qu'on se tourne, la faute est également condamnable.

Le duc de Gramont avait remplacé M. Daru, et pris inopinément place dans un ministère dont il ne partageait en rien les sentiments. Deux jours après les explications de M. Thiers, il recevait la nouvelle que le maréchal Prim avait proposé la couronne d'Espagne au prince de Hohenzollern, parent du roi de Prusse. On demanda au ministre de renseigner la Chambre. M. de Gramont apporta la confirmation de la nouvelle, et, ce qui était plus grave, déclara que la France ne souffrirait pas qu'un prince de cette dynastie montât sur le trône de Charles-Quint. Il annonçait de plus, tant l'affaire semblait sérieuse, qu'il renseignerait les députés jour par jour. C'était une déclaration de guerre, ou du moins une diplomatie *à la hussarde,* suivant l'expression de M. Doudan. On intéressait l'amour-propre prussien dans une affaire qu'il était si aisé d'éteindre. Bien mieux, comme si l'on eût craint que la diplomatie prudente de M. de Bismarck ne déjouât des projets

1. Discours du 30 juin 1870.

déjà guerriers, c'est au roi qu'on s'adressait, transformant de plus en plus une question politique en affaire personnelle, ce qui est en toute occasion si dangereux.

Le roi de Prusse répondit à la demande qui lui était faite, qu'il n'avait rien vu de politique en cela, que c'était comme chef de famille et non comme souverain qu'il avait accordé l'autorisation demandée par le prince Léopold. Presque aussitôt, on apprit que l'Espagne n'insistait pas, que le prince renonçait à des prétentions à peine éveillées, et que le roi de Prusse approuvait la renonciation. Le roi permettait même que cette approbation fût officiellement connue. C'était la paix, et même un succès pour une négociation imprudemment menée.

Mais par un revirement qu'expliquent les agitations de la Cour et de l'intérieur du ministère, et l'indécision déjà maladive de l'Empereur, le gouvernement qui eût pu montrer, à la rigueur, quelque vanité d'un succès inespéré, imagina de demander au roi Guillaume une complaisance nouvelle. On voulait qu'il s'engageât, si l'Espagne ou le prince changeaient d'avis, à ne jamais, dans aucun cas, autoriser la candidature d'un Hohenzollern, engagement pénible pour un souverain ombrageux et puissant, entouré d'une cour de soldats qui voulaient la guerre. Le roi, impatienté de ces exigences qui, pour comble, lui étaient adressées personnellement, répondit qu'il ne pouvait s'engager à jamais, et qu'il réservait sa liberté d'action.

L'ambassadeur français, M. Benedetti, l'un des rares hommes éclairés de la diplomatie impériale, corps faiblement composé, trouva cette réponse toute naturelle. Le ministre lui prescrivit pourtant une nouvelle démarche; mais, l'ayant faite, il ne se formalisa point que le roi lui fît répondre par un aide de camp que, n'ayant rien de nouveau à lui dire, il entendait ne pas reprendre l'entretien et que l'affaire était finie. C'était aussi l'avis de M. Benedetti qui ne put croire que la guerre sortirait de ces conversations, sans que les ministres, et M. de Bismarck en particulier, fussent à aucun moment intervenus. Ce n'est que dans les tragédies que les choses se passent de cette façon entre deux souverains, ou entre un souverain et un envoyé. C'est aussi bien, hélas! une tragédie, et une tragédie sanglante, qui en résulta.

Dans ces circonstances indécises, le 15 juillet, une demande de crédit fut apportée à la Chambre pour les dépenses de guerre, et la guerre ainsi était déclarée. Le parti purement bonapartiste triomphait, et M. Émile Ollivier s'associa à ce parti qui semblait tout entraîner autour de lui, Empereur et majorité, soit qu'il vît véritablement une injure dans le procédé du roi, soit qu'il crût ne pouvoir abandonner l'Empereur en cette conjoncture. Peut-être a-t-il pensé qu'il était habile de suivre ce système dangereux qui consiste à prendre leurs armes aux mains des adversaires, et concevait-il l'espoir de placer sur le front de l'Empire libéral une auréole de gloire enlevée à l'Empire absolu.

M. Thiers ne pouvait s'associer à aucune de ces vues. Il avait dès longtemps prévu que les fautes de l'Empereur, l'existence même de l'Empire, l'agrandissement démesuré de la Prusse, la rivalité inévitable de nations belliqueuses, notre orgueil humilié, que tout enfin présageait une guerre; et il mettait tous ses soins à l'éviter, à la retarder, à chercher pour nous des alliances, à nous donner le bon droit dans un conflit, surtout à préparer une armée digne de la France. Il se trouvait surpris par une déclaration improvisée, appuyée sur un motif frivole, portée par un ministère imprudent. Enfin, chose plus cruelle, il savait que rien n'était préparé pour ce terrible conflit, et que nos soldats, peu nombreux, étaient mal instruits, mal armés. Il voyait son pays entraîné, sans réflexion, dans une entreprise dont les auteurs ne paraissaient soupçonner les difficultés ni les dangers. Et quelle tâche de le dire en public, sans compromettre la France et lui-même! Il lui a fallu un dévouement stoïque à la vérité, au devoir, à la patrie. Il savait que ses intentions seraient méconnues, sa personne insultée. Quel espoir pouvait-il garder de persuader une Chambre trop heureuse de se venger au nom d'un patriotisme affecté? Quelle chance de rien empêcher? Il était assuré de rencontrer, non seulement des outrages sans sincérité, mais les indignations naïves, les défiances insultantes d'adversaires ignorants. Il faut avoir vécu dans les assemblées pour savoir quel difficile courage est nécessaire pour leur résister en face, quand

elles sont échauffées, même sans une sincérité absolue, par un sentiment d'honneur national. Il y a comme une action physique des hommes les uns sur les autres, qui rend vraie chez eux l'opinion qu'ils étalent, qui leur fait ressentir ce qu'ils ont vociféré. Et c'était M. Thiers, dont le nom représentait, depuis cinquante ans, tout autant la susceptibilité de l'honneur français que la liberté politique, qui devait risquer une telle aventure, par un patriotisme trop élevé pour être compris!

La violence et la grossièreté de la Chambre, dans cette séance du 15 juillet 1870, dépassèrent ce qu'on pouvait prévoir. Le but évident était de l'empêcher de parler. Aussi ce discours ne peut être cité comme un modèle de l'art oratoire; ce n'est qu'un cri du patriote et de l'homme d'État; et à travers le tumulte et les injures, on entendait à peine ces phrases entrecoupées :

« S'il y a eu un jour, une heure, où l'on puisse dire sans exagération que l'histoire vous regarde, c'est cette heure et cette journée, et il me semble que tout le monde devrait y penser sérieusement.... Quand la guerre sera déclarée, il n'y aura personne de plus zélé, de plus empressé que moi, à donner au gouvernement les moyens dont il aura besoin pour la rendre victorieuse.... On ne peut pas exagérer les circonstances. Sachez que de la décision que vous allez émettre peut résulter la mort de milliers d'hommes.... Rappelez-vous le 6 mai 1866! Vous m'avez refusé la parole, alors que je vous signalais

les dangers qui se préparaient.... Laissez-moi vous dire que je regarde cette guerre comme souverainement imprudente. J'aime mon pays, j'ai été affecté plus douloureusement que personne des événements de 1866; mais dans ma profonde conviction, et, si je l'ose dire, selon mon expérience, l'occasion est mal choisie.... Si vous ne comprenez pas que, dans ce moment, je remplis un devoir, le plus pénible de ma vie, je vous plains.... Quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment; mais, pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation.... Offensez-moi...., insultez-moi.... Je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser imprudemment! »

Lorsque l'épuisement de ses forces surmenées par une lutte de plusieurs heures, l'obligea de descendre de la tribune, le ministre lui répondit. Un peu ranimé par un instant de repos, il reprit cette lutte inégale contre tant d'hommes conjurés par le destin qui préside à la chute des empires, et qui prend pour instruments ceux qui sont le plus intéressés à leur durée. On sait ce qui suivit : la guerre fut déclarée. Le ministère de M. Ollivier ne put survivre; car ce n'était point sa politique qui triomphait, mais celle qu'avait inaugurée le 2 décembre 1851, portant tous les fruits de cet arbre funeste. Après les violences du Corps législatif, M. Thiers eut à subir les outrages de la rue et des journaux asservis.

Il les reçut avec le dédain d'une âme fière, et il écrivait quelques jours après à un ami qui le félicitait de son courage :

« 21 juillet 1870.

« Votre lettre me touche profondément. Vous avez tout deviné, et les motifs de la guerre sont en effet pitoyables.

« Il fallait, sans doute, avoir toujours la Prusse en vue, et se préparer à prendre une revanche contre elle. Mais les fautes ne se réparent ni facilement, ni surtout promptement. En cette occasion notamment, il fallait attendre, et on aurait immanquablement trouvé la Prusse en mauvais cas. Ce jour-là, nous aurions eu pour nous tout le sud de l'Allemagne exaspéré, l'Autriche forcée de se prononcer, l'Angleterre bienveillante au lieu d'être furieuse, et il y avait dans tout cela de quoi contenir la Russie. Jusque-là, il fallait vivre au jour le jour, vider les incidents rencontrés sur son chemin, et expier ses fautes par sa patience.

« Loin de là, sans même vouloir la guerre, on a commencé par une saillie absurde. Puis on a reculé, en désirant que la Prusse ne ressentît pas trop vivement notre boutade, et que l'Angleterre, l'arrangeur ordinaire, arrangeât tout. Je suis intervenu; j'ai conseillé la prudence, et surtout l'acceptation, sans phrases, de la concession de la Prusse, concession qui était inévitable, cette puissance s'étant mise dans

son tort. On a été de mon avis, et on m'a tout promis. Dans ce moment, on avait passé de l'arrogance à la crainte, et on ne désirait qu'une chose : l'abandon de la candidature Hohenzollern. La nouvelle tant attendue est arrivée, et, dans sa joie, M. Ollivier est accouru à la Chambre. Je suis arrivé en ce moment, et je lui ai dit qu'il fallait se tenir pour satisfait : « Oui, oui, m'a-t-il répondu, tout est fini ». En ce moment, le parti bonapartiste, qui croit reprendre le pouvoir, si l'empire recouvre son prestige, a poussé des cris de rage, non dans la salle des séances, mais dans les couloirs où tout se passait. Ces cris étaient furieux. J'ai dit à M. Ollivier et à ses collègues : « Tenez bon, n'ayez pas peur, et nous « vous soutiendrons ». Cet après-midi, les ministres ont été appelés au Conseil. Étaient pour la guerre : MM. Lebœuf, ivre d'ambition; Rigault de Genouilly, assez hésitant, mais finissant par se joindre à son collègue d'armes, et M. de Gramont. Tous les autres étaient pour la paix. Mais le parti de la guerre avait fait parvenir aux Tuileries sa voix stridente. Les cinq pacifiques ont pris peur et ont imaginé un amendement entre la paix et la guerre, c'est-à-dire une demande de garanties au roi de Prusse. Et quelles garanties? J'ai tout de suite dit aux ministres qu'ils avaient, à la fois, sacrifié la France, l'humanité, la bonne politique. Ils ont prétendu que non, et promis qu'ils seraient modérés. J'ai persisté à croire tout perdu, et j'avais malheureusement raison. Entre temps, néanmoins, les autres m'ont supplié de me

mettre à leur tête, et promis de montrer un grand courage. Hélas! les pauvres gens en étaient incapables! La fameuse histoire de l'outrage fait à la France est venue de Berlin; et ministres, ministériels, se sont jetés dessus, ont dit la France outragée, la guerre nécessaire; et c'est ainsi qu'a eu lieu la fameuse séance du 15 juillet. A la lecture du manifeste Ollivier, c'étaient des cris de sauvages ivres; tout le monde était terrifié. Je me suis levé, par un des mouvements les plus indélibérés qui aient jamais jailli d'un cœur honnête. J'ai été accueilli par des éclats de fureur, et j'ai tenu bon jusqu'au bout, comme vous avez pu le voir.

« Qu'adviendra-t-il de cette accumulation de légèretés, de faiblesses, de sottises de tout genre? Je n'en sais rien. Il faut désirer ardemment la victoire; mais, en sauvant notre territoire, la victoire emportera notre liberté. Notre condition est donc fort triste; car, dans tous les cas, nous avons quelque chose à perdre de bien précieux. Je ne suis point troublé de la bourrasque excitée contre moi. On n'est pas un vrai citoyen à moindre prix. »

Les jours cruels commencèrent. Combien d'indifférents n'ont pas dû regretter d'avoir sacrifié les garanties des pays libres, et de s'être abandonnés eux-mêmes! On s'aperçut promptement que cette préparation guerrière dont on faisait état, qui semblait la meilleure, la seule raison de déclarer la guerre, n'était qu'une illusion, qu'un leurre. A quoi

servait de s'être tant pressé, de n'avoir voulu écouter aucune explication, communiquer aucune dépêche, si ce n'est parce qu'on pouvait gagner quelques jours sur les Prussiens surpris? L'Empereur lui-même, devant lequel on répétait, depuis des années, la phrase connue : « Nous sommes prêts! » l'Empereur qui, malgré une maladie douloureuse, avait cru nécessaire de se rendre aux armées, fut très étonné de n'avoir pas à partir sur-le-champ. Il s'était mis en mesure de quitter Saint-Cloud dès le lendemain de la séance, et l'on retardait son départ de jour en jour! On raconte qu'il en était fort inquiet, jusqu'à dire à l'un de ceux qui l'accompagnaient à l'armée : « Je crains par moments que M. Thiers n'ait eu raison ».

M. Thiers n'avait, en effet, que trop raison. Il fut surpris lui-même de l'état de l'armement et de l'armée, quand il s'efforça de donner des conseils pour la conduite de la guerre, après avoir tout fait pour la détourner. Il s'en occupa, en simple particulier, avec la seule autorité de son expérience, puis avec un titre, d'abord offert par le gouvernement, puis décerné par le Corps législatif. L'histoire en est peu connue :

L'Impératrice, le 18 août, avait chargé M. Mérimée, déjà souffrant de la maladie dont il devait mourir peu après, d'une démarche délicate. Elle désirait voir M. Thiers, lui demander des conseils et un concours qu'elle ne définissait pas, lui promettant une confiance entière. M. Thiers refusa doucement et péremptoirement. « A quoi servirait-il qu'il

la vît? Ce serait appeler un médecin quand le malade est désespéré. — Mais, si elle vous faisait publiquement appeler? — Je ne pourrais me dispenser de me rendre auprès d'elle; mais mon langage serait le même, et une telle démarche, n'ayant aucune suite, ne pourrait que constater les extrémités où l'on est réduit, sans y apporter aucun remède. Les conditions que je pourrais faire, étant acceptées, comme l'abdication de l'Empereur, la résolution de ramener nos principales forces à Paris, de jouer la partie décisive sous la protection des fortifications, et d'armer la population tout entière, même en ce cas, je ne puis promettre de tenter, en mon nom, une entreprise désespérée, sans savoir de quelles ressources je pourrais disposer. » Ce qui frappa surtout M. Thiers dans cet entretien, c'est que son interlocuteur ne sourcilla pas au mot *abdication*. Voilà où en étaient venus, en quelques jours, les amis les plus dévoués du régime impérial!

Le soir, un billet de M. Mérimée prévint M. Thiers que l'Impératrice comprenait ses raisons, et voulait seulement qu'il sût qu'elle avait pensé à lui sans arrière-pensée. Elle ne renonça pas, toutefois, à son projet, et une nouvelle démarche fut tentée par le prince Richard de Metternich, à la suite de laquelle un décret nomma M. Thiers membre du Conseil de défense. Il ne voulut accepter que si la nomination était ratifiée par le Corps législatif, ce que cette assemblée fit par acclamation. Celui qu'on insultait, un mois plus tôt, comme un faux prophète, qu'on

aurait lapidé comme un traître, voyait ses plus grands ennemis s'incliner devant son autorité, implorer ses conseils, l'interroger comme un oracle; et la nation entière semblait n'attendre son salut que de lui :

> ... *Fatis aperit Cassandra futuris*
> *Ora, dei jussu non unquam credita Teucris.*

De nouveaux chagrins, de nouvelles luttes l'attendaient dans ce Conseil. Il y connut des misères, cachées jusque-là sous la pourpre impériale, et il y combattit, avec une insistance passionnée, les mesures qui dégarnissaient Paris, et le mouvement du maréchal de Mac-Mahon qui devait aboutir au désastre de Sedan. Il fut cent fois au moment de donner sa démission, voyant tant d'efforts inutiles; mais c'eût été encore affaiblir la défense, et il resta jusqu'à la défaite, après laquelle la déchéance de l'Empereur fut demandée au Corps législatif. Sa modération le porta à proposer un mot plus doux, celui de *vacance du pouvoir,* pour respecter la dignité de ceux qui n'avaient point ménagé la sienne. Au lieu de discuter immédiatement cette proposition et quelques autres, on voulut suivre à la lettre un règlement que la Chambre aurait pu abandonner avec tout le reste. Les députés se retirèrent dans les bureaux, sans voir que le temps pressait. Dans l'intervalle entre les deux séances, le bruit du désastre se répandit au dehors, et le public se précipita vers la Chambre. Voici comment M. Thiers décrivait, un an plus tard, cet événement :

« L'Empire avait tellement révolté les esprits par les malheurs qu'il avait attirés sur le pays, que personne n'avait pitié de sa chute, et que personne n'avait la pensée d'y résister. Ses partisans eux-mêmes assistaient à ce singulier spectacle, sans essayer d'y porter remède. Ces partisans de l'Empire, accablés ce jour-là, réveillés aujourd'hui, se plaignent qu'on les ait renversés à cette époque, prétendant qu'en les frappant, on a frappé la France. Mais pourquoi ne se défendaient-ils pas alors? Pourquoi pas un seul effort de leur part n'a-t-il été fait pour résister à cette révolution, opérée sans aucune difficulté? Par une bonne raison : c'est qu'ils n'auraient pas trouvé quelqu'un, eux compris, qui songeât à sauver l'Empire. De violence, il n'y en avait aucune. On se promenait, mêlé à la foule, pas trop mal vêtue, qui nous appelait par nos noms et me répétait : « Monsieur Thiers, tirez-nous de là [1] ! »

1. Déposition de M. Thiers devant la commission d'enquête, le 17 septembre 1871.

VII

LA GUERRE

La République avait été proclamée sans résistance par la foule. Le gouvernement, depuis la veille, ne pouvait plus se montrer, agir, ni même se nommer. A peine était-ce une révolution. Le public constatait un fait, et voilà tout. Il est pourtant regrettable que ce fait n'ait pas été régulièrement établi. Le Corps législatif n'avait guère plus de droits que toute autre réunion de citoyens à prendre un parti et à dicter des volontés. Cependant il eût été souhaitable qu'on le consultât, qu'il nommât lui-même un gouvernement de défense nationale, et convoquât les électeurs. Personne, ou presque personne, n'en eût, ce jour-là, l'idée. Les députés de Paris acceptèrent de la foule une investiture sommaire, et le Corps législatif fut dissous par eux. M. Thiers ne pouvait consentir à faire partie d'un gouvernement ainsi improvisé. Mais il ne croyait pas que le Corps législatif y pût faire obstacle; et dans une séance tenue le soir même dans une des salles du Palais-Bourbon,

il se contenta de remarquer avec quelque ironie que ce n'était pas aux serviteurs de l'Empire à invoquer la sainteté du mandat populaire, et que chacun ferait bien de tout oublier, pour ne songer qu'à la défense du sol national. C'était sa première, son unique préoccupation.

La proclamation de la République n'était pas faite pour l'étonner. Depuis longtemps, personne ne pouvait penser qu'un autre gouvernement succèderait à l'Empire. Ce gouvernement pouvait-il faire immédiatement la paix ? C'eût été fort désirable de laisser à l'Empereur toute la responsabilité de nos souffrances. Mais, dès ses premiers succès, l'ennemi était décidé à ne pas se retirer les mains vides; et celui qui, à cette époque, aurait voulu traiter, et pour traiter aurait cédé Strasbourg dont la défense durait encore, aurait paru pousser la lâcheté jusqu'au délire. Vainement eût-il mis sa signature au bas d'un papier diplomatique, le soulèvement de la colère publique l'aurait déchiré. Même à ceux qui auguraient le moins bien de l'avenir, l'idée ne venait point qu'on pût mettre bas les armes. Paris d'ailleurs restait, Paris fortifié par les soins de M. Thiers, Paris qui, après avoir été la capitale révolutionnaire de la France, en pouvait, en devait être la citadelle; et on aimait à penser que, tant que Paris n'était pas rendu, la France ne pouvait se considérer comme vaincue. C'est à se consacrer aux préparatifs de cette défense que M. Thiers se résignait, abandonnant tout rôle politique.

Ce rêve austère et modeste fut interrompu par une visite de M. Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, qui venait lui proposer une mission à l'étranger. Le gouvernement tout entier, y compris M. Rochefort, lui demandait de visiter les principaux cabinets de l'Europe, et de leur représenter les intérêts qui ne leur permettent pas de laisser bouleverser l'équilibre du monde par la chute de la France et l'avènement, ou du moins la tentative, d'une monarchie universelle. Ne pourrait-on pas réveiller en quelques pays le souvenir des services rendus, instruire les peuples de l'état de la France, montrer qu'elle n'était pas destinée à périr, recommander la République nouvelle, obtenir la bienveillance et même l'appui des puissances neutres? Par ses antécédents, par sa renommée, par son énergique opposition à la guerre, par sa connaissance de la politique et des hommes, M. Thiers était seul capable de tenter cette entreprise. Malgré son âge de soixante-treize ans, malgré son désir et son droit de ne pas intervenir dans une guerre si mal commencée, il se résolut à accepter. C'était cruel de représenter suppliante et vaincue cette France qu'il avait tant désiré de voir forte et fière, dont il avait contribué à accroître comme à célébrer la gloire militaire. Mais il se donna tout entier à la France malheureuse, dût-elle encore être ingrate.

Il ne fallait pas tarder; dès le lendemain, Paris allait être fermé, et derrière le train qui l'emportait vers Calais, le 12 septembre, les ingénieurs faisaient

sauter le pont de Creil pour retarder la marche des Prussiens. C'est par l'Angleterre qu'il commençait ce voyage. Les Anglais, froids sans malveillance, nous devenaient peu à peu favorables. Cette faveur de l'opinion, M. Thiers la devait trouver très prononcée chez toutes les nations. Partout, dans les gares, dans les rues, dans les hôtels, des marques touchantes d'intérêt se trahissaient par les paroles, le visage, les yeux souvent remplis de larmes, des passants de tout pays, et l'amertume du voyage en était atténuée. Les gouvernements ne méconnaissaient pas cette sympathie des peuples, et souvent enveloppaient de bonne grâce des refus qui serraient le cœur. Cette grâce ne pouvait être mieux exprimée et sentie que par l'aimable ministre des Affaires étrangères de la reine. Lord Granville, si Français par la nature de son esprit, ses goûts et ses habitudes, reçut M. Thiers comme un ami. Mais ni lui, ni M. Gladstone, ne voulaient rien promettre qu'ils ne pussent tenir. D'intervention armée, il n'en était pas question de la part de l'Angleterre, mais seulement de bons offices, dont même les Anglais ne croyaient pas utile de prendre l'initiative. Ce qu'ils pouvaient assurer, c'est qu'ils reconnaîtraient le nouveau gouvernement, dès qu'une Assemblée serait réunie et lui aurait donné une existence légale. N'était-ce pas leur coutume après chacune de nos révolutions, même celle du 2 décembre; et ils ne regrettaient pas le 4 septembre plus que toute autre de nos dates révolutionnaires, la politique

impériale ne leur ayant jamais donné de sécurité. L'opinion du cabinet anglais était que toute démarche devait venir de la Russie, et que lui-même se prêterait à autre chose qu'à un bon langage, si l'empereur Alexandre se prononçait. Ce n'était pas seulement l'opinion des Anglais, mais celle de M. de Brunnow, ambassadeur du Czar près de la reine Victoria, vieillard fin, spirituel, bien disposé pour nous, et persuadé que la visite de M. Thiers ferait merveille auprès du prince Gortschakoff et de l'empereur Alexandre.

De Londres à Saint-Pétersbourg, le chemin est long. La mer était gardée par des bâtiments allemands qui auraient volontiers fait un prisonnier important; et, leur eût-on échappé, comment passer une semaine sans nouvelles de France, et arriver en Russie, absolument ignorant de l'état de la guerre et des négociations? D'un autre côté, le voyage par terre, en contournant la Prusse, était malaisé. C'est à ce dernier parti pourtant que s'arrêta M. Thiers. Un bâtiment léger lui avait été envoyé, celui-là même qui servait aux voyages du prince Napoléon. La distance de Londres à Cherbourg fut franchie en vingt-quatre heures; et aussitôt, il prit le chemin de fer pour Tours où il n'arriva qu'un peu tard le lendemain matin. Le train qui précédait avait éprouvé, dans les environs de Mettray, le grave accident où plusieurs personnes périssaient, notamment M. Jules Duval, rédacteur très connu du *Journal des Débats*.

En quelques heures, M. Thiers fut mis au courant

de la situation militaire par l'amiral Fourrichon, ministre de la Guerre. Paris n'était pas entièrement bloqué, mais les Prussiens avançaient toujours, sans rencontrer une sérieuse résistance. Même auprès des ministres français, M. Thiers ne négligeait pas sa mission. Ils n'étaient guère plus faciles à convaincre de la nécessité de convoquer une assemblée, que les étrangers de garder l'équilibre européen. Ils accédaient pourtant au projet d'élections pour le 2 octobre, élections qui devaient être si souvent remises; et M. Thiers repartit, dans l'après-midi, avec l'espérance de représenter bientôt, non seulement un pouvoir né d'une émeute, mais une Assemblée émanée du suffrage universel.

Les gares paraissaient et disparaissaient devant le train rapide; et au moindre arrêt, les populations se précipitaient, demandant des nouvelles, racontant leurs misères, faisant des vœux pour le succès de la mission. L'émotion de M. Thiers ne lui permettait pas toujours de répondre. La frontière fut passée, le lendemain; et après avoir franchi le Mont-Cenis, car le tunnel n'était pas achevé, il mit le pied sur la terre italienne. La petite ville de Suze, où il arrivait le mercredi 21 septembre, à sept heures du soir, apparaissait toute pavoisée et bientôt illuminée. Les troupes italiennes étaient entrées à Rome! L'unité italienne s'achevait ce jour-là, sans combat et presque sans secousse. Les Italiens n'en montraient pas moins une sympathie démonstrative pour la France et son envoyé. Ce n'était pas pourtant l'heure de demander

aux ministres du roi Victor-Emmanuel un appui politique ou militaire. Aussi M. Thiers ne s'arrêta-t-il pas à Turin, à Milan, à Venise, à Nabresina, mais seulement à Vienne pour causer avec M. de Beust, chancelier de l'empire d'Autriche-Hongrie. Cette conversation et celle du retour ont été racontées par M. de Beust dans ses agréables *Mémoires*. On ne pouvait guère espérer que l'Autriche, vaincue par nous en 1859, et par la Prusse en 1866, eût grande envie de se mêler aux débats sanglants de ses deux adversaires. Cependant, M. de Gramont, dans la séance du 15 juillet, avait dit, ou paru dire, que la France devait compter sur l'alliance autrichienne. M. de Beust démontrait facilement que rien, dans ses paroles ni dans ses dépêches, n'autorisait une telle assertion, et qu'il avait tout fait pour l'expliquer au ministre. Il l'a plus tard imprimé, mais il n'était pas ennemi d'un pays dont le rapprochaient les grâces de son esprit, et il plaignait son impuissance. Il disait ses regrets à M. Thiers, ajoutant que, partout en Europe, surtout en Italie, on ne lui donnerait que de belles paroles et rien de plus : « Oh! dit tristement M. Thiers, je ne suis pas gâté [1] ». On était, du reste, fort ennemi de l'empereur déchu, et dans les rues animées de la jolie ville de Vienne, se trouvait partout une caricature qui représentait M. Thiers, vêtu en pythonisse, disant à Napoléon à genoux et contrit : « Je te l'avais bien dit, misérable, qu'il n'y avait plus une faute à commettre ».

1. *Mémoires du comte de Beust*, t. III, p. 350.

De Vienne à Saint-Pétersbourg, il n'y a que soixante heures de chemin de fer, qui furent franchies d'un trait. M. Thiers avait hâte de voir le prince Gortschakoff, qui semblait tenir le sort des négociations. Celui-ci avait dit, il est vrai, à M. de Saint-Vallier, le jour même de la déclaration du duc de Gramont, des paroles peu rassurantes; mais les temps changeaient : la France n'était plus cet empire hautain et tracassier qu'on voyait humilier sans regret; et ceux mêmes que n'apitoyaient pas nos malheurs, pouvaient être inquiets des succès d'une puissance non moins dangereuse et remuante. A défaut d'un appui matériel, on devait trouver en Russie un sincère désir de paix. L'hommage que rendait M. Thiers au Chancelier par ce long voyage ne pouvait être indifférent à celui-ci. Tout diplomate est, par nature ou art, un peu français. Nul est insensible à l'avantage de plaire à un Français renommé. Et puis, M. Thiers ne venait pas seulement en son nom; il représentait la République, et sur le choix de son ambassadeur, on pouvait juger des sentiments de ce gouvernement. Les forces de la France étaient encore considérables, et la résistance sérieuse. Les habitants de Paris se conduisaient comme les plus héroïques soldats d'une citadelle investie. N'était-il pas tentant pour le prince Gortschakoff d'aider à ce relèvement d'une grande nation, et de contribuer à quelque mesure qui favoriserait la conclusion d'une trêve et la formation d'une Assemblée, soit pour renouer avec plus de sûreté les relations, soit pour

qu'un traité, désiré des neutres et peut-être nécessaire aux belligérants, pût conduire à une paix d'une certaine solidité? L'Empereur n'aurait pas d'objections, et n'hésiterait pas, quoi qu'on en eût dit, à traiter avec la République. Il regrettait peu Napoléon III, auquel il attribuait les désagréments de son séjour à Paris en 1867. Pourvu que l'établissement qui devait lui succéder fût pacifique et durable, il ne devait pas regarder de trop près à l'étiquette de cet établissement. Au fond, tous les souverains de l'Europe pensent que la France est en république depuis cent ans.

Les moyens et le but se précisèrent dans plusieurs entretiens entre M. Thiers et le prince, entretiens qui se conclurent par l'offre de l'Empereur d'écrire personnellement au roi de Prusse, pour lui demander d'autoriser M. Thiers à venir à son quartier général et à traiter d'un armistice destiné à faciliter l'élection d'une Assemblée. Cela fut accepté, sauf, bien entendu, la ratification du gouvernement français, qui ne pouvait être donnée qu'à Tours et à Paris.

Il fallut traverser de nouveau ces longs steppes silencieux, cette Pologne si touchante dans son affection pour la France. A Vienne, M. de Beust gardait les mêmes sentiments. A Florence, M. Thiers trouva le roi Victor-Emmanuel, très français d'allures, de conversation et de cœur, mais retenu par son parlement et ses sujets. Le roi avait eu, lui aussi, un projet d'intervention pacifique, et il en avait fait

part au cabinet anglais. Celui-ci, avant même que la dépêche de l'empereur Alexandre courût le fil du télégraphe, avait proposé aux neutres une démarche en commun. Quatre puissances conseillaient donc l'armistice, et M. de Bismarck accepta la négociation.

M. Thiers n'avait plus qu'à retourner à Tours, pour y conférer avec la délégation. C'est ce qu'il fit aussitôt. Un changement s'était opéré dans son esprit : dans les premiers jours de guerre, il éloignait toute idée de participation à cette paix si cruelle; il pensait avoir le droit de n'attacher son nom à aucun des résultats d'une entreprise tant combattue par lui. Peu à peu, il sentait que la paix pouvait être un bien relatif, mettre un terme à ces terribles calamités. Son imagination se familiarisait avec l'honneur douloureux d'employer son crédit en Europe à la délivrance de son pays qui, grâce à ses efforts, pourrait la payer moins chèrement. Mais, à l'inverse, il trouvait à son retour en France des dispositions différentes, ou plutôt, il avait quitté, à Paris, le parti de la paix, et il lui fallait négocier, à Tours, avec le parti de la guerre. M. Gambetta, plein de généreuses illusions, animait de son feu une grande partie des citoyens et de l'armée, et il ne le pouvait faire sans donner l'espérance de la victoire, sans chercher à inspirer l'horreur des sacrifices au prix desquels il faudrait acheter la paix. La violence de ses proclamations, peut-être inévitable en de telles circonstances, semblait rendre impossible l'ouverture d'une négociation. Mais sous la déclamation de M. Gambetta se cachait un esprit

sagace et sensé. Il comprit la nécessité de la démarche proposée, tout en désirant que cette démarche n'aboutît point et laissât encore une chance de délivrer la France par les armes. Enfin, le 28 octobre, M. Thiers put quitter Tours et se rendre à Paris, en passant par Versailles, siège du quartier général : voyage plus dur que celui d'Europe, car il fallait traverser nos campagnes dévastées, sous la conduite et la garde des envahisseurs.

C'est dans la calèche pastorale de l'évêque d'Orléans, menée par les attelages de l'artillerie allemande, que le négociateur arrivait, après deux jours de voyage, à Versailles où, comme à Orléans, de grandes affiches en langue allemande annonçaient que le maréchal Bazaine venait de se rendre, énuméraient le nombre des canons pris et celui des soldats français envoyés en Allemagne. Il y en a eu jusqu'à quatre cent mille! Ce succès devait rendre nos vainqueurs terriblement exigeants, non pas quant aux prétentions territoriales, excessives dès leurs premières victoires, mais pour les autres conditions de l'armistice. Si l'on pouvait obtenir que le gouvernement de Paris accordât, comme la délégation de Tours, l'autorisation de traiter de cet armistice, plusieurs considérations pouvaient décider les Prussiens à en accepter le principe : le désir de satisfaire les puissances neutres qui, soit par humanité, soit par politique, désiraient la fin de la guerre; l'avantage pour les vainqueurs eux-mêmes de trouver devant eux un gouvernement reconnu, capable de négocier

au nom de la France et de mettre fin au siège de Paris; le souci très réel des nouvelles armées qui se formaient partout; les dissentiments assez graves entre les peuples allemands confédérés dont quelques-uns ne cachaient pas leur désir de paix. Mais le meilleur argument du négociateur eût encore été la résistance de Metz et de nos meilleures troupes, qui immobilisaient un corps d'armée allemand.

En arrivant à Versailles, il ne s'agissait pour M. Thiers que d'obtenir de M. de Bismarck le droit de traverser les avant-postes et d'entrer dans Paris. M. de Bismarck comprit qu'il ne pouvait négocier avant la confirmation des pouvoirs du négociateur par le gouvernement, car les ministres de Tours n'étaient qu'une délégation : « Nous discuterons à votre retour, si vous revenez, disait-il, car on nous annonce qu'une nouvelle révolution se prépare à Paris, et peut-être y a-t-il péril à vous y rendre ».

La route de Versailles à Sèvres se fit dans le même équipage, et l'officier prussien commanda d'arrêter la voiture en haut de la Grande-Rue. Il prévint M. Thiers qu'il allait descendre et faire les signaux nécessaires pour arrêter un feu qui ne faisait pas grand mal, mais beaucoup de bruit. Cette rue de Sèvres était particulièrement exposée aux obus du Mont-Valérien. Il fallait attendre un peu de temps, avant que les signaux fussent compris et que le bruit cessât tout à fait : « En France, dit très galamment M. Thiers, nous ne faisons pas de différence pour le courage entre les militaires et les civils ». Et il des-

cendit sur la berge. Le pont de Sèvres était détruit. Bientôt, un bateau, conduit par un soldat français, se détacha du rivage et traversa la rivière. Au retour, tandis que les obus, passant au-dessus des têtes, faisaient grand fracas, que le petit fantassin au pantalon rouge ramait avec indifférence, M. Thiers disait à son compagnon qui tenait le gouvernail : « Savez-vous ce que j'appellerais le pittoresque en histoire? C'est l'écrasement par un obus français de cette barque qui va porter aux Parisiens la délivrance et la paix. »

L'émotion était grande pour M. Thiers d'entrer dans Paris, et pour ceux qui le recevaient de le revoir lui-même, et d'apprendre les nouvelles de France. Toute la soirée, presque toute la nuit, se passèrent en conversations dont le résultat fut que le gouvernement de Paris, comme la délégation de Tours, acceptait l'armistice. La ville de Paris avait très glorieusement résisté. Dans l'opinion de ceux-là mêmes qui l'avaient fortifiée en 1840, ce n'était pas une citadelle destinée à se défendre jusqu'au dernier morceau de pain, mais un vaste camp retranché fait pour servir d'abri à une armée. Mais il n'y avait pas d'armée. Le maréchal de Mac-Mahon, au moment décisif, avait accepté d'aller à Sedan où il avait été pris, au lieu de revenir sous les murs de la capitale. Paris ne pourrait jamais se débloquer seul, l'armée de Metz venait d'être perdue, et il était presque démontré que les soldats de province seraient capables de remporter quelques succès isolés, mais

ne traverseraient jamais ce cercle de fer large de trente lieues qui enserrait Paris. Comment un gouvernement sage eût-il refusé l'armistice qui, sans aucune faiblesse, aucune concession, de la part des assiégés, laissant les choses *en l'état*, permettrait à la France et à Paris même de nommer des députés et d'être régulièrement représentés? Si la continuation de la guerre était alors décidée, la capitale reprendrait, un peu réconfortée, son courageux sacrifice, les conscrits de province auraient eu un mois de plus pour se préparer, l'Europe attendrie se fût plus intéressée à nous, les confédérés allemands auraient eu des occasions de se diviser.

Il fut visible, le lendemain de grand matin, que la population de Paris était troublée, irritée. Nous avions eu, la veille, un échec au village du Bourget, après un succès dont on avait grossi l'importance, et l'on criait à la trahison, ressource ordinaire de la vanité. La capitulation de Metz, annoncée par un journal avant d'être effective, avait été très justement démentie par le ministre qui, maintenant, se trouvait forcé de la publier, de sorte qu'on l'accusait de mensonge. Des bruits de négociation, mal compris, couraient dans les foules énervées par les souffrances du siège. Il était évident qu'une *journée*, comme on dit à Paris, se préparait; c'était le 31 octobre, et M. Thiers risquait fort de réaliser la prédiction de M. de Bismarck, et d'être prisonnier, non de l'ennemi, mais des Parisiens. C'eût été fâcheux pour la négociation, et comme, après tout, le gouverne-

ment paraissait capable de vaincre l'émeute, que tout était convenu, qu'il importait de ne pas prolonger tant d'angoisses, qu'on pourrait toujours revenir, M. Thiers se décida à retourner à Versailles pour présenter au quartier général les propositions dont on l'avait chargé.

M. de Bismarck n'opposait point un refus péremptoire à ces propositions, mais il en discutait les détails, non pas toujours en son nom, mais pour le parti militaire et le roi qu'il représentait comme plus exigeants que lui. La grosse difficulté était le ravitaillement. Un armistice d'un mois, conclu sans que Paris reçût des vivres de l'extérieur, c'était l'investissement continué pendant un mois de plus et, au terme, nous nous retrouvions affaiblis. Si, au contraire, la ville recevait des bœufs et des légumes, ce mois de repos nous était très favorable. Négligeant les points accessoires, c'est de cela qu'il s'agissait surtout, car M. Thiers devait résister aux séductions du Chancelier prêt à beaucoup accorder, si son interlocuteur voulait traiter de la paix définitive : « Vous êtes un éditeur, disait-il à M. Thiers; et je veux bien traiter avec vous du premier volume, qui est l'armistice, si vous pouvez m'assurer le second, qui est la paix ». Cette seconde négociation, M. Thiers n'avait nulle qualité pour l'entamer; il n'était investi d'aucun pouvoir réel. Il n'était chargé que d'une mission très spéciale par le gouvernement de la Défense nationale, qui lui-même ne pouvait pas davantage.

D'un autre côté, l'on comprend que M. de Bismarck voulût profiter de ses entrevues avec un homme si considérable pour aller au delà, et préparer tout au moins les bases d'un traité. Malgré tant de succès, à cause de tant de succès, ce traité paraissait difficile à conclure, et le chancelier prussien prévoyait de grands embarras à concilier les prétentions des militaires de sa nation et la juste fierté du peuple français. Nos malheurs ont dû abattre cette fierté; mais alors on citait ce mot remarquable du Chancelier : « Tout cela est bien beau, n'est-ce pas? disait-il à un général allemand après notre désastre de Sedan; mais cela rendra la paix bien difficile! » M. Victor Hugo a dit plus tard, dans le même sens à peu près : « Il y aura désormais deux nations redoutables, l'une parce qu'elle sera victorieuse, l'autre parce qu'elle sera vaincue ».

Trois jours s'étaient passés en discussions qui semblaient aboutir, quand, le jeudi, M. de Bismarck parut moins d'humeur à traiter, et dit brusquement à M. Thiers : « Êtes-vous sûr de représenter le gouvernement même révolutionnaire de la Défense? On annonce aux avant-postes qu'une nouvelle révolution s'est faite à Paris, le 31 octobre, que le parti jacobin l'a emporté, et que le gouvernement de la Défense nationale est renversé. Ai-je l'honneur de traiter avec le représentant de M. Félix Pyat et de ses amis? »

M. Thiers, inquiet de cette communication imprévue et tardive, obtint du Chancelier l'autorisation d'envoyer à Paris pour savoir à quoi s'en tenir. Il

apprit alors que le ministère présidé par le général Trochu avait été prisonnier à l'Hôtel de ville, puis délivré par le courage et la présence d'esprit de M. Picard et de M. Ferry. Le lendemain, ce gouvernement se soumettait à une sorte de plébiscite. Les pouvoirs de la Défense étaient confirmés, il est vrai, mais après une promesse d'écarter toute proposition d'arrangement.

Ces nouvelles permettaient encore à M. Thiers de négocier, mais diminuaient sensiblement son autorité, d'autant plus que paraissait en même temps une proclamation de M. Gambetta très hostile à toute paix, même à toute négociation. Les Prussiens en devinrent plus arrogants. Non seulement ils n'accordaient plus la quantité de vivres nécessaire, mais ils demandaient qu'un fort leur fût donné, en garantie de la solidité des stipulations. Livrer un fort, c'était livrer Paris à la fin de l'armistice, si la paix n'était pas faite alors. Un gouvernement pouvait souscrire à cette condition, un négociateur à peine assuré de ses pouvoirs devait refuser même de la discuter. M. Thiers réclama donc le droit d'en référer au gouvernement de Paris : « J'y consens, dit M. de Bismarck; mais, plus encore que l'autre semaine, vous courez le risque d'être retenu; et vous nous demandez un grand sacrifice, car, de moins en moins, à Paris, on tient compte des sonneries et du drapeau parlementaire; chaque lettre nous coûte un homme. » Comment ne pas tout risquer cependant pour le succès d'une négociation qui pouvait

arrêter l'effusion du sang? M. Thiers revint à Paris par Sèvres; mais les ministres, redoutant une nouvelle échauffourée, lui donnèrent rendez-vous à Billancourt. Il y trouva, dans une maison abandonnée, M. Jules Favre et le général Ducrot. Tous deux, le dernier surtout, déclarèrent que ni le gouvernement, ni Paris, déjà peu favorables à un armistice nettement avantageux, ne pouvaient supporter celui qu'on proposait et dont la paix serait l'inévitable corollaire. Le gouvernement priait donc M. Thiers, et lui enjoignait au besoin, de cesser toute négociation et de quitter le quartier général.

Il reprit le chemin de Versailles, puis celui de Tours, où il rendit compte de sa mission à la délégation du gouvernement, dans un récit, et aux puissances neutres, dans une dépêche qui a été publiée. Il n'avait plus qu'à vivre dans la retraite et dans l'inquiétude, car il n'augurait pas bien des armées improvisées que M. Gambetta suscitait sur tous les points du territoire. Encore si ces armées eussent pu être commandées par des officiers aguerris! Mais on n'avait plus que des novices, les autres étant prisonniers en Allemagne. Les effectifs des régiments étaient si faibles sous l'Empire qu'on avait dû envoyer à l'armée une proportion excessive d'officiers. « On avait fait la guerre avec des *cadres* », disait M. Thiers.

Aucun succès sérieux ne vint relever l'honneur de nos armes. Ce fut une suite non interrompue de revers et de désastres, qui font mentir tous les lieux

communs sur l'inconstance de la fortune. Paris, ce noble Paris, si coupable en d'autres temps, nous rendait seul quelque chose de ces joies patriotiques qui semblaient autrefois pour nous l'accompagnement obligé de toute guerre. Mais la capitale ne sauvait que son honneur; et quand, réduite par la faim, au mois de janvier 1871, elle dut se rendre, toute chance disparut avec elle. Le gouvernement dut traiter non seulement pour la ville, mais pour la France, et convenir d'une trêve pendant laquelle les départements nommeraient des députés. On faisait, par nécessité et dans une situation désespérée, ce qui, quatre mois plus tôt, sans la capitulation de Metz et l'émeute de Paris, eût présenté des avantages sérieux et épargné tant de souffrances!

Les élections se firent plus facilement qu'on ne l'aurait pensé, et l'Assemblée réunie à Bordeaux, le 13 février, représentait exactement les sentiments de la France à ce moment précis. Elle était absolument pacifique, et la France était affamée de paix. Cette assemblée était peu républicaine, car la République n'était représentée en province que par M. Gambetta, promoteur d'une guerre à outrance. Celui-ci avait sacrifié les intérêts de la République à ce qu'il croyait l'intérêt de l'honneur national. Au vrai, on avait peu pensé à la politique, et M. Thiers était élu dans vingt-sept départements sur des listes très diverses, bien plus pour ses discours contre la guerre et ses efforts pour la paix, que pour sa renommée d'historien et d'orateur libéral. C'est

sous la même impression que l'Assemblée le nomma presque à l'unanimité *Chef du pouvoir exécutif de la République française,* et le chargea de gouverner le pays et de traiter avec l'empereur d'Allemagne.

Une nouvelle phase de cette existence agitée commençait. Au déclin de l'âge, la destinée lui donnait, avec la plus haute fortune, l'occasion de rendre de nouveaux services à la patrie et de montrer ses plus rares facultés.

VIII

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

« Grâce à l'élévation de son caractère, à la profondeur de ses vues, à son désintéressement sans bornes, Périclès exerçait sur Athènes un ascendant incontestable. Il restait libre, tout en dirigeant la multitude. Ne devant son crédit qu'à des moyens honnêtes, il n'avait pas besoin de flatter les passions populaires; sa considération personnelle lui permettait de les braver avec autorité. Voyait-il les Athéniens se livrer à une audace intempestive, il les terrifiait par sa parole; étaient-ils abattus sans motif, il avait l'art de les ranimer. En un mot, la démocratie subsistait de nom, mais, en réalité, c'était le gouvernement du premier citoyen [1]. »

Ces paroles de Thucydide peuvent être considérées comme l'expression fidèle du rôle historique de M. Thiers pendant la durée de son pouvoir. Il était

1. Thucydide, liv. II, chap. LXV.

véritablement le *premier citoyen*, et c'est comme tel qu'il fut chargé d'offrir la paix à M. de Bismarck, et d'en discuter les conditions avec ce barbare de génie, suivant son expression. On sait à quels efforts il a dû de conserver à la France la ville de Belfort, marquée d'avance pour devenir allemande. On sait aussi que cette paix inévitable et douloureuse fut ratifiée par l'Assemblée, après un des plus touchants discours qu'ait pu prononcer un patriote.

Au nom de quel gouvernement était négociée cette paix, et se reconstituait peu à peu l'administration? Au nom de la République apparemment. Ce gouvernement avait été proclamé le 4 septembre; c'est en son nom que M. Gambetta avait levé des armées, que s'étaient réunis les électeurs; et enfin, M. Thiers, qui venait d'être proclamé Chef du pouvoir exécutif, avait, sur la demande expresse de M. Dufaure, qui ne consentait à être ministre qu'à ce prix, désiré qu'on y ajoutât ces mots : *de la République française*. D'ailleurs, par la force des choses, on est en République quand on n'a ni roi, ni empereur : « Tout ce qui n'est pas prose est vers », disait Molière. L'Assemblée cependant considérait comme un de ses droits de changer la forme de gouvernement, et elle était toute-puissante. On pouvait lui répondre que les électeurs n'avaient guère songé à cela, en la nommant, et que, si les monarchistes étaient en majorité, c'est qu'ils représentaient la paix, et qu'en province la République n'était connue que sous les traits de la guerre

à outrance. Mais on ne songeait pas à faire ces distinctions, et on allait au plus pressé, c'est-à-dire au traité qui devait arrêter l'effusion du sang, et aux premiers éléments d'une reconstruction administrative. De ce traité, aucune monarchie n'aurait eu le désir de prendre la responsabilité. C'est ce que comprit parfaitement la droite monarchique. Elle consentit à accepter, sinon la chose, du moins le nom, comme une contrainte temporaire, un expédient de circonstance, pourvu qu'on en parlât le moins possible.

M. Thiers n'était pas sans avoir pensé souvent, sous l'Empire et surtout depuis la guerre, que la République était l'héritière naturelle de Napoléon III, qu'il faudrait traverser cette fois l'Océan et non plus la Manche, suivant une métaphore qui lui était habituelle. C'était bien à ses yeux la meilleure ressource pour la politique conservatrice, et là seulement on trouverait un terrain solide de gouvernement. Il n'en avait pas moins été frappé du grand nombre de légitimistes devenus députés, et n'était pas plus pressé qu'eux d'entraver, en discutant des constitutions, la ratification du traité et la pacification de Paris, d'où il rapportait des nouvelles inquiétantes. Il était d'autant plus disposé à attendre qu'il voyait très rapidement se former dans la Chambre un groupe qui devait s'accroître et qui lui inspirait toute confiance. M. Jules Simon a donné de ces députés une meilleure définition qu'ils ne feraient eux-mêmes, car l'histoire de ces années a été faite d'une façon supérieure par

ce philosophe politique [1]. Séparé de M. Thiers sur beaucoup de points de théorie constitutionnelle ou d'économie sociale, il se rapprochait de lui par trois choses qui méritent de nouer un lien solide entre deux hommes : le talent, le courage et la passion du bien public. Voici ce qu'il dit de cette fraction de l'Assemblée :

« Il y avait dans l'Assemblée une centaine de fermes esprits, également incapables d'abandonner les principes sur lesquels toute société repose, et de renoncer à la liberté. Ils auraient préféré à toute autre forme de gouvernement la monarchie constitutionnelle, s'ils l'avaient trouvée établie ou s'ils avaient pu la restaurer par un vote, sans recourir à la force. Mais ils comprirent bien vite que ni les légitimistes, ni les bonapartistes n'accéderaient à la forme constitutionnelle; qu'elle n'aurait de majorité ni dans le Parlement ni dans le peuple; qu'elle était, par sa nature et par le tempérament de ses défenseurs, dans l'heureuse impuissance de recourir à la force; que la réapparition sur la scène politique du parti légitimiste n'était qu'un incident sans durée et sans portée. La République leur inspirait des défiances qui, chez quelques-uns, dans les commencements, allaient jusqu'à l'aversion. Mais persuadés qu'il n'y avait qu'à choisir entre elle et l'Empire, et que l'Empire ne se concilierait jamais ni avec les principes du droit et de la justice, ni avec la liberté, ils ne déses-

1. *Le gouvernement de M. Thiers*, par Jules Simon, 2 vol. in-8. Paris, 1878.

péraient pas de faire une République libérale et conservatrice. En un mot, ils repoussaient la légitimité comme chimérique, la dictature républicaine et la dictature césarienne comme odieuses; ils préféraient une monarchie libérale à une république modérée, mais sans estimer qu'il y eût lieu de recourir à une révolution, uniquement pour que la présidence de la République fût héréditaire. M. Thiers n'était pas seulement le chef de ce parti, il était ce parti lui-même. » Ce parti, dès lors très tenté de réaliser ce qu'on appelait l'*Union libérale,* pensait et pense encore que les idées républicaines ne sont que le *maximum* des idées libérales. Mais il y a malheureusement des gens qui prennent peur de leurs idées quand ils les voient réalisées.

Enfin, un dernier parti, le moins nombreux dans la Chambre, le plus nombreux dans le pays, assez divisé pourtant, le parti républicain méritait aussi quelques soins. Que pouvait faire M. Thiers pour empêcher ces partis, suivant son expression, de *se jeter les uns sur les autres*? Quoi? Ce qu'il a fait précisément avec une sincérité parfaite que ne dépare pas un art consommé. Il disait aux royalistes : « Vous avez le pouvoir constituant, mais vous n'en voulez pas user, c'est très raisonnable », et aux républicains : « La paix se conclut, l'administration se reforme, les finances se rétablissent au nom de la République; c'est donc la République qui en profitera; le succès définitif sera aux plus sages ». Et il disait cela, non point dans des conciliabules secrets,

dans des conversations privées, mais en pleine Assemblée, non pas une fois, mais dix fois. Sa préoccupation était surtout de rassurer les républicains qui pouvaient lui faire l'injure de croire que, chef de la République, il préparerait une restauration. Aussi devait-il promettre à tout moment de ne pas livrer le dépôt qui lui était confié, à qui? point assurément à la monarchie de droit divin qu'il avait toujours combattue, mais à une combinaison intermédiaire entre la république et la monarchie, à une sorte de stathoudérat orléaniste. Là était pour lui et pour ses amis une difficulté politique et morale, si l'on peut ainsi parler, difficulté très atténuée par la conduite des princes d'Orléans qui déclaraient hautement qu'ils pouvaient avoir des titres à gouverner, mais point de droits, et qui acceptaient la République jusqu'à la servir comme fonctionnaires. Le premier d'entre eux, le duc d'Aumale l'a fait utilement et noblement. Aucun d'eux ne semblait penser que la maison d'Orléans dût être autre chose qu'une maison d'Orange donnant indifféremment des rois de révolution ou des premiers magistrats de République.

M. Thiers exposait sa politique à l'Assemblée réunie à Bordeaux, notamment le 10 mars 1871 dans un langage si sincère, si clair, qu'on est embarrassé vraiment d'avoir à l'expliquer, à le justifier. Et pourtant il a dû lui-même y revenir plus d'une fois, et refaire ou redire ce discours qui a reçu des événements une justification si éclatante. Peu d'heures

après l'avoir prononcé, il revenait à Paris. L'Assemblée, sur sa demande, avait accepté de siéger à Versailles, comme transaction entre Fontainebleau qui eût été impraticable, et Paris peut-être dangereux.

Le Chef du pouvoir trouva la capitale fort agitée, et sa tentative d'y détruire les dernières traces du siège et les ferments de la guerre civile devait échouer. Il n'avait ni force armée, ni administration, ni moyens de faire entendre sa voix à une population inquiète, irritée, enfiévrée. Le meurtre des généraux Lecomte et Clément Thomas inaugura cette Commune qui devait finir comme elle avait commencé. Que faire contre une émeute qui avait toute l'organisation, toutes les ressources d'une armée régulière, à laquelle se joignaient des soldats débandés méconnaissant leurs chefs? M. Thiers prit une résolution hardie qu'il avait autrefois conseillée, et qui eût pu sauver en cas pareil la Restauration et la monarchie de Juillet : il transporta à Versailles le siège du pouvoir, et s'y rendit la veille du jour où devaient se rassembler les députés. Les meilleurs juges ont pensé que cette décision était l'une des plus heureuses de son génie pratique. Dans tous les cas, l'Assemblée a pu délibérer en paix, la Commune a été vaincue et l'ordre rétabli.

Ceux qui lisent l'histoire et ne l'ont point vue se faire, seront peut-être étonnés d'apprendre qu'un tel événement ne changea guère les sentiments des

partis. Les députés qui voulaient substituer la monarchie à la République y virent un encouragement; les autres comprirent mieux encore qu'une insurrection soulevée au nom de la République ne pouvait être vaincue que par la République même. Il pouvait y avoir dans la Commune des hommes qui croyaient vraiment le gouvernement menacé parce que l'Assemblée était en majorité monarchique. M. Thiers fut plus que jamais obligé de prouver qu'il n'entrait pas en traître dans la République. Par ses assurances, il désarmait les républicains modérés, et s'il ne ralliait pas les autres, il les embarrassait et rangeait du parti de la loi tout ce qui en était capable parmi les ennemis de l'Empire renversé. Sommé de s'expliquer, assez durement, car les partisans de l'autorité ne respectaient guère la sienne, il répétait à Versailles ce qu'il avait dit à Bordeaux, avec une patience qui ne se lassait point et une variété de formes qui ne s'épuisait pas.

« Il y a des ennemis de l'ordre qui disent que nous nous préparons à renverser la République. Je leur donne un démenti formel. Ils mentent à la France; ils veulent la troubler et l'agiter, en tenant un pareil langage. Nous avons trouvé la République établie comme un fait dont nous ne sommes pas les auteurs. Mais je ne détruirai pas la forme de gouvernement dont je me sers maintenant pour rétablir l'ordre [1]. »

Quelques jours plus tard, en pleine guerre contre

1. Discours du 27 mars 1871.

la Commune, l'Assemblée décidait, à une grande majorité, que les maires de toutes les communes de France seraient nommés par les conseils municipaux. C'est une chose juste en temps tranquille, mais contestable au moment où les communes semblaient se soulever contre le pouvoir central, où, de tous côtés, venaient des projets de décentralisation qu'une fraction de la Chambre poussait jusqu'à l'absurde, et la Commune de Paris jusqu'au crime. M. Thiers, très centralisateur, se trouvait avoir à défendre par le canon la République contre les communalistes de Paris, et par la parole contre les décentralisateurs de Versailles. La différence des armes et du lieu du combat dit assez la différence des personnes et des intentions, mais il n'est pas sans intérêt de remarquer combien les idées de ce genre, inapplicables ou criminelles, hantaient les esprits. Il faut remarquer qu'en même temps qu'elles lui demandaient cette mesure démocratique de l'élection des maires, les mêmes personnes lui reprochaient de donner trop de satisfactions et d'espérances aux délégués des communes et des grandes villes.

Ces délégués se succédaient à l'hôtel de la Présidence, inquiets des bruits répandus en province sur des commencements de restauration monarchique. Un mois se passa dans l'anxiété affreuse d'un soulèvement étendu qu'on n'aurait pu comprimer. On parvint à l'éviter, mais ce ne fut pas sans que M. Thiers s'engageât forcément davantage, d'attitude comme de conviction, dans le sens de la Répu-

blique, et insistât sur le caractère républicain du gouvernement dont il était le chef. Cette attitude, seule raisonnable et possible, devenait plus aisée, car les républicains libéraux et sages se ralliaient vivement à un pouvoir qui, après tout, portait leurs enseignes, qu'ils pouvaient soutenir avec honneur, et à l'aide duquel ils s'affranchissaient de la domination toujours imminente des hommes d'anarchie. L'Assemblée elle-même le sentit si bien qu'elle accorda que le titre de *Chef du pouvoir* fût remplacé par celui de *Président de la République*. Il est vrai que, dans l'intervalle, deux grands événements s'étaient passés : M. Thiers avait rétabli l'ordre à Paris, et les élections complémentaires du mois de juillet avaient envoyé à Versailles plus de cent républicains modérés.

Les forces des partis étaient changées, et la volonté de la France s'exprimait nettement. C'était une dure nécessité pour ceux qui avaient cru au prochain avènement du comte de Chambord, de voir que le nouveau gouvernement s'établissait, et que la partie éclairée de la nation, après avoir douté que la République fût possible, se persuadait qu'elle seule était possible. Le chef de cette République affermissait l'ordre, refaisait l'administration, payait la contribution de guerre, gouvernait au nom de ce pouvoir fragile, au nom de cette convention de Bordeaux, qui n'était que l'anarchie organisée, au milieu d'une liberté et d'un repos que la France n'avait peut-être jamais connus. Il est vrai que, dès qu'une consé-

quence des efforts du Président éclatait au jour, l'Assemblée marchandait à celui-ci ses éloges et n'oubliait jamais de s'y associer elle-même : témoin ces séances où elle apprit la fin du siège de Paris, le payement d'une partie de la rançon, la conclusion des divers traités, notamment de celui qui avançait de deux ans l'évacuation du territoire.

La France conserve avec admiration et sympathie le souvenir de ce gouvernement de son *premier citoyen*, dont il serait si tentant d'oublier le rôle purement politique de fondateur du gouvernement le plus libre qui ait jamais existé, au milieu des plus grandes difficultés, pour parler de l'homme lui-même, ou plutôt de tous les hommes qui se confondaient en lui, et le rendaient si propre au gouvernement. M. Léon Say, son collaborateur et son ami, dans un discours spirituel et sérieux prononcé à l'inauguration d'une des statues qui lui ont été élevées, l'a appelé un *grand financier*. Il était l'écho de la voix publique, mais personne n'a meilleure qualité pour en juger. Chacun de ses ministres eût pu en dire autant dans sa spécialité. M. Hector Pessard, dans ses aimables mémoires qu'il appelle modestement « Mes petits papiers », a raconté une de ces journées si bien remplies, et l'a montré s'occupant de tout, avec des intervalles de conversation étincelante, ayant ce don précieux pour le gouvernement de persuader à chacun de ceux à qui il donnait un ordre ou un conseil, que de l'exécution dépendait la sûreté de l'État. Et sur quelles choses commandait-il, ou conseillait-il? Sur

toutes choses. Et il ne se contentait pas de prescrire, il suivait jusqu'au bout la réalisation de ses volontés. Ses ministres, et il les avait très bien choisis, mettant quelque coquetterie à réunir autour de lui les hommes les plus distingués, ne lui suffisaient pas toujours, et quelle que fût sa confiance en eux, on ne peut déterminer jusqu'où, dans la hiérarchie, pouvait pénétrer son ardeur à tout savoir, à tout commander. Il avait sur les hommes un ascendant qui ne s'explique pas uniquement par la supériorité de son esprit. Son exigence passionnée, ses instances pressantes, sa volonté intolérante, obtenaient tout, même des plus récalcitrants. Il les entraînait plus encore par une sorte de violence que par la persuasion. Quand il était animé par une circonstance qui le touchait, et quand ne l'était-il pas ? il faisait tout conspirer vers le but qu'il avait à cœur d'atteindre, but financier, administratif ou militaire.

Le but politique était peut-être celui qu'il atteignait le moins aisément, auprès de l'Assemblée du moins, car le pays était tout à lui. Mais il y avait eu entre les députés et lui, dès le premier jour, un antagonisme caché sous un accord apparent. Au fond, sa politique d'union était la vraie politique française, celle que Henri IV, après la prise de Paris, recommandait aux catholiques et aux protestants. Mais ce système, très opportun dans les circonstances où il faut restaurer l'État et la société en dépit des partis, est particulièrement difficile quand il s'agit de rallier une assemblée, puisque précisément une assemblée

est une arène ouverte aux partis, à leurs jalousies et à leurs rancunes. M. Thiers croyait très sincèrement que ses idées d'ordre et de conservation devaient rassurer tout homme de bonne foi; mais comment ces idées auraient-elles trouvé grâce devant une droite royaliste, puisque ces idées n'étaient invoquées que pour l'affermissement de la République. On a pu dire qu'il prétendait pratiquer la politique de la droite avec la gauche, mais c'est ce que le parti conservateur semble supporter le plus difficilement. Ce parti, comme tous les partis, aime souvent mieux, dans les Chambres sinon dans le public, devenir révolutionnaire que ne pas diriger les affaires lui-même. Il prétend à la domination exclusive. Son honnêteté s'associe très bien avec l'animosité intolérante qui conduit parfois la vertu au fanatisme. Il se croit le seul parti sur lequel un gouvernement puisse s'appuyer. M. Guizot soutenait en son temps cette théorie, et M. Thiers était suspect depuis plus de trente ans pour n'y avoir pas souscrit. M. de Martignac avait été, sous la Restauration, abandonné parce qu'il associait au pouvoir quelques membres du centre gauche; les conservateurs de la Chambre de 1847 avaient, dans la même crainte, isolé et perdu la monarchie de 1830; et la droite du Corps législatif aimait mieux risquer la guerre d'Allemagne, plutôt que de se soumettre plus longtemps au ministère de M. Ollivier.

Les services rendus par M. Thiers à la cause conservatrice ne pouvaient donc lui valoir les suffrages

des adversaires de sa politique générale. Il suffisait que l'exposé qu'il en faisait à la tribune fût applaudi par les députés de gauche pour que la droite se séparât de lui. On ne peut satisfaire les gens passionnés qu'en partageant leurs passions, et M. Thiers ne les partageait pas. Il y a eu des jours où il aurait tout regagné, en disant du mal de la République, en désobligeant tel ou tel républicain. Il ne le voulait pas, et personne de sang-froid ne l'en blâmerait, car le parti républicain, dans sa masse, se conduisait très sagement. On prétendait, il est vrai, qu'on se contenterait de lui voir *couper la queue* de ce parti, suivant une expression qui a fait fortune. « Mais quand on coupe sa queue, disait M. Thiers, il se trouve toujours quelqu'un qui la ramasse et qui s'en fait un plumet. »

Le président de la République eût pu ramener, dans les conversations particulières, des adversaires de sa politique générale. Il l'essayait parfois, sa maison étant toujours ouverte. Mais comment exiger qu'il eût, au milieu de tant d'occupations absorbantes, les soins assidus d'un chef parlementaire? Il recevait aimablement, sans doute; mais sans y regarder de trop près, il croyait bienveillants ou gagnés ceux qui l'avaient visité avec empressement, ou écouté avec déférence. Il refusait d'admettre les susceptibilités, les rancunes excitées, attribuant volontiers les censures à cinq ou six mécontents. Il s'abandonnait à sa faculté de voir ses propres idées avec une telle évidence, dans une telle clarté, que toute

autre opinion lui paraissait une méprisable absurdité. Il transformait souvent, en les blessant, ses adversaires en ennemis, même ceux qui n'étaient pas mus par un sentiment nettement hostile à sa personne, mais qui se résignaient difficilement à accepter l'excessive part de personnalité qui prenait place dans ce régime si parlementaire, où la Chambre était toute-puissante. Si c'était une dictature, ainsi qu'on l'a dit, c'était du moins celle de la persuasion. On lui reprochait pourtant, comme à Napoléon, de n'être pas accessible aux observations. Il semblait avoir prévu l'accusation, lorsqu'il disait qu'on pouvait faire connaître la vérité à l'Empereur si l'on avait du courage, et il ajoutait que « quand on en est réduit à n'entendre la vérité que de la bouche de ceux qui ont le courage de la dire, on l'entend de très peu de monde [1] ».

Mais ce président si absolu, si rude parfois, en conversations, n'avait qu'à toucher la tribune pour devenir un modèle de grâce simple, pour prendre un ton de sincérité persuasif qui désarmait ou embarrassait ses ennemis. Si parfois il y manquait et se laissait aller à son humeur, il intimidait, en faisant appel au sentiment profond de l'Assemblée qui le regardait comme l'homme nécessaire, d'abord jusqu'à ce que l'insurrection fût domptée, puis jusqu'à ce que le territoire fût délivré. Il suffisait qu'il menaçât de délaisser le pouvoir, pour que tout pliât

1. Discours du 16 avril 1835.

devant lui. Aussi comprend-on, sans l'excuser, que, lorsque l'Assemblée accepta, un jour, l'idée de faire une Constitution, et de sortir d'un régime provisoire qui rendait tout difficile, le premier article de cette Constitution était qu'on n'entendrait plus l'enchanteur, et que M. Thiers serait, autant que possible, écarté de la tribune française.

C'est un spectacle inoubliable que celui de ce vieillard fatigué de ses grands travaux du matin et de la nuit, venu du palais de la Présidence de son pas alerte et vif, assis au premier rang dans ce théâtre tout brillant d'or et de glaces, enveloppé dans des couvertures que ses habitudes frileuses et les courants d'air de la salle lui rendaient nécessaires, écoutant d'un air un peu narquois les discours de quelque député, s'animant tout à coup, obtenant la parole, se débarrassant en un tour de main des vêtements qui auraient pu gêner la liberté de ses mouvements. Jamais la société moderne, dans ce qu'elle a de plus noblement démocratique, n'a été mieux représentée. Elle l'était mieux encore lorsque, plaçant ses deux mains sur le bois de la tribune, il commençait soit un exposé de sa politique de sens commun, soit une instruction sur les finances, la banque, les douanes, l'armée, où, de la façon la plus inattendue et la plus naturelle, apparaissait quelque épisode charmant, quelque fleur délicate d'une éloquence tout athénienne. Il disait, par exemple, au milieu d'un discours sur le recrutement, qui dura trois heures et où l'on trouverait plus d'un morceau digne des *Conciones* de l'avenir :

« Prenez l'honnête homme dans notre société. A l'âge viril, il prend une compagne, il devient père. Quel est son souci? Je parle de l'honnête homme. C'est par un travail appliqué, habile, honnête, de se procurer le bien-être pour cette épouse, pour ses enfants et pour lui; non pas seulement le bien-être présent, mais le bien-être à venir. Voilà l'honnête homme. Parfois même, si, à côté de sa famille, une famille est dans la détresse, il saura retrancher quelque chose du bien de ses enfants, pour secourir l'infortune. Il est bien rarement en présence de l'idée de la mort, excepté dans ses dernières heures.

« Telle est, dans notre société, la vie d'un honnête homme. Mais voici une société bien autre : Vous prenez dans nos campagnes des gens qui n'ont pas participé à notre éducation, qui ne se sont pas nourris de toutes les grandeurs de l'histoire, qui n'ont pas vécu avec les œuvres ou les souvenirs des Turenne, des Condé, des Vauban, des César, des Annibal; et vous dites à un de ces hommes : « Tu ne songeras pas à ton bien-être. Pendant que tout, autour de toi, est en paix, la société te doit de bien entretenir tes forces, par une alimentation suffisante; elle te doit de ne pas te faire courir des dangers inutilement. Mais la paix ne sera qu'un accident dans ton existence; quand il le faudra, tu supporteras le froid, le chaud, tu te jetteras dans les glaces de la Bérésina, et, presque sans espérance de sauver l'armée, tu mourras pour la sauver. Tu supporteras

les chaleurs ardentes de l'Afrique; et ton honneur, ta gloire, c'est ta mort sous le drapeau.

« Est-ce là la vie ordinaire d'un honnête homme? Non, c'est une vie particulière, la vie du soldat que l'institution entretient, impose à certains hommes et finit par obtenir d'eux. C'est là, messieurs, c'est là que se forme le soldat. Savoir souffrir, souffrir des fatigues insupportables; avoir toujours devant les yeux l'idée de la mort; être presque heureux quand le moment du danger approche et qu'on peut se ranger à côté de ses chefs et derrière le drapeau; et, quand on l'a vu victorieux, triompher, être joyeux, joyeux comme d'un bonheur personnel : voilà la vie du soldat [1]. »

L'exposé le plus complet de sa politique a été fait par M. Thiers dans un message envoyé à l'Assemblée à la rentrée des vacances de 1872. Ce qu'à peine il avait osé espérer à Bordeaux s'était réalisé : en moins de deux ans, il avait pansé et guéri les plaies du pays blessé, et il le rendait à l'Assemblée, ou plutôt à lui-même, pacifié, prospère et libre. Tous les événements, toutes les élections s'étaient prononcés en faveur de la République. M. Thiers se prononçait à son tour, sans proposer toutefois une Constitution. Ce n'est ni par défaut de logique, ni par timidité ou indécision qu'il n'allait pas jusque-là, mais par un sentiment compris de bien peu de ses auditeurs. En ce moment même, il négociait avec l'Allemagne la

1. Discours du 8 juin 1872.

délivrance anticipée du territoire, et il craignait d'entraver les négociations, en montrant l'Assemblée divisée, incapable de fonder un gouvernement, et trop disposée à le renverser, lui sur qui reposait toute transaction avec l'étranger et dont la parole était l'unique garantie. Il se contentait donc de semer ses idées dans les esprits, espérant que l'Assemblée comprendrait que le temps était enfin venu de sortir de cet état provisoire devenu insupportable. On ne lui sut point gré de sa réserve. Il fut attaqué avec violence, et ses adversaires lui en voulurent autant d'avoir montré que la République était le seul gouvernement possible, que s'il eût tenté de l'imposer par la force. Ils invoquèrent ce fameux pacte de Bordeaux que précisément il avait respecté; car on ne pouvait vraiment lui reprocher d'avoir bien gouverné, et ce n'est qu'en gouvernant mal qu'il eût fait du tort à la République. C'est par cela seulement qu'il était pour quelque chose dans la déconvenue de ses ennemis, qui auraient tant voulu avoir besoin d'un sauveur, et se dépitaient de le trouver dans ce bourgeois éloquent et politique, devenu républicain par le raisonnement, comme la grande majorité des bourgeois de France.

L'Assemblée se reprit à discuter des lambeaux de constitutions, des procédés pour organiser, non la République, mais le « gouvernement républicain », suivant un euphémisme trop ingénieux. M. Thiers ne s'y prêta guère, et parut peu à la tribune pendant les derniers mois de son pouvoir si fort et si pré-

caire. Les négociations avec l'Allemagne prenaient tout son temps, et il hâtait la libération avec autant d'empressement que si la conclusion du traité n'eût pas dû être le signal d'une dernière attaque victorieuse contre lui.

Enfin, le 17 mars 1873, le ministre des Affaires étrangères, M. de Rémusat, donna la lecture du traité, et la Chambre se sépara presque aussitôt pour prendre deux mois de vacances. Deux événements importants modifièrent alors la situation : une scission dans le parti républicain devint manifeste par l'élection de M. Barodet à Paris contre le ministre des Affaires étrangères; et M. Jules Simon déclara dans un discours public que M. Thiers avait délivré le territoire français. On comprend quelle irritation une telle assertion devait produire dans une grande partie de l'Assemblée, tandis que la manifestation des Parisiens, assez sujets, comme on sait, aux fantaisies électorales, montrait que M. Thiers n'avait pas rallié les républicains de toute nuance. Ce devait être une raison de plus pour les conservateurs de le défendre. La Chambre en jugea autrement, et la démission de M. Jules Simon ne parut pas une satisfaction suffisante à ceux qui avaient été blessés par son propos. Une interpellation signée de 320 représentants fut déposée dès la rentrée, et la discussion fut fixée au 23 mai.

Cette discussion dura deux jours. M. Thiers la termina par un de ses plus beaux discours. Il ne s'y préoccupait point de garder le pouvoir, et ne parais-

sait songer qu'à glorifier sa conduite et à honorer sa retraite. Il fit un résumé digne et fier de sa politique. Le ton n'était pas provoquant, mais le fond des idées ne devait pas désarmer les haines et ramener les flottants. C'était un discours d'adieu. Il répondait d'une façon hautaine à un interrupteur : « Non, je ne crains pas pour ma mémoire, car je n'entends pas paraître au tribunal des partis; devant eux, je fais défaut. Je ne fais pas défaut devant l'histoire, et je mérite de comparaître devant elle. »

L'Assemblée, à quatorze voix de majorité, vota un ordre du jour que M. Thiers n'acceptait point. Il aurait pu garder pourtant la présidence; car cette même Assemblée avait voté une loi singulière qui décidait que la Chambre et le Président seraient associés à vie, et disparaîtraient ensemble. Mais à quoi bon? Comment présider à une politique qu'il trouvait mauvaise et dangereuse? Les conflits eussent été plus fréquents et plus insolubles. Il donna donc sa démission, qui fut aussitôt acceptée, et la France cessa d'être gouvernée par le Français qui, avait le plus d'esprit : c'est une légitimité qui en vaut une autre.

IX

LA RETRAITE ET LA MORT

Les amis personnels de M. Thiers, qui se préoccupaient, avant tout, de sa santé et de sa renommée, n'ont pu être attristés pour lui du coup d'État parlementaire qui lui retirait la présidence. La nation lui rendit en respect plus qu'il ne perdait en puissance. Il avait grand besoin de repos, et ses soixante-seize ans n'eussent pu suffire longtemps à cette vie surmenée, dont il ne ménageait jamais les heures de jour et de nuit. Ce ne sont pas cependant les douceurs de l'oisiveté qui le charmaient, dans les jours qui suivirent celui qui le rendait à la vie privée, à ses *chères études*. On a médit de cette expression, à ce point que, dans la Presse, c'est une plaisanterie courante, un véritable lieu commun oratoire. Mais M. Thiers ne connaissait pas le lieu commun, ou du moins, il n'y en avait pas pour lui. Ce qu'il disait exprimait son impression, sa pensée, et il employait le mot propre, en ignorant que ce

mot pouvait avoir servi à d'autres. C'est très sincèrement que l'idée de travailler pour lui-même le ravissait. Ceux qui l'ont cru attaché au pouvoir pour le pouvoir, et non pour la puissance d'agir et de réaliser les conceptions de son esprit, ne l'ont pas vu dans ces jours si nombreux que l'Assemblée ne lui a pas ménagés, jours où il se croyait dégagé de ce qu'il appelait très classiquement un *fardeau*, et libre de satisfaire ses goûts de travail et de curiosité. Ils ne savent pas sa joie naïve de retrouver ses livres, ses collections, ses œuvres commencées, toute la vie enfin qui pouvait difficilement se concilier avec les occupations de chef d'un État où tout était à faire, à défaire, à refaire.

Les premiers temps de sa retraite se passèrent à surveiller les travaux de la maison où il comptait finir sa vie. On sait que cette maison, place Saint-Georges, avait été démolie par la Commune. L'Assemblée en avait ordonné la reconstruction aux frais de l'État. Ce qu'on n'avait pu lui rendre, c'étaient les objets d'art qui l'ornaient. En quittant Paris, le 12 septembre 1870, il avait en prévision du siège mis à l'abri une partie de ces collections au milieu desquelles, depuis bien des années, il était accoutumé de vivre. Mais ce qui avait été laissé, faute de place ou de temps, le conseil de la Commune l'avait envoyé avant la démolition au garde-meuble et, de là, au palais des Tuileries. Chose étrange ! les tableaux et les marbres qui faisaient la joie de M. Thiers au repos, furent consumés dans

la demeure de ces souverains qu'il avait, suivant les temps, conseillés ou combattus, et dont les événements lui avaient donné le pouvoir suprême, au déclin de la vie. Il en fit rechercher les reliques précieuses dans les cendres du palais et chez les brocanteurs. Tout n'était point brûlé, et les agents de la Commune avaient prélevé quelques bijoux qu'on a pu retrouver et racheter. D'autres ont été refaits, et, deux ans après le 24 mai, M. Thiers se retrouvait dans sa maison rebâtie sur le modèle de celle qu'il avait habitée quarante ans. Il y reprit sa vie, ses distractions et ses travaux. Tous les matins, à cinq heures, il était au travail dans ce cabinet si particulier, rempli d'œuvres d'art bien diverses, où le *beau* figure sous toutes ses formes, depuis le célèbre *Mime dansant* de la vente de M. Denon et le *Satyre* de Praxitèle, jusqu'à ces têtes de mulet en bronze si expressives, et qui ornaient, dit-on, le fauteuil des Césars. Et l'*Hercule Farnèse*, et la statue équestre de *Colleone*, et le *Mercure* de Rude, et le *Persée* de Benvenuto Cellini, et les statues de la *Douleur* aux quatre heures du jour par Michel-Ange! Sur les murs, des copies à l'aquarelle des plus beaux tableaux de l'Italie; et, dans les cartons, ces rouleaux de soie où les peintres japonais racontent les aventures de leurs poètes et les épisodes de leurs romans. Moins classique en art qu'en littérature, M. Thiers, qui préférait, au fond, l'art florentin et la Renaissance, s'était pris de goût pour ces artistes japonais, si réels et si fantastiques, et il eût pu pré-

tendre à la gloire d'avoir inventé le *japonisme,* si ce mot nouveau ne lui eût fait horreur. La description de toutes ces merveilles de goût a été faite par M. Charles Blanc, et l'on peut les voir au Louvre, M. Thiers ayant légué à l'État les fruits de ses heures de délassement, comme ceux de son expérience et de ses travaux.

Comme il était aisé de le prévoir, sa retraite n'avait pas arrêté le mouvement de la France, et les élections républicaines qu'on lui avait reprochées s'accentuaient davantage. Par un effet de réaction, de républicain on devenait radical. La nouvelle de la fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon avait rallumé l'esprit public. Les populations rurales n'étaient pas très républicaines, mais le mot de Restauration les exaspérait. La vieille haine, tant de fois séculaire, des anciens serfs de la glèbe contre la domination des privilégiés, se ranimait au nom seul d'une dynastie d'ancien régime. Jusqu'à ce jour, la France avait distingué la maison d'Orléans de la maison de Bourbon. Cette distinction disparaissait, et avec elle les chances de la monarchie. L'Assemblée nationale ne parut pas insensible aux manifestations du suffrage universel. Mais ce qui la troubla davantage, ce fut un événement qui n'a pu étonner que ceux qui n'avaient pas suivi le comte de Chambord dans sa carrière de prétendant exilé. Tout démontre que ce prince respectable ne désirait pas régner, mais seulement garder intacts les droits qu'il croyait avoir, et ranger sous sa loi la famille

qui, à ses yeux, les avait usurpés. A peine eut-il obtenu cette concession qu'il écrivit une lettre dont le sens était qu'il ne pouvait et ne voulait pas gouverner la France du XIXe siècle.

Le maréchal de Mac-Mahon, le ministère et l'Assemblée se résignèrent, au grand scandale de M. de Falloux, qui leur fait dans ses *Mémoires* les mêmes reproches qu'il adressait à M. Thiers. Il les blâme d'avoir, eux aussi, cédé à la nécessité des choses. En politique, le plus habile est celui qui voit le premier cette nécessité, et s'y prend à temps pour en conjurer les inconvénients ou en accroître les avantages. C'était une des supériorités de M. Thiers, et ses successeurs se trouvaient contraints de constituer la République dans des conditions moins favorables, car ils inspiraient moins de confiance, avaient envenimé les dissentiments et donné aux partis de nouveaux griefs et de nouvelles armes. C'était le plus clair résultat du 24 mai, et du remplacement par MM. de Mac-Mahon, de Broglie, de La Bouillerie, Tailhand, Depeyre, Baragnon, de MM. Thiers, Jules Simon, de Rémusat, Dufaure, Casimir Périer, Léon Say.

M. Thiers n'intervint pas dans la discussion, et se contenta de voter dans un silence ironique une Constitution excellente d'ailleurs, et fort semblable à celle qu'il avait présentée deux ans auparavant et qui avait été l'occasion de sa chute. Il n'avait reparu une dernière fois à la tribune, que pour soutenir avec passion, mesure et clarté, son opinion sur la construction des nouveaux forts de Paris, contestée par le

général du Barrail, ministre de la Guerre. Il n'est pas invraisemblable de penser que, si M. Thiers eût pu choisir l'occasion de son dernier discours, c'est précisément cela qu'il eût préféré. La politique lui tenait surtout au cœur, dans les dernières années, par tout ce qui la rattache à la grandeur de la France vis-à-vis de l'étranger.

Après le vote de la Constitution, il fallut bien que l'Assemblée nationale fît place aux deux Chambres qui venaient d'être instituées. Les sénateurs furent élus au mois de janvier 1876, et les députés un peu plus tard. M. Thiers avait été nommé à la fois dans les deux assemblées; car, quoiqu'il dût opter pour la seconde Chambre, plus faite pour l'action politique, les habitants de Belfort, par une touchante reconnaissance, l'avaient choisi pour sénateur. La majorité de la Chambre des députés était fort décidée, et le manifesta promptement. Le président de la République, après une faible tentative de résistance, fut obligé de prendre pour président du Conseil, qui? M. Jules Simon lui-même, dont la présence dans le cabinet de M. Thiers avait causé tant d'ombrages et paraissait l'une des causes les plus sérieuses du 24 mai. Jamais le pouvoir de la logique n'a été à ce point démontré par les faits. Cette logique commandait aussi, sans doute, que les partis de réaction coalisés fissent un nouvel effort par un de ces actes dont le but apparent est d'arrêter le courant, et l'effet inévitable de le précipiter. Après quelques mois de gouvernement, M. Jules Simon faisait apparemment

courir de nouveaux dangers à l'ordre, à la société, à la religion. Il fut disgracié brusquement, ainsi qu'un grand visir par le sultan. Comme il avait été prouvé par la théorie et par les faits que la monarchie était impossible, un ministère de coalition monarchique fut chargé de proroger, puis de dissoudre la Chambre. C'est ce qu'on a appelé le coup d'État du 16 mai 1877. En vérité, ce mois de mai fait épanouir des fleurs étranges.

Le jour de la dissolution, la Chambre fit à M. Thiers une touchante ovation. Le ministre de l'Intérieur ayant eu l'imprudence de réclamer pour le pouvoir l'honneur d'avoir délivré le territoire, l'immense majorité des députés se leva, toutes les mains se tendirent vers M. Thiers, et un cri presque unanime proclama ses droits au titre de libérateur et à la reconnaissance du pays.

C'est la dernière fois qu'il devait paraître en public. Sans être précisément malade et quoiqu'il portât allègrement ses quatre-vingts ans, il était affaibli. L'émotion qu'accroissait sa faiblesse physique, les larmes qu'il ne pouvait retenir en se voyant acclamé par les représentants de la nation, dans une circonstance solennelle, comme l'image du patriotisme et du droit, ajoutaient au pathétique de cette scène que rien n'efface.

Un régime d'extrême compression administrative, destiné à préparer les élections, avait succédé à la dissolution. M. Thiers, retiré à Saint-Germain, vivait entouré des soins touchants de Mme Thiers et de

Mlle Dosne, sa sœur, qui lui rendaient la vie heureuse, douce et facile. Il y achevait son livre de philosophie scientifique. Ce n'était pas trop changer de sujet que de revenir à la politique et de résumer une dernière fois les principes qui avaient dirigé sa vie et qui venaient d'être méconnus. Il s'occupa donc à rédiger un écrit que tout le monde a lu, et dont la publication assura la victoire aux libéraux. Il tenait encore la plume qu'il mourait subitement et doucement, le 3 septembre 1877. Le manifeste était publié quelques jours plus tard par les soins de M. Mignet, digne témoin de la constance des affections et des opinions de son ami.

Paris tout entier assista aux funérailles du premier président de la République, redevenu simple particulier. Les Parisiens avaient eu pour lui, durant sa vie, des sentiments multiples, comme il doit arriver à un peuple changeant, un peu nerveux, en face d'un homme qui changeait si peu. Ils n'eurent qu'un regret unanime sur le passage de son cercueil. Mme Thiers et ses amis avaient refusé la cérémonie officielle que proposait le ministère un peu embarrassé. On aima mieux s'en fier à ce goût délicat et touchant, à ce respect des morts, vertus particulières de la population de Paris, à ces souvenirs qui faisaient de ce *petit bourgeois*, comme il s'appelait, le représentant de la bourgeoisie entière. Ce publiciste ardent, cet historien passionné, cet orateur spirituel, avait toujours soutenu les idées d'un bon sens sage et libéral qui n'est pas le moindre titre à notre admiration, et

qui reste, quoi qu'on en dise, l'apanage des classes moyennes de notre pays.

Ces idées de mesure, de sagesse et de goût aiguisé d'esprit sont bien celles que le nom français représente dans le monde civilisé. C'est notre orgueil et notre gloire. Pour en justifier la prétention, il faut que des hommes tels que M. Thiers aient porté ce nom. Notre histoire a trop souvent un caractère d'excès ou d'outrance. Ne sommes-nous pas la nation de la Jacquerie et des Dragonnades? N'avons-nous pas poussé la passion religieuse jusqu'à la Saint-Barthélemy, l'adulation monarchique jusqu'à l'idolâtrie sous Louis XIV, les fureurs politiques jusqu'à la Terreur, l'amour de la gloire jusqu'à Moscou, la théorie socialiste jusqu'aux émeutes de juin 1848, l'esprit de réaction jusqu'à l'épicuréisme du second Empire, l'anarchie jusqu'à la Commune? Et cette Assemblée respectable par ses sentiments, qui poursuivait un but de restauration monarchique, sans se soucier du passé, de l'état de l'opinion, des idées mêmes de ceux qu'elle voulait conduire au trône, et oubliait, un jour, tant de services et de bons conseils! Est-ce là une suite de témoignages de sagesse et de retenue? Il semble que Shakespeare soit plus fait qu'aucun de nos poètes classiques pour raconter de telles aventures. Et pourtant, c'est par ces poètes et par ceux de nos historiens ou de nos hommes d'État qui leur ressemblent, que nous gardons dans le monde notre vraie gloire. Quelques grands hommes, épars dans les siècles, ont sauvé notre honneur : Montaigne, Sully,

Henri IV, Molière, Colbert, Vauban, Montesquieu, Voltaire, Turgot, voilà les représentants de l'esprit français et de la langue française. C'est dans cette lignée que M. Thiers doit prendre place, et que la postérité lui assignera un rang glorieux.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

LES

GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE
DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

Chaque volume est consacré à un écrivain différent
et se vend séparément.
Prix du volume, avec un portrait en photogravure. **2 fr.**

En vente :

VICTOR COUSIN
par M. Jules Simon
de l'Académie française.

MAD. DE SÉVIGNÉ
par M. Gaston Boissier
de l'Académie française.

MONTESQUIEU
par M. Albert Sorel.

GEORGE SAND
par M. E. Caro
de l'Académie française.

TURGOT
par M. Léon Say
de l'Académie française.

A. THIERS
par M. P. de Rémusat.
Sénateur.

En préparation :

Villon, par M. Gaston Paris, membre de l'Institut.

Agrippa d'Aubigné, par M. Guillaume Guizot, professeur au Collège de France.

Calvin, par François de Pressensé.

Malherbe, par M. G. Cogordan, ministre plénipotentiaire.

Corneille, par M. Francisque SARCEY.

Pascal, par M. SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française.

Arnauld, par M. GRÉARD, de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Madame de la Fayette, par le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.

Racine, par M. Anatole FRANCE.

La Bruyère, par M. Albert DELPIT.

Saint-Simon, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française.

Vauvenargues, par M. Maurice PALÉOLOGUE.

Marivaux, par M. Louis GANDERAX.

D'Alembert, par M. JOSEPH BERTRAND, de l'Académie française.

Voltaire, par Ferd. BRUNETIÈRE.

Rousseau, par M. CHERBULIEZ, de l'Académie française.

Bernardin de Saint-Pierre, par M. Arvède BARINE.

Mirabeau, par M. ROUSSE, de l'Académie française.

Chénier, par M. Jose-Maria DE HEREDIA.

Madame de Staël, par M. ALBERT SOREL.

Chateaubriand, par M. DE LESCURE.

Lamennais, par M. SPULLER, député.

Balzac, par M. Paul BOURGET.

Musset, par M. Jules LEMAITRE.

Sainte-Beuve, par M. TAINE, de l'Académie française.

Guizot, par M. René MILLET, ministre plénipotentiaire.

Joseph de Maistre, par M. EUG.-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

Etc., etc., etc.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.